

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 13 DECEMBRE 2004

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 2 décembre 2004, accompagnée d'un ordre du jour comportant 42 objets et d'un ordre du jour complémentaire de 1 objet.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 40 présents

Présidence de M. DI RUPO, Bourgmestre ;
Présents : MM. R. BIEFNOT, MILLER, MM. CARPENTIER, DARVILLE , DEPLUS, DUPONT, Mme CRUVEILLER , Mlle HOUDART , Echevins ;
MM. HAMAIDE, BEUGNIES, BAILLY, COLLETTE, POIVRE, ALLART, B. BIEFNOT, Mme GUEPIN, Mlle OUALI, ~~M. DEBAUGNIES~~, Mme JUNGST, MM.SPEER, SAKAS, MARTIN, Mmes ~~BLAZE~~, NAMUR-FRANCK, MM. DEL BORRELLO, Mme COLINIA, MANDERLIER, ROSSI, Mme KAPOMPOLE, MM.SODDU, DE PUYT, ~~Mme ISAAC~~, M. ~~MERCIER~~, Mme COUSTURIER, M. FLAMECOURT, Mmes MERCIER, ~~JOARLETTE~~, POURBAIX, THYSBAERT, AGUS, MM.VISEUR, LECOCQ, Mme BROHEE, M. JACQUEMIN, Conseillers et M Bernard VANCAUWENBERGHE , Secrétaire communal.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Je vais débiter nos travaux en commençant par excuser Mme THYSBAERT et Mme JOARLETTE ainsi que le retard de Mme ISAAC et M. Alain DEBAUGNIES. Le procès-verbal de la séance du Conseil communal est ici ; comme à l'accoutumée, après une lecture attentive, s'il n'y a pas de remarques d'ici la fin du Conseil, nous considérerons que c'est approuvé. Les points 22 et 23 sont remis. Je suggère que nous traitons des points à l'exception des points 6, 11, 16, 17 et 18 qui ont trait aux budgets du CPAS, Investissements, Ville, Régie Foncière, que nous ferions ensemble. Mais on commence par les autres points.

1^o objet : Rapport sur l'Administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2003. Secrétariat C/01

Mme MERCIER, Conseillère : J'ai une série de questions, rassurez-vous ce n'est pas très long, et d'informations, donc je suppose que je vais les donner l'une à la suite de l'autre, je ne vais pas attendre chaque fois la réponse...

M. DI RUPO, Bourgmestre : Oui, les unes après les autres, parce que je ne suis pas sûr de pouvoir répondre à toutes. J'ai une connaissance affinée mais malheureusement pas totale à toutes les questions et en détail. Allez-y Madame.

Mme MERCIER, Conseillère : Je commence avec la page 13, c'est le chapitre II, Secrétariat communal et Cellule Projets. Et ma question concerne l'aide que la Ville de Mons devait apporter à Bethléem selon le principe de travail retenu par les Villes belges

pilotes. Je vois que le projet a été stoppé au niveau de Mons soit, ce projet visait une aide à la formation de policiers municipaux. Compte-t-on reprendre et quand ? Il me semblait que la situation à Bethléem, si dans le reste du pays, elle était assez dangereuse, mais à Bethléem elle n'était plus tellement préoccupante. Alors, je ne vois pas pourquoi on a arrêté cette formation. Je continue ?

M. DI RUPO, Bourgmestre : Allez-y je prends note et on répond sur tout.

Mme MERCIER, Conseillère : Alors, à la page 31, en ce qui concerne la formation, j'ai remarqué que le volume de formations est important, c'est très bien, il faut absolument se tenir au courant de l'évolution dans les différents domaines. Mais pouvez-vous me dire comment on s'organise pour remplacer les personnes qui suivent une formation. J'ai connu cela dans mon école en tant que directrice et les remplacements n'étaient pas chose facile. Alors, je voudrais savoir ici comment on s'y prend, si ce sont les collègues qui se remplacent ou si l'on ferme tel guichet. Alors, page 44, c'est la plate-forme d'observations et d'actions en faveur du 3^{ème} Age, ce n'est pas une question, c'est un constat : personnellement, j'ai pris part au groupe de travail Culture et Loisirs ; certes, ce n'est pas simple parce qu'il faut informer à la fois les groupes et si possible les personnes seules, il faut organiser les cars pour emmener ceux qui le souhaitent à Imagix, je voudrais aussi féliciter Mme CRUVEILLER et les deux assistants sociaux qui la secondent Jean-Christophe Fairon et Caroline Brion, je trouve que l'on avance et j'espère bien qu'en 2005, on ira encore plus loin. Cela donc, n'attend pas de réponse, c'est un constat que je voulais faire. Quatrième point, c'est à la page 100, ce sont les infrastructures sportives : j'ai vu qu'on projetait la création d'une nouvelle piscine, je voudrais savoir où et je précise bien que ce sont les perspectives de 2006. Alors, cinquièmement, page 106, Services Environnement et Urbanisme, il s'agit ici de la valorisation des terrils et je vois qu'aucun dossier n'est introduit cette année. Je trouve cela un petit peu étonnant car je n'en ai jamais autant entendu parler précisément que cette année. Mais je me demande qui doit fournir ces dossiers, les associations, des simples particuliers, si vous avez des informations j'aimerais bien les connaître, parce que je connais des associations qui s'y intéressent. Enfin, pages 127 et 139, cela traite du même objet, c'est la Maison des Jeunes Plasticiens. Après une ou deux expositions, on n'en a plus entendu parler, j'apprends qu'ils iront en 2005 dans les locaux de l'ESAPV. Moi je trouve cela un petit peu dommage car cette maison était une réussite avec son parc à l'arrière, les jeunes plasticiens constituaient un îlot dans la Ville, et cela me paraissait fort bien. Voilà, les questions relevées dans le rapport d'activités.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Merci Madame, M. VISEUR.

M. VISEUR, Conseiller : Juste une question à poser, c'est que dans le chapitre du personnel, j'ai cherché je n'ai pas trouvé mais comme c'est assez long peut-être que je n'ai pas bien vu, mais en tout cas je souhaitais connaître le pourcentage de personnes handicapées qui travaillent à la Ville de Mons. Parce que, que je sache, il y a un taux légal à respecter que je ne connais pas exactement, cela fait partie de ma question aussi, est-ce que ce taux est atteint et si pas, où en est-on à la Ville de Mons en pourcentage de personnes ayant un handicap ?

M. DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Alors, Madame pour Bethléem, c'était à l'initiative de l'Union des Villes et des Communes, compte tenu de la situation que connaissait et qu'a connu Bethléem en caractère insécuritaire, on ne s'est pas aventuré pour le moment. Mais c'est vrai que nous restons toujours avec cet objectif et que nous aimerions pouvoir réaliser quelque chose et nous allons réactualiser ce dossier car nous devons, malgré les difficultés que nous rencontrons dans notre propre Ville, faire preuve de solidarité à l'égard des populations et des villes qui éprouvent des difficultés de dimension bien plus importante. Remplacement dans les écoles, et pour les formations en général, ce sont les collègues qui assument, hélas ! Les terrils, vous en avez entendu parler en 2004, il n'y en a pas eu en 2003 et ce sont les promoteurs privés qui initient les dossiers. La Maison des Plasticiens, vous avez raison, elle a été utilisée puis malheureusement, un peu désertée et pour le moment on discute avec la Communauté Française pour y installer, M. l'Echevin, le World Council ?..

M. DEPLUS, Echevin : Plus précisément, il y a un projet avec Febeltex, la fédération belge du textile ; le World Craft Council en fait va être installé lui dans les bâtiments laissés libre par le départ du Cabinet de M. MILLER.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Voilà. Alors, les personnes moins valides. L'arrêté royal de 77 donne l'obligation aux communes d'occuper une personne moins valide par 55 emplois au cadre. Pour la détermination du nombre d'emplois prévus au cadre, il n'y a pas lieu de prendre en considération les emplois réservés aux enseignants, Service d'Incendie, médical et soignant. En 80, le Gouverneur de la Province a permis au Collège de prendre en considération les personnes handicapées inscrites au F.N.R.S.H. devenu AWIPH. Sur 794 emplois, le quota est de 14 personnes. Aujourd'hui, nous avons une personne préposée 100, 4 chez les ouvriers, 7 chez les employés et une personne en qualité de technicien et donc, nous avons 14 agents. Nous sommes parfaitement dans la légalité. Pour ce qui concerne la piscine, Madame, oui, nous avons

obtenu une promesse de subsides et un accord pour subsidier une piscine. Une piscine que je vois être une piscine non pas de nature olympique, il y en aura une à La Louvière et on peut faire 20 km, mais une piscine de famille pour les jeunes, les enfants, les familles, une grande et belle piscine avec un magnifique plan d'eau et des plans d'eau additionnels. On est prêt à avancer, la semaine prochaine mais il y a un hic comme toujours. Le hic c'est que nous voudrions construire cette piscine en bordure du Grand Large pour que les jours de beau temps, vous puissiez si vous allez à la piscine, sortir, vous mettre sur un transat et vous imaginer au bord d'un très grand lac, voyant les voiliers, les plaisanciers, tout le monde comme cela faisant bronzette. Je trouvais que c'était quelque chose de bien, malheureusement, le terrain où nous pourrions la mettre en bordure du Grand Large est pollué, les services de la SPAQUE étudient le degré de pollution. Le Ministre DARDAEN m'a indiqué qu'il essayait d'envisager une solution qui permettrait de déplacer la pollution, peut-être un retrait des terres et un déplacement sur une zone juste à côté. S'il fallait traiter l'ensemble, je pense que ce serait financièrement et dans le temps impossible. Financièrement, nous n'en avons pas les moyens, la Région ne semble pas en avoir les moyens et dans les délais, ce serait très long. Si cette solution n'était pas faisable ou si cela gêne quelqu'un, cela pourrait être le cas, dès lors la piscine ne pourrait pas être mise là puisque de toute manière il faut enlever la couche polluée et mettre de l'argile, etc, mettre un peu tout ce qu'il faut mettre, on devrait alors construire cette piscine sur un terrain beaucoup plus banal qui est en face de l'ADEPS, sur le terrain de l'IDEA. On n'aura alors, bien entendu, pas accès au Grand Large, ce serait dommage non seulement pour ceux d'aujourd'hui mais je me disais qu'une piscine on peut quand même espérer une durée de vie d'une vingtaine d'années et je pensais aux jeunes générations. Voilà où on en est, Madame, et cela me permet déjà de dire quelque chose dans le cadre du budget, donc on est prêt mais de la réponse sur les modalités de gestion de la pollution de cet espace va dépendre notre capacité d'avancer ou pas avec la piscine. Moyennant toutes ces explications, on approuve ?

Mme MERCIER, Conseillère : A propos de la valorisation des terrils, est-ce que les personnes, les associations qui ont des idées peuvent éventuellement vous les soumettre ou bien est-ce que c'est un travail qui se fait ici ?

M. DI RUPO, Bourgmestre : Donc, pour les terrils il semblerait aussi que l'on demande des permis d'exploiter et c'est comme cela qu'ils apparaissent en tant que valorisation.

On n'en a pas reçu et ce sont les propriétaires qui le font. Il n'y a aucune demande pour le moment.

2° objet : POLICE-CIRCULATION

- a) Jemappes, rue Croisette. Création d'un emplacement « handicapés » le long de l'immeuble n° 17. Police 6002/J/33

ADOPTÉ – 1^{ère} annexe

- b) Cibly, rue des Robiniers. Création d'un passage pour piétons au droit de l'immeuble n° 55 et création d'une zone striée le long de l'immeuble n° 2. Police 6002/Ci/12

ADOPTÉ – 2^{ème} annexe

- c) Jemappes, avenue du Champ de Bataille. Création d'un emplacement « handicapés » en deçà de la mitoyenneté des immeubles n°s 164/166. Police 6002/J/22

ADOPTÉ – 3^{ème} annexe

- d) Mons, rue des Grands Prés. Création d'un emplacement « handicapés », le long de l'immeuble n° 75. Police 6002/180

ADOPTÉ – 4^{ème} annexe

- e) Jemappes, rue des Croix. Réglementation du stationnement à hauteur de l'immeuble n° 193. Police 6002/J/34

ADOPTÉ – 5^{ème} annexe

- f) Cuesmes, rue de Flénu. Réglementation du stationnement à cheval sur le trottoir pour les véhicules dont la masse maximale autorisée est de 1,5 tonne. Police 6002/C/37

ADOPTÉ – 6^{ème} annexe

- g) Cuesmes, rue de Flénu. Création d'un emplacement « handicapés » le long du mur séparant le garage de l'immeuble n° 4 de l'immeuble n° 8. Police 6002/C/37

ADOPTÉ – 7^{ème} annexe

- h) Mons, avenue P. de Goussancourt (partie)
Havré, rue Saint-Antoine
Havré, rue Docteur Dewez
Limitation de la vitesse à 50 km/h. Police 6002/109

ADOPTÉ – 8^{ème} annexe

- i) Cuesmes, rue de l'Etang Derbaix. Réglementation du stationnement. Police 6002/C/43

ADOPTE – 9^{ème} annexe

j) Jemappes, rue des Frères. Création d'un emplacement « handicapés » le long de l'immeuble n° 30. Police 6002/J/58

ADOPTE – 10^{ème} annexe

k) Cuesmes, rue Ferrer. Création de deux passages pour piétons à hauteur des immeubles n°s 61 et 136. Police 6002/C/36

ADOPTE – 11^{ème} annexe

3^e objet : SERVICE INCENDIE. Instauration d'une mesure volontaire de congé préalable à la mise à la pension pour les agents statutaires opérationnels du service incendie. Décision à prendre. 1^e 4998

ADOPTE – 12^{ème} annexe

4^e objet : Projet Phasing-Out – Parcours Interprétation Exposition – Requalification du Musée des Beaux-Arts – Lot 2 : ascenseurs. Approbation de la division du lot 2 en 2 sous-lots et du nouvel avis de marché. 3^e 3^e E/2004.SUB.772.130.01.TO

ADOPTE – 13^{ème} annexe

5^e objet : CPAS. Modification budgétaire n° 3 (services ordinaire et extraordinaire) – Exercice 2004 – Approbation. Gestion financière CPAS

ADOPTE – 14^{ème} annexe

7^e objet : Piscine de Cuesmes – Construction d'un local. Approbation de l'avenant n° 1. 3e 1^e E/2003.764.146.FW

ADOPTE – 15^{ème} annexe

8^e objet : Jemappes – Éclairage public et illumination – Phase II. Approbation de la mission confiée à l'I.E.H. 3^e 2^e E/2004.426.077.ID

ADOPTE – 16^{ème} annexe

9^e objet : Modification des équipements de la voirie communale (aménagement d'un trottoir) dans le cadre d'un lotissement à la rue de Beaulieu à Havré.

3^e 2^e A/8378/IDA/6/12

ADOPTE – 17^{ème} annexe

10^e objet : Acquisition divers véhicules – lot 1 : 4 camionnettes. Changement du mode de passation du marché. 3^e 2^e E/2004.136.040.01.DP

ADOPTE – 18^{ème} annexe

12^e objet : FABRIQUES D'ÉGLISE – APPROBATION DES BUDGETS GÉNÉRAUX DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICE 2005

a) Notre-Dame de Messines à Mons Gestion financière 79001

ADOPTE – 19^{ème} annexe

b) Sacré-Cœur à Mons Gestion financière 79004

ADOPTE – 20^{ème} annexe

c) Sainte-Elisabeth à Mons Gestion financière 79005

ADOPTE – 21^{ème} annexe

d) Saint-Remy à Cuesmes Gestion financière 79006

ADOPTE – 22^{ème} annexe

e) Saint-Martin à Hyon Gestion financière 79008

ADOPTE – 23^{ème} annexe

f) Sainte-Waudru à Ciplly Gestion financière 79009

ADOPTE – 24^{ème} annexe

g) Saint-Martin à Obourg Gestion financière 79010

ADOPTE – 25^{ème} annexe

h) Saint-Denis en Brocqueroy à Obourg-Saint-Denis. Gestion financière 79011

ADOPTE – 26^{ème} annexe

i) Sainte-Vierge à Nimy Gestion financière 79012

ADOPTE – 27^{ème} annexe

j) Saint-Martin à Ghlin Gestion financière 79013

ADOPTE – 28^{ème} annexe

k) Saint-Martin à Harveng Gestion financière 79016

ADOPTE – 29^{ème} annexe

l) Saint-Martin à Havré Gestion financière 79017

ADOPTE – 30^{ème} annexe

m) Saint-Léger à Havré-Ghislage. Gestion financière 79018

ADOPTE – 31^{ème} annexe

n) Sainte-Barbe à Flénu Gestion financière 79019

ADOPTE – 32^{ème} annexe

o) Saint-Martin à Jemappes Gestion financière 79020

ADOPTE – 33^{ème} annexe

p) Saint-Martin à Maisières Gestion financière 79021

ADOPTE – 34^{ème} annexe

q) Saint-Vincent à Mesvin. Gestion financière 79022

ADOPTE – 35^{ème} annexe

13^e objet : Impôt sur les mines, minières, carrières et exploitation de terrils – renouvellement, pour l'exercice 2005, du règlement.
Gestion financière T/2005/09 04001/364-09

ADOPTE – 36^{ème} annexe

14^e objet : Impôt sur l'enlèvement des immondices – modification, pour les exercices 2005 et 2006, du règlement. Gestion financière T/2005/01 04001/363-03

M. VISEUR, Conseiller : C'est donc l'impôt sur l'enlèvement des immondices, modification, c'est-à-dire qu'auparavant les sacs que l'on donnait « gratuitement », c'est-à-dire inclus dans la taxe, maintenant, ces sacs là n'existent plus en tout cas on ne les donne plus, la taxe est diminuée, les sacs redeviennent payants. C'est-à-dire que l'on retourne à une situation d'il y a quelques années. Bien sûr, on avait fait cette

modification à l'époque pour essayer qu'il y ait moins de dépôts sauvages en se disant si les gens ont de toute façon les sacs, ils vont plus les utiliser. Donc, première question, si maintenant on revient en arrière, est-ce qu'on ne prend pas le risque effectivement d'augmenter le nombre de dépôts sauvages par rapport à ce qui existe déjà et qui est déjà pas mal malheureusement. Mais alors, il y a un deuxième problème, c'est l'information parce que les citoyens avant ils devaient acheter leurs sacs, ils n'ont plus dû les acheter, maintenant ils vont devoir les racheter, cela va perturber un peu les choses évidemment et on augmente le risque aussi de dépôts sauvages par le fait qu'ils n'auront peut-être pas acheté les sacs, ils ne les auront pas sous la main, etc. Et alors, troisième problème ou question que je soulève à ce sujet là, il semble être question de redébattre de tout l'ensemble de la problématique des déchets au niveau en tout cas de la communauté urbaine et peut-être d'abandonner totalement les sacs payants et de revenir à un système encore plus ancien. Alors, si c'est pour dans 6 mois ou un an de nouveau changer le système, est-ce qu'il est judicieux de déjà le changer maintenant ? Je voudrais ajouter que en commission il y a eu une proposition de Mme la vice-présidente du groupe socialiste qui disait « on ne va pas discuter de cela ici, si on se mettait un jour tous ceux qui ont des idées autour d'une table pour en discuter ». Je crois que vous aviez déjà vous-même dit un jour qu'il faudra vraiment peut-être en petit comité débattre de cela, nous on est preneur, ce n'est pas qu'on a des solutions magiques à proposer mais enfin, le problème est si pointu et si aigu que toutes les idées sont bonnes à être étudiées, si pas bonnes à prendre.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Y a-t-il d'autres remarques à cet égard ? D'abord ; je vous remercie M. le Conseiller, alors, d'abord pour la communication à l'égard de nos concitoyens, c'est clair qu'il y aura communication et communication importante d'ailleurs dans un cadre plus large que celui-ci mais avant de communiquer, il fallait que ce point soit voté par le Conseil communal et comme je ne sais jamais comment le Conseil vote et que je fais confiance aux Conseillers, je ne mets jamais la charrette avant les bœufs et donc on propose, on discute et si tout le monde, s'il y a une majorité qui se dégage, on avance. Je ne vous cache pas que j'espère toujours qu'il y ait une majorité, ce n'est pas cela, mais nous ne mettons pas la charrette avant les bœufs.

M. VISEUR, Conseiller : Sauf qu'on l'a déjà lu dans les journaux, quand même, mais enfin, ce n'est pas grave.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Mais cela, si vous croyez tout ce que l'on dit, là, il y a beaucoup de vrai et puis parfois il y a des informations qu'à juste titre la presse va

rechercher au fin fond de celles et ceux qui ont la capacité de donner des informations, c'est cela qui est bien, c'est que parfois sans que ce soit nous qui l'indiquions, on a l'info et c'est heureux en démocratie. Revenons à nos moutons, donc à nos déchets. Oui, on a essayé et rappelez-vous que nous en avons débattu, on a essayé un système selon lequel on donnait un certain nombre de sacs en disant on va faire une évaluation et on va voir si le fait que l'on donne des sacs qui doit valoir pour au moins 3-4 ou 5 mois, tout cela dépend un peu des familles, est-ce que nous voyons un effet ? Et, malheureusement, on n'en voit pas. Je vais vous donner les kilos, je pourrais donner des tonnes, je les ai ici en kilos, donc on a en 2002, 2 millions 150 mille kilos donc c'est 2.150 tonnes. En 2003, 3 millions de kilos donc 3.000 tonnes. Et en 2004, nous sommes déjà à 2.000 tonnes en septembre et donc si on rajoute les trois mois, nous serons en extrapolation à 3.000 tonnes. Dès lors, force est de constater que la politique que l'on a essayé, on a fait un test, le fait qu'on ait donné des sacs n'a pas eu un effet positif escompté. Donc, ceci c'est le ramassage hors ISPH, c'est le ramassage Ville, c'est le surplus, le service de propreté de la Ville. Ceci pour vous dire, c'est inimaginable. Et je voudrais rendre hommage et je le fais, à toutes celles et ceux qui travaillent pour la propreté de la Ville parce que parfois ils ramassent un papier et un passant jette un papier à leurs pieds. En d'autres termes, il y a encore un grand travail de pédagogie. A cet égard, M. le Chef de groupe, je crois qu'en effet, personne ne détient la vérité. Et donc, nous on est prêt à en parler avec les différents chefs de groupe et avec bien sûr la présidente de l'ISPH, pour voir comment améliorer encore le modèle. On a fait, je pense très objectivement, et l'Echevin des Travaux a réalisé avec ses services de grands efforts, on a amélioré mais il reste encore beaucoup. Et notamment, nous constatons que là où il y a des immeubles à appartements multiples, singulièrement le vendredi, c'est inimaginable ce qui sort comme sacs Delhaize, etc et dans le cadre de la Charte du respect de l'autre, sans entrer dans le détail, je veux simplement dire publiquement que les services de Police sont chargés d'utiliser des techniques d'enquête ad hoc pour pouvoir déceler à certains endroits où nous savons que l'on dépose, les gens qui déposent. Et donc, j'ai donné pour instruction de sévir. Et j'espère qu'on pourra en prendre beaucoup. Parce que ce sont des gens qui ne respectent pas les autres quand on dépose ses détritiques sur le trottoir. Et je profite de cette discussion pour réinsister auprès de nos concitoyens via les médias sur les excréments de chiens. Je trouve qu'on doit quand même respecter tout un chacun et moi qui adore les animaux, c'est très bien d'avoir un chien, de le promener mais ce n'est pas normal que l'on sorte son chien et

qu'on laisse les crottes de chien comme cela. Tout à l'heure, il y en avait jusque devant l'Hôtel de Ville. Bon sang, que ce soit devant l'Hôtel de Ville ou devant des personnes sur un trottoir, est-ce qu'on ne peut pas avoir cette dignité personnelle de ramasser les crottes de son chien. Je me permets d'insister pour qu'on le fasse. Bon. Moyennant ces explications...

M. VISEUR, Conseiller : nous, on va s'abstenir en vue des décisions ultérieures.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : MM. R. BIEFNOT, MILLER, CARPENTIER, DARVILLE, DEPLUS, DUPONT, Mmes CRUVEILLER, HOUDART, MM. HAMAIDE, BEUGNIES, BAILLY, POIVRE, ALLART, B. BIEFNOT, Mme GUEPIN, Melle OUALI, MM. SPEER, SAKAS, MARTIN, Mme NAMUR-FRANCK, M. DEL BORRELLO, Mme COLINIA, MM. MANDERLIER, ROSSI, Mme KAPOMPOLE, MM. SODDU, DE PUYT, Mme COUSTURIER, M. FLAMECOURT, Mmes MERCIER, POURBAIX, AGUS, MM. LECOCQ, JACQUEMIN, DI RUPO

4 ABSTENTION : M. COLLETTE, Mme JUNGST, M. VISEUR, Mme BROHEE.

ADOPTE – 37^{ème} annexe

Entrée de Mme ISAAC = 40 présents

15^e objet : Impôt sur les immeubles inoccupés – création, pour les exercices 2005 et 2006, du règlement. Gestion financière T/2005/38 040/367-15

M. VISEUR, Conseiller : Là, il s'agit d'un impôt sur les immeubles inoccupés et la création d'un nouvel impôt qui en remplace un autre mais ce qui nous semble intéressant là-dedans c'est peut-être aussi que lorsqu'on a constaté l'inoccupation d'immeubles destinés aux logements, que l'on puisse en aviser l'Agence Immobilière Sociale. Je n'apprends rien à personne en disant que le problème du logement est un problème aigu aussi et qu'il va sans doute l'être de plus en plus dans les mois et les années à venir et donc taxer ceux qui n'utilisent pas leur immeuble, cela peut être intéressant effectivement, mais prévenir l'Agence Immobilière Sociale pour qu'elle prenne un contact et qu'elle essaye de trouver des solutions, ce n'est pas mauvais non plus. Sans peut-être aller, parce que en commission le président du groupe socialiste a même évoqué la possibilité de réquisition, mais oui le Bourgmestre a droit de réquisition sur les immeubles inoccupés, peut-être bien, mais comme cela a été évoqué en commission, je l'évoque ici et pas par moi, je tiens à le préciser, je l'évoque aussi en

séance publique, mais sans aller jusque là, l'Agence Immobilière Sociale me semble-t-il aurait un rôle à jouer en plus de la taxation.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Je n'ai aucune objection à ce que l'on communique, sachez simplement comme vous l'avez dit très justement que c'est une taxe qui existait avant au niveau des communes, puis cela a été « partagé » avec la Région Wallonne mais cela ne s'est jamais fait parce que la Région Wallonne ne récoltait pas le même niveau d'informations de toutes les communes. Maintenant, fort heureusement cela revient aux communes. Si tout à l'heure c'est voté, dès mercredi le Collège prend connaissance de l'état actuel du travail des recenseurs, nous allons immédiatement envoyer au tout début janvier, une première lettre indiquant au propriétaire concerné que nous avons constaté que l'immeuble est inoccupé. Six mois après, les recenseurs repassent, le Collège refait le même travail, et si c'est toujours inoccupé, nous appliquons la taxe la première année en faisant attention que la deuxième année, elle est plus importante. Alors, la première année ce sera 50 euros par mètre courant de façade et par étage, on double la deuxième année, 100 euros par mètre courant de façade et par étage ; et la troisième année, 150 euros par mètre courant et par étage ; et si on se rend compte que la deuxième année, il n'y a pas d'amélioration dans le courant de la troisième année, nous réinsisterons auprès de la Région Wallonne pour qu'alors on entame non plus une progression linéaire mais une progression logarithmique même pouvant aller jusqu'à une exponentielle puisque nous considérons et vous partagerez mon opinion, qu'il est inacceptable de laisser des immeubles abandonnés et souvent, il y a de temps en temps, des problèmes d'indivision mais souvent c'est de la spéculation. Parce que dans un portefeuille, d'un fond de pension d'une immobilière internationale, c'est un grain de sable mais dans des lieux et notamment là où les pouvoirs publics mettent beaucoup d'argent pour rénover, c'est le cas de la Ville de Mons, c'est inacceptable qu'il y ait des immeubles laissés à l'abandon et les propriétaires doivent savoir que ou bien ils rénovent et ils le font occuper ou ils paieront.

M. CARPENTIER, Echevin : Pour répondre à M. VISEUR concernant le contact avec l'A.I.S., il faut savoir que dans le courant du deuxième trimestre 2004, la Cellule Logements a contacté 400 propriétaires de logements inoccupés puisque le service de recensement devait fournir à la Région Wallonne toute une liste de propriétaires dont le logement était abandonné. Sur les 400 réponses, nous avons pu prendre en location à l'A.I.S., cinq logements. Et ce qui se posait surtout à certains propriétaires, c'est qu'ils n'avaient pas les moyens de faire les travaux nécessaires pour remettre leur logement

dans les conditions de location. Nous avons donc fait les démarches en son temps auprès du Ministre DARDAEN de manière à ce que les A.I.S. bénéficient d'un fond de roulement pour permettre d'auto financer ces logements avec récupération bien entendu sur les loyers qui seraient payés aux propriétaires. Une bonne nouvelle puisque M. le Ministre ANTOINE qui a succédé au Ministre DARDAEN a donc mis à disposition maintenant du Fonds des familles nombreuses de Wallonie les crédits nécessaires pour justement permettre la réalisation de tels travaux. Donc, on va pouvoir maintenant reprendre ces démarches de manière à ce que l'on puisse recontacter certains propriétaires pour faire les travaux nécessaires pour pouvoir remettre ces logements dans le circuit locatif. C'est vrai que notre intervention a aussi puisque annonçant la taxe, incité certains propriétaires à vendre leur logement ou à faire des travaux.

ADOPTE – 38^{ème} annexe

19^e objet : Passage des régies de quartier en A.S.B.L. **SOUS RÉSERVE**
Cabinet de M.Carpentier

ADOPTE – 39^{ème} annexe

20^e objet : Agence Immobilière sociale. Modification des statuts et engagement de la Ville. Cabinet de M. Carpentier

ADOPTE – 40^{ème} annexe

21^e objet : « Terre et Foyer de la Région de Mons » SCRL. Dissolution sans liquidation par fusion par absorption avec la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut à Ath. Cabinet de M. Carpentier

ADOPTE – 41^{ème} annexe

22^e objet : Stade de Basket-Ball sur le site des Halles de Jemappes. Bail emphytéotique avec la Régie Communale Autonome. 3^e 1^e 2003.764.139.01.RCA

REMIS

23^e objet : Stade de football du RAEC. Bail emphytéotique avec la Régie Communale Autonome. 3^e 1^e 2003.764.140.RCA

REMIS

24° objet : Piste de skate-Park. Projet. Approbation Celllule foncière Skate

ADOPTÉ – 42^{ème} annexe

25° objet : Mise à jour de la carte des aires différenciées du RCU sur fond de plan cadastral. Mode de passation et approbation des conditions du marché.
Urbanisme GL04/AT/Études/Cartes-RCU

ADOPTÉ – 43^{ème} annexe

26° objet : ASBL « Feux de la Saint-Jean ». Compte de l'exercice 2002. Approbation.
Gestion financière C/C2002/078/ASBL

ADOPTÉ – 44^{ème} annexe

27° objet : ASBL « Feux de la Saint-Jean ». Compte de l'exercice 2003. Approbation.
Gestion financière C/C2003/025/ASBL

ADOPTÉ – 45^{ème} annexe

28° objet : ASBL « Les Amis de Gérard Noël ». Budget de l'exercice 2003.
Approbation. Gestion financière C/B2003/064/ASBL

ADOPTÉ – 46^{ème} annexe

29° objet : ASBL « Maison du Jazz en Hainaut ». Compte et bilan de l'exercice 2003.
Approbation. Gestion financière C/C2003/023/ASBL

ADOPTÉ – 47^{ème} annexe

30° objet : ASBL « Maison du Jazz en Hainaut ». Budget de l'exercice 2004.
Approbation. Gestion financière C/B2004/026/ASBL

ADOPTÉ – 48^{ème} annexe

31° objet : ASBL « Office du Tourisme de la Ville de Mons ». Budget restructuré
de l'exercice 2004. Approbation. Gestion financière C/B2004restructuré 024/ASBL

ADOPTÉ – 49^{ème} annexe

32° objet : Liquidation de l'ASBL « C.C.R.M. ». Convention. Approbation.
Gestion financière C/Conv.Liqu/CCRM Generfin/012

ADOPTE – 50^{ème} annexe

33° objet : Auberge de Jeunesse de Mons. Budget 2005 – Approbation. Tourisme

ADOPTE – 51^{ème} annexe

34° objet : Relais social. Association chapitre XII de Mons. Approbation des statuts modifiés en fonction des remarques émises par le Ministère de la Région wallonne. Solidarité Jeunesse/Famille Relais social

ADOPTE – 52^{ème} annexe

35° objet : ASBL « Parc communal de Jemappes ». Compte de l'exercice 2003. Approbation. Gestion financière C/C2003/027/ASBL

ADOPTE – 53^{ème} annexe

36° objet : ASBL « Parc communal de Jemappes ». Budget de l'exercice 2004. Approbation. Gestion financière C/B2004/028/ASBL

ADOPTE – 54^{ème} annexe

6° objet : CPAS. Budget général – services ordinaire et extraordinaire – exercice 2005 – Approbation. Gestion financière CPAS

11° objet : Budget de l'exercice 2005 – Programme des investissements. Approbation.
3° 3° A/20522/ML

16° objet : Zone de Police Mons-Quévy. Fixation de la dotation 2005.
Gestion financière

17° objet : Budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 2005.
Gestion financière BUDGET 2005

18° objet : Régie foncière. Comptabilité – Budget pour l'exercice 2005.
Régie foncière RF/3000/RM

M. DI RUPO, Bourgmestre : Nous en arrivons aux différents budgets. Chers collègues, voilà ce que nous vous proposons, tout d'abord avec l'autorisation de M. l'Echevin, un

exposé de politique générale, prise de parole et complément d'informations de M. l'Echevin des Finances, après cela nous pourrions entendre le budget de la Régie Foncière, ce sera M. l'Echevin CARPENTIER, et puis le budget du CPAS et je demanderai au Président de bien vouloir nous présenter le budget si vous l'acceptez. Il le fera sous la responsabilité politique du Collège. Donc, au nom de M. l'Echevin, du Collège et de moi-même, je me permets de vous présenter rapidement l'état du budget. On va mettre l'écran et après on verra. Permettez-nous de vous présenter le projet de budget 2005. Alors un mot sur la méthodologie, qui est utilisée depuis le début de la législature, l'évolution du budget surtout du déficit 2005 par rapport à 2004, les recettes et les dépenses et quelques projets 2005. Rappelez-vous que nous avons longuement débattu de ce graphique et ce graphique n'était pas tout à fait celui-ci et je vais vous l'expliquer dans un instant. En fait, il y a en début de législature un déficit de 17 millions et demi d'euros et ce déficit aurait atteint les 21 millions d'euros en 2007 si nous n'avions rien fait. Et puis, vous avez ici l'intervention de la Région Wallonne qui en fait ne présentait pas cela mais allait directement vers 2007 qui était l'intervention Tonus. Alors, voyons la dia suivante, voici maintenant la situation d'aujourd'hui. Voici donc cette courbe de déficit prévisible de 17 millions et demi vers 21 millions, rappelez-vous qu'en 2002, nous avons pris toute une série de mesures qui bien entendu portent leurs effets. Et donc, le déficit tel qu'il était prévu était en 2002 de 12 millions et demi d'euros et voici la courbe d'évolution de ce déficit si tout est resté en l'état malgré nos efforts qui sont là. Alors, voilà l'intervention Tonus avec une nouveauté, c'est alors que cette courbe devait diminuer d'une manière quasi linéaire, nous avons obtenu de la Région Wallonne pour 2005 et 2006, que ces montants soient comparables à ceux de 2004. Ce n'est pas tout à fait les mêmes, ils sont légèrement différents mais ils sont nettement plus importants que ceux que nous risquions d'avoir qui étaient beaucoup moindre. Ici, vous avez l'effort permanent du CPAS qui contribue à la maîtrise des finances publiques, ceci ici c'est la part que nous avons obtenu de la Région Wallonne pour les fonds de pensions, les hôpitaux et les APE et ceci reste les autres mesures dont un certain nombre ont été prises pour compenser ce déficit. Donc, le déficit qu'il nous reste à compenser c'est celui qui est là en brun. Maintenant, pour éviter des accidents au lendemain de 2006, une discussion est en cours à la Région Wallonne pour que nous puissions non pas arrêter brutale ment entre 2006 et 2007 mais de nous laisser le temps jusqu'en 2009-2010 pour pouvoir atteindre l'équilibre. La mesure n'est pas encore prise formellement, donc pour le moment, c'est ce schéma qui est le nôtre et c'est la

méthodologie que nous utilisons depuis maintenant plusieurs années. Quant on regarde le budget, les dépenses sont à environ 169 millions d'euros, les recettes 161 et demi, et bien il y a un trou, et donc le trou est de 7,9 millions d'euros. Heureusement, ce sont les moyens accordés par la Région Wallonne dans le cadre de Tonus qui nous permettent d'atteindre l'équilibre. Dia suivante, si l'on regarde nos dépenses, alors vous voyez ici les dépenses du personnel non enseignant, c'est le personnel de la Ville, si vous regardez ceci c'est le personnel enseignant, si vous additionnez les deux, on atteint 45,68 % des frais de dépenses qui sont les dépenses de personnel. Le 1 % ici, ce sont les pré-pensions des pompiers, le mauve, ce sont les 20 % du budget qui vont pour le remboursement des dettes du passé et des dettes que nous contractons de manière régulière, c'est clair que cela reste un montant extrêmement important, c'est beaucoup d'argent et ici nous sommes à 26 % que sont les transferts et on va y venir dans un instant, on va vous les montrer, ce sont là nous allons le voir le CPAS, la Police, etc. Et ceci, les malheureux 7 %, c'est en fait les frais de fonctionnement de la Ville et c'est là-dedans qu'il faut tout pouvoir globaliser la culture, les sports, l'entretien des voiries, etc, etc. En ce qui concerne la dia suivante, la dia sur les recettes, vous voyez que nous avons ici ces recettes qui sont des subventions de l'enseignement, nous avons ici des recettes dites diverses et en fait ce sont toutes les subventions tantôt de l'Etat fédéral tantôt de la Communauté Française, tantôt des communes qui contribuent au financement des pompiers ; vous avez alors 34 % qui représentent les taxes et redevances qui se trouvent ici, puis vous avez en vert le Fonds des Communes, vous avez là les prestations que l'on facture et vous avez ici ce qui provient de Tonus. Voilà un peu le spectre, il faut retenir je pense essentiellement le fait que les recettes des taxes, impôts et redevances représentent 34 %, un tiers du budget. Le déficit l'an passé était de 8,6 millions d'euros maintenant il est de 7,9 millions d'euros. Dans les recettes, je vous l'ai dit, voilà les 34 % de recettes dus à la fiscalité, il n'y a pas d'accroissement du taux de la pression fiscale, il n'y a pas d'augmentation du précompte immobilier et il n'y a pas d'augmentation du taux des additionnels à l'impôt des personnes physiques ; il y a en revanche des diminutions, celle qui résulte de l'additionnel de l'impôt des personnes physiques due à la réforme sur l'IPP, il y a alors un gros problème de dividendes énergétiques avec la libéralisation de l'énergie pour 600.000 euros qu'on corrige partiellement par la redevance sur le domaine public, de l'ordre de 230. Il y a, ce dont on vient de parler, la taxe sur les immeubles inoccupés pour 200.000 et on prévoit une augmentation des recettes par la prise en compte plus stricte de la notion d'un tiers

réductionnel, nous allons refuser et c'est ce qui est prévu dans les règlements, ces pseudo rédactionnels que l'on trouve non pas dans Jeudi-Soir, Passe-Partout etc où cela c'est fait correctement mais dans les réclames de grands magasins, de grandes chaînes où artificiellement on fait des photocopies d'un livre, d'une revue ou de n'importe quoi et on fait croire que c'est du rédactionnel mais ce n'est pas du rédactionnel, nous avons fait des calculs savants et on en est arrivé à estimer que 400.000 euros pourraient rentrer par ce biais. Dans les dépenses, la maîtrise de la masse salariale, vous voyez cette ligne hors enseignement, qui est en fait de 49 là et 49,9 ici, donc il y a véritablement une maîtrise de la masse salariale et la masse salariale globale enseignants et non enseignants représente 46 % des dépenses totales. En ce qui concerne les frais de fonctionnement, je vous l'ai dit, c'est une peau de chagrin, pour toute la Ville nous avons 12 millions d'euros dépensables pour tout le fonctionnement de l'administration communale, cela va de la culture au sport, aux trottoirs, à la couche de couleur qu'il faut mettre pour la signalisation, dans les écoles, etc, etc. Dans les dépenses CPAS environ 12 millions, 7 %, la Police, 12 millions, Service Incendie 14 millions, 8 et des %, l'ISPH, vous voyez que cela se situe aux environs de 5 millions d'euros avec les modifications notamment au Centre-Ville au niveau des ramassages. Dans les grands projets sur lesquels nous nous permettons d'attirer votre attention, c'est que malgré la situation qui reste difficile, ce budget est un budget de consolidation mais on continue à garder un rythme d'investissements important. D'abord le plan qualité pour les citoyens qui pour nous est essentiel, le citoyen doit bénéficier d'un service communal de qualité et à cet égard, nous avons mis en œuvre et on restructure tout le mécanisme de gestion de notre personnel communal avec notre département de gestion des ressources humaines, avec ce que j'ai appelé le G40 qui est un groupe de fonctionnaires de niveau intermédiaire et de haut niveau de la Ville avec qui on travaille en direct et qui sont toutes celles et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, présentent des rapports au Collège, un comité de direction, etc. Elaboration d'un plan informatique important, réorganisation du fonctionnement des services, comme par exemple Buisseret. Dans la propreté et on en a parlé tout à l'heure, organisation par l'ISPH d'une collecte de tous les déchets à domicile avec là aussi un très grand effort de l'ISPH, poursuite de collectes spécifiques dans l'intra-muros, mise en œuvre de la Charte du Respect de l'Autre et on désignera dans les prochaines semaines, un contrôleur ou une contrôlease sanctionnateur ou sanctionnatrice et nous recherchons soit aux CBR soit aux anciens Ciments d'Obourg, appelés HOLCIM maintenant, un lieu pour installer un nouveau

parc à containers dans la zone Est de Mons. Pour ce qui concerne la mobilité, on a présenté le plan de circulation de Jemappes-Flénu, nous sommes en train maintenant de travailler et c'est presque terminé, le plan d'Hyon qu'on présentera et on discutera avec la population et on élabore celui d'Obourg-St-Denis et d'Havré. On poursuit alors ce plan avec la Région Wallonne, des grands axes de pénétration et de la ceinture de Mons avec bien sûr le pont de Ghlin qui est un ouvrage de grande ampleur et aussi toute une série d'autres travaux et d'autres ronds-points à d'autres endroits. Toujours dans la mobilité, on est en train d'élaborer un circuit inter urbain avec le TEC, on renouvelle les abris-bus puis il y a aussi, parce que c'est la mobilité des piétons, la réfection des trottoirs, nous quintuplons le budget prévu et nous le mettons en budget d'investissements. En matière d'enseignement, nous négocions avec la Province la synergie pour qu'il y ait un pôle montois intégré dans l'enseignement provincial pour notre enseignement technique qui est resté en nombre très modeste par rapport au reste de l'enseignement de la Province de Hainaut ainsi que l'enseignement de promotion sociale. C'est clair qu'il est fondamental que notre enseignement puisse s'intégrer dans la dynamique et la synergie complète de la Province de Hainaut qui est un pouvoir organisateur d'importance pour l'enseignement technique et l'enseignement de promotion sociale et avec les réorganisations qui vont se faire au niveau de la Communauté Française je pense qu'il était fondamental pour nos enseignants et pour la qualité de l'enseignement que ce soit un même et seul PO qui puisse gérer l'ensemble de ce type d'enseignement. Les discussions sont en cours, on est loin de finaliser mais nous discutons. Pour suite de la mise en œuvre alors des dispositifs de sécurisation aux abords des écoles, où là on a prévu 150.000 euros supplémentaires, hélas, à cause du vandalisme il faut des dispositifs de surveillance, comme vous le voyez ici, et il y a d'autres investissements pour environ 550.000 euros dans les établissements scolaires communaux. Pour les sports, la piscine on en a parlé, RAEC toujours la programmation telle qu'elle est prévue pour une équipe de Division 1, et donc dans l'état actuel des choses, la programmation reste telle qu'elle est prévue. Le skate parc, vous venez d'en décider, c'est pour les adolescents et d'ailleurs, cela a été conçu avec eux et nous avons alors toute une série d'investissements pour des clubs, cela va depuis Cuesmes, Havré en passant par d'autres clubs, Ghlin et autres de la Ville de Mons. Alors, dans les infrastructures, le Théâtre du Manège, les travaux ont repris, on espère une finalisation en 2005 ; Musée des Beaux-Arts, on entame la rénovation en 2005 ; Théâtre Royal, on refait la toiture et aux Arbalestriers, vous avez pu voir que les travaux sont en cours. Les

Abattoirs, cela se poursuit, ainsi que la Collégiale Sainte-Waudru où il y a également des travaux. Et la part de la Ville reste modeste, c'est toujours 10 %, vous voyez tant pour les Abattoirs que pour la Collégiale, la Ville n'intervient que pour 10 % du montant des travaux. Œuvres sociales et familiales, nous avons toujours ce terrain à la Route de Wallonie et vous connaissez la situation, nous en avons longuement parlé et on poursuit les procédures en cours. Pour les gens du voyage, on recherche toujours un terrain qui soit conforme aux prescriptions de la Région Wallonne. Les aires de jeux, on a dû les supprimer quasiment toutes parce qu'une nouvelle réglementation faisait que les aires de jeux qui existaient n'étaient plus conformes et donc il a bien fallu, afin d'éviter toute difficulté, les supprimer et maintenant vous voyez qu'on les remplace, 14 modules dans les écoles et 9 aires de jeux publiques. On met en place aussi une cellule d'accompagnement pour les sans domicile fixe qui sont en nombre significatif et on le fait avec le Service de Prévention, le CPAS et la Police communale. Alors dans la politique des grandes villes, on a réorganisé l'ensemble de l'équipe qui était chargée du budget participatif et de la politique des grandes villes à Jemappes-Flénu, on a établi le programme d'actions 2005-2007 avec les subsides du programme grandes villes, d'ailleurs on a là plus de 6 millions d'euros et on prévoit une rencontre pour discuter de l'ensemble de ce qui est en route, le 2 février à Jemappes. Le logement, le programme de la Sorelobo, déconstruction-construction, avec une synergie Ville/Sorelobo et des partenaires privés, on recherche donc des PPP, un partenariat public-privé. Nous venons d'obtenir un courrier du Ministre DUPONT nous accordant 2 millions et demi d'euros pour justement le logement et donc, c'est sur trois ans, cette année-ci et les deux années qui viennent, nous allons l'utiliser dans une synergie avec la Sorelobo et les pouvoirs privés, justement pour intensifier nos programmes de reconstruction PPP, logements sociaux, logements moyens, logements mixtes. Et on ouvre un guichet unique d'informations pour l'ensemble des questions liées au logement sur la Ville de Mons. La valorisation urbaine, vous connaissez tout ce qui se fait sur la Grand-Place, je n'y reviens pas, et on poursuit dans les rues adjacentes, ce que l'on appelle la revalorisation urbaine avec une intervention de la Ville de 10 %. C'est un peu rapide mais comme je sais que vous avez été très attentifs et que vous avez lu en détail les notes qui ont été préparées, on s'est permis de résumer au maximum. Alors je cède la parole à M. l'Echevin.

M. MILLER, Echevin : Merci, M. le Bourgmestre, chers collègues, Mesdames, Messieurs. Après l'exposé introductif de notre Bourgmestre, je pense que je vais

essayer d'entrer non pas dans le détail mais je vais essayer de faire une synthèse, de vous présenter une synthèse des grands enjeux du budget que j'ai l'honneur de vous présenter au nom de mes collègues du Collège. Alors, comme fil conducteur de mon exposé, je vais prendre une note qui est une note légale qui a été rédigée par un réviseur d'entreprise qui surveille l'évolution financière et budgétaire de la Ville de Mons. Cette note je l'ai remise aux chefs de groupe jeudi dernier lors de la réunion de toutes les commissions conjointes du Conseil communal de façon à ce que les différents groupes puissent en prendre connaissance à l'aise. Alors, j'insiste sur ce point parce que d'une part, la loi communale ne nous oblige pas à remettre cette note aux différents groupes mais je pense qu'il est de toute façon, pour la qualité de nos débats et pour la bonne appréciation que vous porterez sur ce budget, il était nécessaire que vous en soyez informés. De plus, le document a été remis suffisamment tôt. Alors voilà, cette note évidemment ne constitue pas un élément décisif bien entendu, c'est l'examen d'un observateur extérieur, observateur tout à fait compétent, qui examine depuis déjà longtemps, depuis déjà quelques années, l'évolution de nos finances et il rend ce travail aux autorités de tutelle, travail qui à mes yeux présente deux mérites essentiels. Tout d'abord et je pense que notre Bourgmestre y a suffisamment fait allusion, tout d'abord la note du réviseur met en évidence, Mesdames, Messieurs, la situation financière difficile de la Ville de Mons. Notamment, le réviseur traite de l'année budgétaire 2006 et il écrit, je vous le cite : l'objectif d'atteindre l'équilibre pour la fin 2006 semble difficile, difficile sans l'intervention de l'aide Tonus et elle va nécessiter sans nul doute des mesures complémentaires de rationalisation. Alors, la conclusion montre effectivement à quel point pour gérer l'ensemble des finances et du budget de la Ville, des efforts sont nécessaires. Cette conclusion illustre le tableau qui est repris à la page 3 et qui est consacré à l'année 2006. Et le réviseur fait une comparaison entre le plan de gestion initial. Comme vous le savez, notre Ville est sous plan de gestion, c'est-à-dire que nous nous sommes engagés à respecter et à mettre en œuvre un certain nombre de mesures pour arriver à l'équilibre fin 2006. Cela va être difficile dit le réviseur et il prend le déficit annoncé au plan de gestion, 6.936.000 euros lequel pourrait même monter jusque 8.573.000 euros. Donc, incontestablement, la Ville de Mons, d'après l'affirmation d'un observateur indépendant, la Ville de Mons au point de vue budgétaire et financier est dans une situation problématique. C'est à cette situation que nous sommes confrontés alors il ne me revient pas à moi de porter de jugement de politique sur l'héritage du passé, moi, mon travail est de m'en tenir à la situation présente. Car et

c'est bien là le deuxième mérite de cette note de M. le Réviseur, elle fait apparaître tout aussi clairement d'un côté, je vous l'ai dit, des difficultés financières et budgétaires de la Ville de Mons mais en même temps, malgré les lenteurs, malgré la masse d'activités à rénover, à moderniser et à entreprendre et M. le Bourgmestre vient de les présenter de façon, je ne vais même pas dire de façon détaillée, car c'est un résumé de tout ce qui est en cours et en œuvre, le Collège, la note le montre, le Collège, dont votre serviteur, fait son travail. En effet, si l'on prend la page 2 de cette note, le même tableau relatif cette fois à l'année qui nous occupe, c'est-à-dire 2005, il apparaît clairement qu'au niveau des projections du plan initial négocié par la Ville avec l'autorité de tutelle, à savoir la Région Wallonne, le déficit estimé était de 8.225.000 euros. Le projet de budget que le Collège a l'honneur de présenter à votre examen et à votre approbation, le projet de budget que nous présentons est, Mesdames, Messieurs, en équilibre. En équilibre, c'est-à-dire que l'écart budgétaire positif est de 8.225.000 euros dont, et bien c'est un élément important, c'est un élément fondamental du budget que nous présentons, dont 7.890.610 euros d'aide Tonus. Ceci amène le réviseur à souligner plusieurs bons points du travail collégial. Tout d'abord, en matière de maintien des frais de personnel, le plan de gestion est respecté. Cela c'est un élément extrêmement important puisque la Ville de Mons a une administration très très importante, ce Collège a pris à bras le corps ce problème et nous respectons les engagements pris vis-à-vis de la Région Wallonne. Par ailleurs, autre élément structurel très important. Le fait que la politique menée au niveau du CPAS et notre collègue le président du CPAS en parlera plus longuement, la politique menée au niveau du CPAS permet à la Ville de réduire progressivement sa dotation tout en étant attentifs, tout en pouvant répondre, cela c'est extrêmement important aux yeux du Collège, aux difficultés sociales nombreuses que connaît notre population. Ce sont donc là deux types de mesures structurelles particulièrement importantes. Le réviseur constate également, en page 5, que les balises qui sont fixées par le plan de gestion en matière d'endettement sont respectées. Et enfin, que des mesures préconisées lors de l'établissement du plan, j'en cite quelques unes, diminution des frais de déplacement, prestations de l'imprimerie, désignation des fonctionnaires responsables budgétaires, tout cela nous l'avons fait, nous sommes en train de le faire, nous sommes occupés de le développer et le réviseur de conclure, je cite : ces mesures ont déjà produits des résultats positifs étant donné l'amélioration du résultat à l'exercice propre et ce, malgré la constitution de provisions qui n'avaient pas été intégrées dans le plan de gestion, au 31.12.2003, elles atteignent 7,6 millions d'euros. Je sais qu'il pointe l'extrême lenteur

de ces mesures au moment où elles ont été prises, mais, Mesdames, Messieurs, ce n'est pas à moi de vous dire que la Ville de Mons, c'est un énorme paquebot et malgré la difficulté de la mise au œuvre de toutes ces mesures, elles apportent déjà aujourd'hui, je reprends les mots du réviseur extérieur, qui écrit elles apportent déjà aujourd'hui des résultats positifs. Mesdames, Messieurs, tout cela est à mettre au crédit de l'équipe qui mène ce paquebot et bien entendu, de son commandant. Cela étant, je tiens à souligner un point qui me tient à cœur et qui doit retenir votre attention. Méthodologiquement, le réviseur prend comme unique point de référence le plan de gestion initial donc celui qui a été négocié au départ par les responsables de la Ville de Mons avec l'autorité de tutelle et il examine les montants qui ont été débattus, qui ont été négociés, qui ont été acceptés. Et il dit, voilà à quoi la Ville s'est engagée, nous sommes en telle année, où en est-on, où en est la Ville de Mons par rapport à ses engagements pris en 2002 avec la Région Wallonne. On peut comprendre sa logique, on peut sincèrement la comprendre mais je dirai qu'elle pêche peut-être un peu par simplicité, par simplisme, pourquoi ? Parce que nous, nous sommes tenu en tant que Collège d'adapter chaque année, en fonction des budgets, en fonction des modifications budgétaires, en fonction des comptes que vous arrêtez, nous sommes obligés, nous, d'adapter ce tableau de bord, ce plan de gestion. Parce que dans une Ville comme la nôtre, il arrive évidemment, il est arrivé évidemment entre 2002 et 2004, beaucoup de choses. Beaucoup de choses budgétairement parlant, bien entendu. Je vais prendre quelques exemples. Les aides Tonus. Les aides Tonus décidées par la Région Wallonne et octroyées à la Ville de Mons compte tenu de la situation financière héritée du passé, et ces aides Tonus ne sont pas inscrites dans le plan de gestion de départ. C'est normal puisque le plan de gestion qui a été remis, les chiffres qui ont été remis avaient justement pour but, pour fonction de nous amener à obtenir ce plan Tonus. Ce qui n'est pas non plus pris en compte, c'est quoi ? C'est le remboursement de la dette de la charge suscitée par ces aides. Donc, Mesdames, Messieurs, entre 2002 et 2004, il y a beaucoup d'événements budgétaires qui ont interférés, qui ont influencés l'évolution de ce plan de gestion, je regrette un peu que le réviseur n'en tienne pas compte mais il n'empêche, en bout de course, aujourd'hui le Collège est en mesure de vous présenter un budget en équilibre. Le projet de budget de 2005 que j'ai l'honneur de vous présenter, je le répète, je vais reciter un chiffre, équilibre, 169.328.142 euros en dépenses et en recettes. C'est un équilibre qui est atteint après avoir incorporé l'aide Tonus, montant 7.890.000, je l'ai dit, 7.890.000 cela veut dire quoi ? Cela représente exactement 70 % de l'aide Tonus reçue en 2003.

Donc, il y a une réduction de cette aide Tonus. Le fait que non seulement il y ait une réduction de l'aide Tonus mais qu'en plus on ait pu présenter un budget en équilibre, montre que notre Collège a pris effectivement le taureau par les cornes. Nous avons amélioré le budget de 1.482.000. Ceci, et j'en viens à ma conclusion, ceci réalisé sans augmentation de la part communale à l'impôt des personnes physiques. Cette part est toujours fixée à 8 % alors que de nombreuses autres communes et villes de la Région Wallonne et dans l'environnement immédiat de Mons, sont déjà à 8,5 % et que la circulaire ministérielle, compte tenu de la réforme fiscale, prévoit la possibilité de monter jusqu'à 8,8. Donc, le budget équilibré est présenté de cette façon sans qu'il y ait d'augmentation de la pression fiscale pour nos concitoyens. Donc, en conclusion, Mesdames, Messieurs, je remercie les collègues du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Mons, je remercie mes collaborateurs, je remercie aussi les collaborateurs des différents Echevins qui ont permis que ce budget puisse ainsi être présenté.

M. DI RUPO, Bourgmestre : A mon tour, je m'associe à ces remerciements et voudrais adresser à M. l'Echevin mes félicitations pour la qualité et la préparation du budget. Mes chers collègues, sans vouloir abuser de votre attention, est-ce qu'on ne passerait pas immédiatement à la Régie suivi du C.P.A.S. ? Ok, la Régie, M. l'Echevin de la Régie, on remet l'écran.

M. CARPENTIER, Echevin : M. le Bourgmestre, chers collègues, le budget de la Régie Foncière et de services, pour l'année 2005, présente au chapitre I, donc du budget ordinaire de la Régie Foncière, un montant de 1.945.946 euros en matière de recettes. Celles-ci proviennent de la vente de terrains et d'habitations pour un montant de 279.099 euros, de l'exploitation des immeubles acquis ou construits par la rénovation urbaine pour un montant de 368.952 euros, de l'exploitation d'immeubles dans le cadre de la législation des sans-abris pour un montant de 36.001 euros, des locations de biens du domaine privé pour un montant de 735.654 euros, de prestations pour compte de tiers pour un montant de 467.440 euros, de revenus de fonds placés exceptionnels pour un montant de 58.000 euros. La diminution de ces recettes par rapport à 2004 réside uniquement sur la vente de terrains et d'habitations qui sera moins importante en 2005. En effet, en 2004, nous avons prévu la vente d'un certain nombre d'emplacements de parking au parking Rachot. Et donc, cela n'a pas rencontré le succès que nous avons espéré puisqu'il n'y a qu'un emplacement jusqu'à présent qui a été vendu. Enfin, en compensation, nous louons bien entendu tous ces emplacements donc une recette au

service ordinaire. En matière de dépenses, un montant de 3.011.554 euros est prévu. Ce montant se décompose de la manière suivante : frais de personnel : 652.337 euros ; charges sociales et pensions : 201.018 euros ; frais généraux : 258.300 euros ; frais de locaux : 206.500 euros ; les charges financières pour un montant de 1.438.269 euros ; les frais d'entretien du patrimoine pour 194.000 euros ; les frais de transport pour 8.730 euros ; des frais de publicité relations publiques et contentieux pour 11.200 euros ; des frais d'études et plans pour 40.000 euros et des charges exceptionnelles pour 1.200 euros. On enregistre une augmentation de 190.000 euros par rapport à 2004, 80.000 euros au niveau des frais généraux pour remboursement de cautions et charges locatives, 50.000 euros au niveau des charges d'emprunts et 60.000 euros pour travaux et prestations pour compte de tiers. Au chapitre II du budget, donc le chapitre II du budget de la Régie Foncière et de services reprend le programme d'investissements pour un montant de 9.174.601 euros, au niveau des dépenses, soit 3.000.000 d'euros de plus qu'en 2004. Il y a une série d'acquisitions et de réalisations en cours notamment l'acquisition d'un terrain appartenant au MET situé sur le site de la Caserne Léopold à Mons afin d'assurer la maîtrise foncière de ce site pour son développement, un plan communal d'aménagement étant en cours d'élaboration. L'aménagement de CALVA, donc Centre d'Activités Locales de la Vie Associative, à Havré et à Spiennes et l'achèvement du CALVA de Maisières. La construction du skate parc comme M. le Bourgmestre l'a dit tout à l'heure à Hyon, l'acquisition de terrains pour l'agrandissement de cimetières et l'aménagement de parcs à containers, notamment à Obourg, rue des Fabriques, comme l'a dit M. le Bourgmestre, l'acquisition d'un terrain pour nomades et des acquisitions diverses d'opportunité. Dans le cadre de la politique du logement, c'est un ensemble de crédits pour un montant de +/- 1 million d'euros qui sera consacré à l'acquisition d'immeubles insalubres et à rénover avec une priorité sur Jemappes-Flénu dans le cadre d'une opération subsidiée par le programme Politique des Grandes Villes à concurrence d'un montant de 500.000 euros. Un important budget d'un montant de 3.627.775 euros sera également consacré à la rénovation et la revitalisation des centres urbains. Le budget 2005 prévoit la rénovation des façades des n°s 3, 4, 5 et 8 de la Grand-Place. Il s'agit de la participation de la Ville à la dynamique de rénovation de notre Grand-Place ; les frais d'études du projet de quartiers de Jemappes, étape indispensable dans la reconnaissance d'un périmètre de rénovation urbaine ; l'opération de revitalisation du quartier du Béguinage, la revitalisation du quartier Rachot qui entre dans sa phase finale, la troisième partie du programme de

logements est annoncée, elle comportera 28 logements ; la revitalisation de la rue des Sars ; la rénovation de la Rampe du Château. Je tiens à souligner ici la répercussion favorable qu'entraîneront toutes ces opérations de revitalisation et de rénovation sur l'extension du parc de logements. Au niveau de la gestion des parkings couverts, donc la gestion du parking de la Halle prévoit un bénéfice de 27.998 euros et la gestion du parking de la Grand-Place, un bénéfice de 149.197 euros. Ces bénéfices sont en légère régression par rapport à 2004, suite à l'augmentation des charges financières dues aux investissements consentis. En vue d'atteindre ces résultats, la politique privilégiant le rotatif par rapport aux abonnements sera poursuivie. Il faut noter l'important effort de modernisation qui a été mené ces dernières années, au niveau de l'éclairage, du système de surveillance électronique, système de gestion, de sécurité, le télé jalonnement. Pour 2005, cette dynamique sera poursuivie notamment par des travaux de mise en conformité, de mise en peinture et de revêtement de sols ainsi que de sécurité. Au niveau de la gestion des horodateurs, un bénéfice de 991.884 euros est estimé. Il était estimé à 535.864 euros au budget de 2004, soit une augmentation de 456.020 euros par rapport à 2004, le renforcement du staff des contrôleurs civils portant ses effets bénéfiques. Au niveau de la gestion de l'informatisation, l'intervention de la Ville est de 1.401.770 euros pour 2005 soit une augmentation de 158.236 euros par rapport au budget 2004. Cette augmentation est due notamment à l'accroissement des charges financières d'emprunts vu les importants investissements réalisés pour la modernisation du parc informatique. Toutefois, dans le budget 2005, est repris le personnel du CPAS qui est mis à disposition pour l'informatique et qui, en 2004, dont les charges étaient répercutées dans le budget du CPAS. Apparaît également en recettes un poste de 244.872 euros, recettes provenant du CPAS puisque une clef de répartition 2/3-1/3 a été élaborée pour la répartition des frais, ce qui n'existait pas dans le budget de 2004. En conclusion, par rapport au plan de gestion, le budget 2005 de la Régie Foncière et de services est globalement en boni de 42.929 euros. Voilà, M. le Bourgmestre, mes chers collègues, les grandes lignes du budget de la Régie Foncière et de services pour l'exercice 2005 et je profite de l'occasion pour remercier tous les agents de la Régie Foncière et de services pour leur aide efficace et permanente à la réalisation de nos objectifs et pour leur implication dans la préparation du budget qui est soumis à votre approbation. Je vous remercie de votre attention.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Merci, M. l'Echevin. Alors, si vous acceptez, chers collègues et toujours sans transition, nous passons à l'examen du CPAS. M. le Président du CPAS, je vous en prie.

M. BARVAIS, Conseiller : Mesdames, Messieurs les Conseillers, Mesdames, Messieurs, bonsoir, nous allons donc examiner le budget du CPAS qui est un budget qui a déjà été voté au niveau du Conseil de l'Aide Sociale et qui évidemment doit vous être présenté. Alors, ce qui est important au niveau de ce budget, c'est de voir que nous avons une augmentation par rapport au budget initial de 1.500.000 euros, cette année par rapport à 2004. Je vais vous signaler aussi à partir de quelques chiffres que le CPAS cela représente 750 personnes occupées, c'est-à-dire un employeur important dans la région. On l'a déjà évoqué, la dotation communale est en baisse, c'est ce qui était prévu dans le plan de gestion et que la dotation communale représente actuellement 26 % des recettes du CPAS. Donc, le budget est en légère augmentation mais c'est surtout les actions que nous essayons d'augmenter. Alors, ce qui est important lors de la présentation du budget du CPAS au niveau de la Ville, c'est de faire une petite photographie de l'état social de notre population. Alors, quelques critères que nous vous proposons, c'est d'une part l'évolution du nombre de revenus d'intégration, c'est-à-dire l'ex minimex et vous voyez que pour des chiffres qui, en 1999 étaient donc de 2.162, actuellement nous sommes à 2.100, il y a une petite diminution et une nouvelle augmentation à partir du moment où la loi a changé, c'est-à-dire le moment où on a eu une individualisation des droits. On le voit mieux sur la dia suivante, où vous avez ici l'évolution année par année du nombre de dossiers et vous voyez ici la forte augmentation qui était en 2002 au moment où nous sommes passés à la loi R.I.S., c'est-à-dire le revenu d'intégration, les couples qui n'avaient qu'un seul dossier sont notamment passés à deux dossiers, ce qui explique cette augmentation. Par contre, l'évolution de l'année 2003 et de l'année 2004, est stationnaire, raison pour laquelle cette année, nous n'avons pas prévu d'augmentation dans notre budget dans les dépenses au niveau des revenus d'intégration. Alors, ce qui est intéressant, c'est de comparer le taux de revenus d'intégration, Mons se situe à 2,3 % de sa population dont les personnes bénéficient des revenus d'intégration. Nous sommes plus proche de Liège qui est à 2,8 que de Charleroi qui est à 1,4. Chiffre important à retenir, c'est que le contrat d'avenir de Wallonie fixe comme échéance 1,0. Donc, vous voyez que nous, nous sommes encore loin du chiffre à obtenir. Deuxième critère qui est intéressant, c'est l'évolution de l'endettement. Vous avez ici l'évolution des dossiers en médiation

simple, nous passons de 164 à 270 dossiers et cela ce n'était encore qu'en septembre 2004, cela veut dire une augmentation de 60 %. Par contre, au niveau de la médiation judiciaire, on voit une diminution, qui est une diminution factice parce que étant donné que nous avons énormément travaillé en médiation simple, que la médiation judiciaire peut être gérée soit par des avocats, soit par des huissiers, c'est eux qui se chargent plus de ces médiations, notre tâche étant surtout la première ligne, médiation simple. Vous voyez aussi l'évolution du nombre de placements de compteurs à budget qui est une évolution sensible. Je vous rappelle qu'au niveau du CPAS nous avons un service qui s'appelle Talexus et qui permet aux personnes qui ont des compteurs à budget de venir recharger leur carte pour leur compteur. Au niveau guidance budgétaire, aussi une grosse évolution, 150 en 2002, 196 en 2003, 257 en 2004, ce qui veut dire que le problème de gestion budgétaire reste évidemment une de nos priorités. Alors, quelles sont les priorités ? On en a défini 6, l'insertion socio professionnelle, surtout l'insertion professionnelle, suivie de l'insertion sociale, les jeunes, les seniors, le logement et l'accueil. Insertion professionnelle, vous le connaissez, on l'a déjà expliqué, c'est la politique d'intégration par les contrats « article 60 », vous voyez ici la grosse évolution qui s'est passée de 99 à 2003, 2004, on assiste à une stabilisation, pourquoi cette stabilisation ? Parce que, d'une part, c'est une population énorme à gérer et que, d'autre part, avant que ces personnes ne puissent arriver à l'insertion vers l'emploi il y a tout un travail qui est un travail important d'insertion sociale qui est notre priorité suivante et ce qu'il faut savoir aussi, c'est que dans les années 2002-2003, dans notre population qui était une population stabilisée à ce moment là, toutes les personnes susceptibles d'être mises rapidement à l'emploi, l'ont été. Donc, maintenant, c'est vraiment un travail qui est un travail de plus longue haleine avant d'arriver à ce niveau d'intégration. On reproche souvent au CPAS de ne s'intéresser qu'à l'article 60 et donc d'extraire la population du R.I.S. pour le transférer au chômage, donc on, s'est inscrit déjà depuis longtemps en collaboration avec le FOREM, collaboration qui a généré ce service qu'on appelle Pro Action qui est un service d'ailleurs qui fait école puisque, au départ on ne travaillait que sur Mons, actuellement nous travaillons avec toutes les maisons de l'emploi qui se créent dans la zone de la CUM, c'est-à-dire qu'un service Pro Action existe maintenant à Frameries, il va exister à Quaregnon, il existe à Colfontaine et il est en cours d'installation aussi à Saint-Ghislain. Le mode de fonctionnement de Pro Action est un mode de fonctionnement où les personnes doivent être demandeuses, c'est-à-dire que quand elles arrivent à trois mois avant la fin de leur contrat d'intégration, on leur

propose de travailler avec Pro Action, c'est un accompagnement individualisé, c'est ce qu'on appelle le caotching, 7 personnes sur 10 acceptent de travailler avec Pro Action et si les personnes acceptent on est à un taux de 70 % de sorties que l'on appelle positives, c'est-à-dire des personnes qui retrouvent un emploi ou des personnes qui retrouvent une formation qualifiante. L'insertion sociale, donc c'est tout le travail qui est fait en amont surtout un travail fait par les assistantes sociales de terrain, de mode d'évolution, c'est par exemple la politique « article 27 », vous la connaissez, donc ce sont les accès aux spectacles surtout du Manège mais également d'autres activités notamment à Saint-Ghislain qui sont dans le catalogue de l'article 27 et pour 1,25 euros ces personnes peuvent participer à ces spectacles. Mais comme cela demande quand même un niveau assez élevé au niveau qualité des spectacles, cela n'intéresse pas tout le monde, donc, nous avons voulu aussi mettre sur pied un autre service qui est une forme de chèques services « Mons citoyenneté, j'y participe », et nous avons déjà émis selon le même principe que l'article 27, c'est-à-dire une faible participation des usagers, 1,25 euros, des chèques qui leur permettent d'accéder à des activités type Imagix, type basket, type football, cela leur permet d'aller avec les enfants notamment à un spectacle au niveau d'Imagix et cela renforce les liens au niveau de la famille et cela permet un peu de les mobiliser, de venir dans notre service d'insertion et d'ainsi pouvoir être progressivement remobilisé. L'insertion sociale c'est aussi le travail de notre entreprise de formations par le travail. Je ne reviendrai pas sur les différents modules que nous avons. Simplement pour montrer qu'il y a une évolution au niveau du nombre d'heures de stagiaires et que pour 2005, nous allons encore renforcer ce pôle parce qu'il est absolument indispensable de pouvoir mettre les futurs candidats aux articles 60 dans des stages de formation sur le terrain. Autre priorité, ce sont les jeunes, cela aussi vous le savez depuis longtemps, au CPAS nous avons un service qui s'occupe des jeunes, nous avons un service qui est un service spécialisé pour l'accompagnement de la population de 18 à 24 ans, mais ici on parle surtout du travail sur les familles, du travail sur les enfants, pour rompre évidemment cet héritage du quart mondisme pour que vraiment les enfants soient sortis de leur milieu, réussissent au niveau scolaire et trouvent un chemin qui est un chemin un peu plus porteur que ce qu'il ne serait s'il n'y avait pas des structures dès le plus jeune âge comme les maisons communales d'accueil de l'enfance puisque nous en avons déjà ouvert une à la cité l'année passée et que nous sommes en train de travailler sur une structure de 24 places qui devrait être terminée fin de 2005. La particularité de cette maison c'est que nous pourrions accueillir des enfants handicapés

mais que l'accès aux parents handicapés sera rendu possible et nous souhaitons, on va voir au niveau financier, c'est évidemment beaucoup plus lourd à gérer au niveau personnel et au niveau financier, une structure ouverte 24 h/24 pour permettre aux parents qui sont en famille mono parentale et à horaire décalé de pouvoir aussi avoir un accès à l'emploi. Les seniors, nous avons un service de maintien à domicile qui s'appelle Acasa, il y a plus de 90 personnes qui travaillent dans ce service, donc c'est un service où nous avons des aides familiales, des aides ménagères, nous avons un service de repas à domicile, un service infirmier. L'équilibre financier a été atteint en 2003 et en 2004, nous dégagerons aussi un petit bénéfice qui est surtout dû au travail sur les titres services puisqu'il faut savoir que notre service est actif au niveau des titres services, nous avons là, ce sont les chiffres je crois de septembre-octobre où il y avait 13 personnes, maintenant on est à plus de 15 ou 16 personnes, surtout dans le domaine des aides ménagères, mais nous avons aussi un service qui est un service de taxi social, un service pour les courses accessible via les titres services et nous sommes en train de finaliser un service de brico dépannage qui sera opérationnel, à mon avis, pour février-mars 2005. Voilà l'évolution des contrats mais cela continue à monter. Alors, les seniors, aussi ce sont les maisons de repos, nous avons deux maisons de repos, l'équilibre financier est positif. Nous y développons de nombreuses activités notamment un accueil de jour à la bonne Maison de Bouzanton, depuis 2003, c'est un service qui est sous utilisé, c'est assez curieux, ce sont des services qui ne marchent pas tellement bien dans notre région, pourtant cela permet d'accueillir des personnes âgées pour venir passer un séjour pendant la journée, retourner chez elles, cela soulage un peu la famille, mais cela permet aussi aux personnes âgées qui sont au moment de la transition, c'est-à-dire au moment où elles se demandent quelle sera leur vie quand elles se trouveront dans un home et qu'elles devront quitter leur domicile mais cela permet justement une mise en situation et une participation à des activités qui sont des activités de groupe. Huit lits «court séjour », nous allons en installer huit au home de Cuesmes, les plans sont finalisés donc pour fin d'année, cela sera opérationnel et évidemment avec ces deux homes, nous essayons de participer à la vie culturelle et associative notamment en participation avec le Service de Prévention et les Bains Douches qui sont à proximité. Le logement, vous savez que sur la région de Mons le logement est un gros problème, la Sorelobo qui est devenue l'Immobilière Sociale Toit et moi, nous travaillons en collaboration avec elle et nous allons avoir effectivement une surcharge au niveau social en plus à ce niveau là parce qu'il faut savoir que cette Immobilière Sociale elle se

reconcentre sur son métier de base, c'est-à-dire le fait de construire des logements et les maintenir en qualité à des prix abordables, mais tout le travail qu'est le travail social qu'ils faisaient en interne est un travail qui va être externalisé, qui va être fait par les CPAS, à la limite ce n'est pas plus mal puisque c'est notre métier et nous travaillons avec l'ex Sorelobo pour avoir surtout une bonne relation et surtout une continuité dans l'action ce que nous souhaitons c'est avoir la possibilité d'intervenir dès que des problèmes de logements se manifestent après un retard de deux à maximum trois mois de loyer pour justement pouvoir intervenir en amont et ne pas se retrouver dans des systèmes de médiation de dettes voir de médiation judiciaire. Notre rôle aussi, c'est tout ce qui concerne la politique d'urgence du logement, ce sont les abris de nuit, c'est l'hôtel social, les logements de transit. Nous avons dans le plan triennal du logement de la Ville de Mons 13 logements de transit qui doivent être construits mais le fait de devoir les construire cela nous mène probablement aux environs de 2006-2007, or ces logements nous en avons besoin maintenant, et grâce à un travail avec Toit et moi, je suppose que pour fin janvier nous aurons 13 logements de l'ex Sorelobo qui nous seront mis à disposition, c'est-à-dire loués pour que nous puissions travailler sur ces logements sous forme de logements de transit, c'est-à-dire un accompagnement si possible de maximum 6 mois pour remettre les gens à flots, leur réapprendre à gérer correctement un budget et retrouver évidemment leur autonomie. Pour réussir tout cela évidemment il faut du personnel, je vous ai dit que nous avons 751 personnes, ce qui est intéressant c'est de voir que les maisons de repos et Acasa représentent 35 % du personnel qui travaille pour les personnes âgées, si vous y ajoutez la Cité de l'Enfance, on arrive à 46 % du personnel du CPAS qui travaille dans des secteurs d'activités je dirai connexes mais pas vraiment dans le métier de base qui est l'action sociale de gestion notamment du R.I.S. Evidemment, il faut de l'argent et ce qui est intéressant de voir c'est l'évolution des prévisions. Là ce sont les chiffres que le réviseur de la Ville et le réviseur du CPAS nous a fournis et qui sont intéressants en ce sens que lorsqu'on a commencé à travailler sous forme de nos tableaux de bord avec les prévisions pluriannuelles, au moment où on s'est installé les prévisions pour 2005 étaient pour l'année de 5 millions d'euros, donc à l'exercice propre. Lorsque l'on a décidé d'une augmentation très sensible du subside de la Ville, le déficit pour 2005 était prévu de 3.300.000, donc on a commencé sur le plan de gestion, nous étions encore à - 0,8. Lorsqu'on a réactualisé le plan de gestion en 2002, nous avions encore une projection d'un déficit de 1.500.000. Actuellement, on vous propose un budget qui est équilibré

donc ce qui veut dire un travail important par les services pour essayer d'arriver à cet équilibre, chose que nous avons atteint et nos projections actuelles sont en équilibre jusque 2007, en utilisant évidemment le fond de réserve à ce moment là. Nos recettes, quelles sont les origines de nos recettes ? Ici, évidemment c'est la Ville de Mons, 26 % , c'est important. Les prestations, ce sont les citoyens, c'est-à-dire soit les achats dans nos magasins, soit surtout dans les locations. Le fédéral et la Région Wallonne pour une grosse part, 54 % ; l'Union Européenne, faible, ce sont les fonds sociaux européens, 0,6 ; la Communauté Française, 9,3 ; les autres, ce sont des parts notamment de participation de certains intercommunales qui sont inscrites en recettes. En dépenses, les dépenses de personnel, 38 %, actuellement dans les transferts on inclus en plus les articles 60, cela c'est seulement les dépenses de politique sociale ; notre dette n'est qu'à 4,8 % et le fonctionnement aussi comme la Ville, on se situe au niveau de 7 % cela veut dire que les économies à réaliser sur le fonctionnement sont vraiment de petites économies et notre masse salariale dépend évidemment des missions que l'on confie au CPAS, plus on nous en met sur la tête plus on a besoin d'avoir du personnel qui heureusement, dans certains projets, est subsidié. Donc, cela veut dire que si l'on veut continuer à tenir la route avec un risque d'augmentation de personnel suite aux missions que l'on nous confie, il est absolument indispensable que nous développiions une politique de projets, politique que l'on mène déjà depuis plusieurs années, pour aller chercher de l'argent à d'autres endroits que dans la poche de la Ville de Mons.

Alors la répartition des dépenses pour vous montrer que l'aide sociale en tant que telle 83,3 % c'est le revenu d'intégration sociale encore avec 7,8 % pour les équivalents du minimex pour les étrangers, 5,7 % c'est l'aide financière directe au niveau des usagers, 88 % ce sont les revenus d'intégration . Alors si nous n'avons pas prévu d'augmentation de nos R.I.S. dans nos dépenses, c'est une question que l'on pourrait nous poser quant au besoin d'augmenter cette dotation puisque actuellement il y a une remobilisation au niveau des chômeurs et on pourrait craindre que certains d'entre eux doivent quitter ce domaine pour revenir au niveau du CPAS. Nous sommes en train de mener une politique en collaboration avec le forem où il y a justement un projet qui vient d'être accepté de plus de 60.000 euros sur 6 mois qui est un accompagnement des chômeurs qui sont les jeunes et qui sont en recherche d'emploi qui sont au chômage depuis longue durée. Donc on est en train de remonter un projet pour justement les mobiliser, éviter que ces personnes quittent le chômage pour se retrouver chez nous pour finalement être remis via un contrat article 60 et se retrouver au chômage. On est

en train d'essayer de travailler en amont et c'est pour cela que nous n'avons pas voulu politiquement inscrire une augmentation hypothétique de nos revenus d'intégration. Alors le budget extraordinaire mais c'est surtout la mise en conformité au niveau sécurité qui va nous coûter beaucoup d'argent, les lits courts-séjours j'en ai parlé et quelques nouveaux locaux administratifs au niveau du home Quiétude. Au niveau des bâtiments donc notre service Acasa va être situé sur la place de Cuesmes, vous connaissez la place de Cuesmes, l'église, c'est le bâtiment qui est juste à côté qui est la cure, c'est là que nous allons mettre tout notre service de maintien à domicile. Alors au niveau aussi des bâtiments, nous sommes en train de travailler sur la rénovation du site de Bouzanton, c'est-à-dire que les façades intérieures vont être refaites et nous sommes en train de réaliser un passage piétons à partir du CPAS via notre bâtiment de la rue Lamir que vous allez voir à la dia suivante et qui permettra ainsi un passage piétons entre la rue Lamir et ce bâtiment qui a été remis en état, voilà l'état au départ qui a été complètement remis à neuf et nous avons maintenant nos services d'insertion socioprofessionnelles et le service de 18 – 24 qui sont dans le même bâtiment, c'est le message aussi que l'on voulait faire passer parce que c'est vraiment la population cible prioritaire pour la remise sur le circuit de la formation ou de l'emploi. Voilà ce que nous espérons réaliser grâce à la dotation communale qui suit le plan de gestion. Je vous remercie.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Voilà chers Collègues, en remerciant M. le Président du CPAS, ainsi que nos collègues. La discussion est ouverte et ce sera d'autant plus agréable que cet écran va être abaissé dans les secondes qui viennent, je remercie d'ailleurs nos collaborateurs et collaboratrices qui ont fait admirablement fonctionner l'ordinateur, et une fois n'est pas coutume, quand on a voulu faire la projection dia cela a fonctionné. Mes chers collègues le débat est ouvert. Qui demande la parole ?
Monsieur Viseur, je vous en prie.

M. VISEUR, Conseiller : Merci Monsieur le Bourgmestre. Comme d'habitude je vais commencer par un petit mot sur la forme et ce sera vite dit car chaque année je demande une note de politique générale soit globale soit par compétence échevinale, le rapport que nous avons reçu avec le budget dont l'essentiel était d'ailleurs la note du Ministre ne peut pas servir de note de politique tel qu'il est. J'ai déjà dit plusieurs fois au Conseil de Police qu'on recevait un document intéressant et j'ai aussi découvert cette année-ci un document du CPAS qui était aussi intéressant. Et alors surprise, il y a

maintenant une note de politique générale de la ville, c'est une bonne surprise mais distribuée juste au moment du début du débat...

M. DI RUPO Bourgmestre : C'était dans le dossier.

M. VISEUR Conseiller : A non non non, désolé !

M. DI RUPO Bourgmestre : Je m'adresse officiellement au Secrétaire Communal.. Depuis la « toute Commissions » c'est à votre disposition.

M. VISEUR Conseiller : J'ai regardé dans le dossier et je n'ai pas vu ce document là, mais bon !.

M. DI RUPO Bourgmestre : La fois prochaine nous irons plus loin et donc c'est pour que vous que la progression de l'amélioration puisse se poursuivre, M. le Conseiller.

M. VISEUR Conseiller : Comme cela je pourrai vous féliciter un peu plus la fois prochaine...

M. DI RUPO Bourgmestre : A mon avis, après les fleurs, les pots. Vous avez la parole.

M. VISEUR Conseiller : Cela c'était pour la forme, sur le fond vous l'avez montré vous même au budget ordinaire, les marges sont minimales et donc le budget est en gros ce qu'on attendait ni plus ni moins. Le carcan est vraiment un carcan très très étroit, les pouvoirs de tutelle sont sévères donc je crois que la seule chose qu'on peut à peu près dire de ce côté là, c'est que la majorité actuelle et la Ville de Mons continuent à récolter les fruits épineux que les majorités précédentes ont semé. A l'extraordinaire, c'est peut-être différent parce que là la Ville a quand même un peu plus de marge elle a plus de marge pour sa politique propre puisque elle peut décider d'affecter sa capacité d'emprunts plutôt à un projet qu'à un autre. Et si on analyse ce qui s'est fait jusqu'à présent mais qui va continuer à se faire, je constate pour ma part que il y a eu trois grands pôles de dépenses. L'un c'est l'avenue du Tir avec l'Albert, le tennis, le basket, etc, le sport de haut niveau, l'autre c'est Jemappes – Flénu où l'entièreté de l'argent que l'on a reçu de la politique des grandes villes a été englouti et le troisième pôle c'est l'hyper centre de Mons, je dirais c'est-à-dire la Grand-Place, les rues environnantes de la Grand-Place dont on va refaire les façades, l'éclairage , etc... Je vais d'abord faire une remarque préalable, c'est que nous avons pratiquement voté tous les projets relatifs à ces trois pôles. Il n'y a pas d'hostilité de notre part à ce sujet et sur ces projets. Si on les prend chacun séparément on peut considérer que ce sont des projets qui sont bien ficelés et comme d'autre part la majorité et en particulier son Bourgmestre tient beaucoup à recueillir l'unanimité sur ce type de dossier, et bien nous avons pu en général apporter une note d'écologiste on a été écouté en tout cas sur certains de ces

dossiers là. Mais le débat budgétaire d'aujourd'hui précisément il a l'avantage de ne pas débattre dossier par dossier et de voir dans son ensemble la politique qui est menée et les grandes orientations. Alors je veux d'abord passer en revue un peu chacun de ces trois pôles, le foot, le tennis, on peut y ajouter le basket, pour répéter pour la énième fois nous ne sommes pas hostiles à avoir des équipes portant le nom de Mons au sein de l'élite. Pour autant à deux conditions, qu'elle véhicule une image positive pour le sport d'une part, pour la ville d'autre part. Et il faut reconnaître que cela n'a pas toujours été le cas et vous avez même dû intervenir à certains moments pour mettre le holà face à certaines dérives qui frisaient le scandale. Alors du point de vue des investissements, le problème c'est qu'on a jamais vraiment su jusqu'où il allait falloir aller. Madame Brohée a posé plusieurs fois la question mais vous n'aviez pas de réponse ferme et définitive à ce sujet. Moi je me souviens qu'au début on parlait de la tribune, avant les élections déjà, c'était la tribune. Et on imaginait de bonne foi je crois au sein de cette assemblée en tout cas nous, qu'après cela le plus gros des investissements serait terminé. Puis il a fallu déménager le tennis, remplacer l'éclairage, je me souviens qu'on a dû mettre des tourniquets. Maintenant c'est la tribune latérale gauche, après ce sera la droite et puis il paraît qu'on va démolir l'ancienne tribune pour en faire une nouvelle là aussi. J'ai lu dans le projet, pas dans le budget 2005 mais plus tard, qu'on va éclairer le terrain B à 600 lux et il est aussi question de créer un terrain synthétique qui est évalué à 500.000 euros. Et quand on pose la question où est-ce que l'on va ? On n'a pas vraiment une réponse définitive pour cela. Je serais tenté de dire nous n'avons pas de réponse avant que M. Jacquemin ne rejoigne notre assemblée...

M. DI RUPO Bourgmestre : Un terrain à 500 millions d'euros ?

M. VISEUR Conseiller : 500.000 euros. J'ai dit millions ? Excusez-moi alors. 500.000 euros c'est déjà pas si peu. Si j'ai dit millions, c'est parce que nous sommes encore de la génération des francs belges et on dérape facilement. Donc je disais que M. Jacquemin a rejoint notre assemblée donc en tant que fervent supporter, il est d'ailleurs administrateur de l'Albert, il intervient quand nous intervenons à ce sujet c'est bien ainsi d'ailleurs mais il a beau dire qu'on peut être invité à un match ce que je ferai sans doute, parce que je n'ai rien contre le foot et surtout vous nous avez dit qu'il existait une maquette. Moi je pose la question où est-elle ? Moi je ne me souviens pas d'avoir vu j'ai demandé à plusieurs personnes y compris d'ailleurs à du personnel du Cabinet moi je ne me souviens pas avoir vu cette maquette elle est peut-être à l'Albert mais ici il ne me semble pas l'avoir vue ou alors c'est que ma mémoire défaille ce qui n'est pas non

plus impossible mais je crois quand même que pour des dossiers moins importants que celui-là on a parfois droit à des grandes réunions préalables où on voit l'ensemble du dossier, où on invite des experts, etc alors qu'ici j'ai plutôt l'impression que c'est une tranche de saucisson à la fois qu'on nous invite à avaler et donc on ne voit pas très bien combien de tranches il reste encore dans le temps. Et je voulais ajouter en tout cas pendant ce temps là il ne faut pas oublier qu'il y a des petits clubs qui galèrent et que on m'a rapporté récemment une équipe féminine a du déclarer forfait en demi finale de la Coupe du Hainaut parce que le boîtier électrique de la salle omnisports à Cuesmes était défectueux alors qu'on l'avait déjà signalé aux services de la Ville. C'est malheureux quand des jeunes se battent et puis ils ont été déclaré forfait tout simplement parce que il y avait un problème électrique, c'est pas nécessairement un incident. Enfin bref, un jour Mons disposera d'un beau stade bien sur mais cela sera toujours au milieu de l'urbanisation et avec des possibilités de parkings quand même un peu de bric et de broc parce que il y en a un peu partout et je crois que quand tout sera fini mais vraiment fini alors il faudra faire l'addition totale et comparer cette addition avec le coût d'un stade neuf hors ville qui aurait été co-financé avec d'autres communes de la Communauté urbaine qui auraient donc pu être peut-être le symbole de la région Mons – Borinage plutôt que de la seule Ville de Mons. C'était une suggestion que nous avons faite dès le départ elle n'était pas finançable lorsqu'on parlait de la seule tribune mais face au coût total cela n'est plus sûr. Alors Jemappes – Flénu et la politique des grandes villes. Je vous avait posé la question en commission M. le Bourgmestre est-ce que l'on va à perpette mobiliser tout l'argent de la politique des grandes villes à Jemappes – Flénu ? Et vous étiez d'accord d'ailleurs pour dire qu'il fallait faire une évaluation de ce qu'on avait mis là-bas mais l'addition commence quand même maintenant à monter d'autant plus qu'en 2005 il y a encore 344.725 euros qui viennent augmenter ces subsides on s'en réjouit évidemment mais pour autant qu'ils soient bien utilisés. Alors c'est vrai que là aussi nous avons marqué notre accord au départ pour dire que c'était à Jemappes – Flénu qu'il fallait mettre le paquet, que cette entité avait été trop longtemps délaissée mais il faut bien reconnaître que d'autres coins de Mons sont aussi délaissés depuis très longtemps et les travaux que l'on y a entrepris ne sont pas grand chose, ce ne sont en général que des rustines. Alors à Jemappes – Flénu c'est aussi une grosse partie de la rénovation de bâtiments qui ont accaparé de gros montants, la gare dont on a fait un Commissariat, le Salon, le Phare, l'ancien Spar, etc et puis c'est là aussi qu'on a mis tout le paquet sur le budget participatif qui aujourd'hui vous avez dit qu'on va le

refondre mais enfin entre-temps il s'est planté je crois que ce n'est pas trop de le dire et cela hypothèque malheureusement d'autres expériences ultérieures de participation. Je crains que l'on ai eu raison un peu trop tôt quand on disait que le processus était trop lourd, trop centralisateur, qu'on dédoublait la démocratie représentative sur une base géographique au lieu d'une base idéologique ce que nous sommes ici et que faute de participation effective les délégués finiraient par ne plus représenter qu'eux même, je crois que c'est arrivé et que parfois ils étaient bien seuls et c'est un constat d'échec et c'est dommage. Et le troisième pôle c'est la Grand-Place, la vitrine de Mons, c'est sans doute le projet le plus spectaculaire avec un ravalement, une refonte des façades, mise en place des bandes, un nouvel éclairage ultra moderne, des jets d'eau, le mobilier des terrasses, etc. Tout cela devrait attirer des touristes et laisser une image positive de la Ville, c'est très bien. Nous, nous nous interrogeons quand même de savoir si le jeu en vaut vraiment la chandelle mais cela c'est le futur qui nous le dira. Ce que je constate c'est que dans chacun de ces dossiers c'est quand même l'aspect spectaculaire qui prévaut. Des bâtiments, un stade, de l'éclairage c'est quelque chose qui se voit si bien que certains vous accusent de faire de la « politique spectacle ». Alors moi je ne crois pas que ce soit juste cette expression politique spectacle parce que spectacle cela évoque nécessairement le théâtre ou le cinéma, c'est-à-dire de la fiction et soyons justes, vous êtes bien encrés dans le réel et pas dans la fiction. Mais je crois que vous faites indéniablement de la politique spectaculaire ce qui est quand même différent. Il y a bien d'autres domaines dans lesquels on aurait pu investir que vous n'avez pas choisi, ils sont s'en doute moins spectaculaires mais cela j'en reparlerai un peu plus loin. Parce que je parle de politique spectaculaire parce qu'il pourrait difficilement en être autrement. Il y a un an j'ai dit ici dans les mêmes circonstances lors du débat budgétaire que nous avons un Bourgmestre intelligent et travailleur et je le crois toujours. Je ne retire pas un mot de ce que j'ai dit mais au contraire j'en ajoute un. Nous avons un Bourgmestre intelligent, travailleur et spectaculaire. Parce que je ne dévoile rien en disant que quasiment il n'y a pas un jour en ouvrant son journal, en écoutant la radio ou en regardant la télévision, dans le titre ou en photo ou même en caricature nous n'entendons parler de notre Bourgmestre ou du Président du P.S. ou du Député Fédéral ou du Vice Président de l'international socialiste, du voyageur à Kinshasa ou à Porto Allégre, etc. Et maintenant quand le Conseil d'administration de Dexia se réunit c'est encore vous qu'on voit. Même à la télé quand vous n'êtes pas là maintenant on voit surtout des carrés rouges et des papillons partout donc même en

vosre absence vous êtes encore présent. Donc avec un Chef de file aussi spectaculaire je crois que la politique de la majorité ne peut être que spectaculaire. Mais quant à nous , nous nous demandons quand même si la vie des Montois et des Montoises s'est améliorée et la question essentielle à nos yeux c'est la qualité de la vie à Mons s'est-elle améliorée ? Alors un indice d'abord c'est que la politique menée fait venir à Mons certainement des touristes et d'ailleurs de plus en plus nombreux mais pas des habitants puisque on l'a vu encore d'ailleurs dans une dia, la population montoise a globalement diminué ces cinq dernières années, je tire cela du diagnostic du projet de ville où il y a aussi une citation que je reprends : un bilan migratoire positif reflète le pouvoir d'attraction qu'exerce la commune, un bilan migratoire négatif exprime l'effet de répulsion de la commune . Alors je crois que si la qualité de vie était reconnue à Mons eh bien, ce serait un endroit recherché pour y habiter et ce n'est visiblement pas le cas. Pour certaines catégories précises voyons un peu ce que l'on peut imaginer être des améliorations à la qualité de la vie. Alors, je reviens un peu aux supporters de l'Albert et de Dexia Hainaut pour eux la qualité de la vie est meilleure deux fois par quinzaine, deux heures par quinzaine quand l'équipe joue à domicile. Mais pour beaucoup d'autres personnes, cela se discute. Il y a les seniors. Je sais que Mme MERCIER a dit tout à l'heure, c'est très bien, maintenant ils vont à Imagix, c'est bien, vous voulez vraiment voir le côté positif, Mme MERCIER, mais c'est à une initiative d'Imagix d'ailleurs au départ qu'on le doit parce que j'ai aussi assisté, comme vous d'ailleurs, à la plate-forme d'observations et d'actions qui était mise en place et après 4 ans de législature, malgré tout l'estime que j'ai pour Mme CRUVEILLER, moi j'estime qu'on n'a pas vu venir voir grand chose, qu'on en est toujours à faire l'inventaire de ce qui existe et en plus que la Ville voudrait voir les associations de seniors elles-mêmes faire cet inventaire, alors que pour moi, c'est quand même plutôt un travail qu'il aurait fallu confier à l'Administration, elle est capable de faire cela au départ de tous les répertoires qui existent quitte à bien sûr faire amender le projet par les associations elles-mêmes mais comme toujours on a mis 6 mois pour faire un questionnaire, les questionnaires ne sont pas rentrés, et on en est toujours à chercher à faire un inventaire de ce qui existe et concrètement cela apparaît très fort de ces réunions de la plate-forme, les délégués des associations de seniors disent il n'y a rien qui bouge, il n'y a rien qui change. Alors, pour les personnes à mobilité réduite, autre catégorie, il y a aussi une plate-forme qui a été mise en place pour les moins valides en général, une plate-forme d'ailleurs qui semble mieux fonctionner quand les services n'oublent pas de la consulter, notre

collègue Huguette BROHEE l'a fait remarquer quelques fois mais enfin, on prend l'habitude maintenant de la consulter ce qui est déjà très bien, en tout cas, en ce qui concerne les travaux nouveaux. Mais, la question reste quid des petits remèdes qu'on pourrait apporter aux difficultés existantes parce que cela ne nécessite pas toujours des grands travaux. On a évidemment amélioré l'accessibilité des bureaux de vote, ce qui est positif, mais cela n'est peut-être pas tout à fait désintéressé mais en tout cas, rien de très visible ni de spectaculaire pour ces personnes là. Je veux parler aussi du feuillet des égouts. Lorsque j'ai posé une question, Mme COLINIA était encore Echevine des Finances à l'époque, j'avais fait une interpellation parce que on avait lancé des taxes sur toutes les personnes même celles qui n'avaient pas l'égout, il m'a été répondu qu'il restait 193 rues qui étaient concernées par ce manque d'égout dans le Grand Mons. Alors, bien sûr cela coûte cher de mettre des égouts, mais les égouts aussi ce sont des travaux subsidiés parce que je reconnais en général les travaux que la Ville de Mons a entrepris sont des travaux subsidiés mais les égouts ce sont aussi des travaux subsidiés mais évidemment par définition ils ne sont pas visibles, ils sont même enterrés. Mais en attendant pour 2006, il y aura des milliers de montois et de montoises qui seront dans l'illégalité en tout cas aux yeux des règlements européens puisque normalement il faudrait qu'il n'y ait plus de rejet d'eau non traitée à partir de 2006. Alors, ces montois et montoises, s'ils sont dans une zone non égouttable, ils peuvent agir et profiter d'aides publiques pour installer une petite station d'épuration. Malheureusement, c'est plutôt l'exception parce que pour tous ceux qui sont dans des zones égouttables, il n'est pas question d'aide individuelle, les budgets sont réservés à la Ville, elle les reçoit si elle installe des égouts, comme elle ne le fait pas, bien sûr elle ne reçoit pas non plus les subsides dans cette matière là. Conclusion c'est la débrouille évidemment pour les habitants et cela a un coût environnemental certain. En tout cas, c'est le cas à Ghlin où j'habite et où en plus il y a le problème numéro un qui n'est pas vraiment celui des égouts mais celui des odeurs émises par plusieurs usines du zoning en particulier par le problème de SEDE BENELUX que le Collège connaît bien, avec sa plate-forme de compostage en plein air, on voit des affichettes de protestation un peu partout dans Ghlin, allez un peu demander aux habitants de Ghlin s'ils trouvent que la qualité de la vie s'est améliorée, je crois que la réponse serait évidente. Côté culture par exemple. Là aussi on est dans le spectaculaire. Spectaculaire d'ailleurs c'est peut être le cas de le dire, on construit, on rénove des infrastructures, des bâtiments donc encore où on fait de grands festivals, Film d'Amour, Festival au Carré, Cap Sud, parcours culturel et à mes

yeux celui de cet été en Ville était plutôt bizarre, le clou du spectacle ou du spectaculaire d'ailleurs c'est le projet de faire de Mons la Capitale Européenne de la Culture en 2015. Tout cela ce sont des grands et beaux projets mais l'autre côté de la médaille, c'est que pour beaucoup de gens il n'y a pas de participation à la culture. Bien sûr, le choix des spectacles s'est élargi, c'est vrai, et surtout il y a un public qui s'est élargi au travers de l'asbl article 27 on en a parlé avec le budget du CPAS. Donc, tout cela c'est très bien. Mais c'est l'accès à la création artistique au travers des associations culturelles et d'éducation permanente, cela n'a pas progressé, voir peut-être cela a régressé, les moyens qui sont réservés à ces associations sont dérisoires, la reconnaissance en quelque sorte à l'initiative privée par la Ville est une faible reconnaissance. Là, je vais ouvrir une petite parenthèse parce qu'en examinant le budget, la répartition des subsides aux associations, on ne comprend pas toujours très bien quelle est la clef de répartition, quelle est la base de cette répartition, peut-être bien qu'il faudra un jour clarifier cela et donner des clefs claires de répartition entre les associations. Enfin, je ferme la parenthèse et je regrette que le citoyen soit plus invité à consommer de la culture qu'à y participer activement et c'est dommage dans la mesure où la création artistique, c'est un puissant facteur d'intégration sociale, c'est bien connu. En matière de mobilité, il y a des grands travaux qui ont été entrepris à l'entrée de la Ville et notamment à la Porte du Parc, bien sûr, ce n'est pas la commune qui les fait mais c'est très certainement à l'initiative ou sous l'insistance de la commune que l'on a entrepris cela. C'est aussi spectaculaire bien sûr, pendant qu'il y a les travaux, cela ne résorbe pas les bouchons mais cela on comprend bien mais ce dont on n'est pas certains c'est que les bouchons et la situation sera améliorée après les travaux. Il y a eu des parkings rebaptisés de persuasion qui ont été mis en place et cela c'est bien. Mais, malheureusement, cela ne fonctionne pas très bien. Et surtout celui de la Chaussée de Binche. Il semble que vous vous soyez résignés à cette situation que le parking, il n'y a personne qui y vient en tout cas celui de la Chaussée de Binche, l'autre c'est un peu mieux mais c'est quand même pas énorme. Donc, je crois que là aussi il faut essayer d'étudier le problème en profondeur parce que cela marche dans certaines autres villes donc, pourquoi pas à Mons, il faut trouver les causes de l'échec et essayer d'y remédier. L'autre facette, c'est que les citoyens en général et en particulier les personnes étrangères se plaignent souvent d'être mal accueillies par les services. Cela fait partie aussi de la qualité de la vie et de la Ville aussi d'ailleurs, Henriette JUNGST a interpellé d'ailleurs là-dessus, je ne suis pas sûr que cela se soit amélioré. Vous avez parlé

notamment du guichet unique en matière de logements, vous avez dit on a fait le guichet unique, à ma connaissance on va le faire, il n'est pas encore ouvert alors qu'il y a longtemps bien sûr qu'on l'attend et cette facette là aussi de l'accueil aux personnes surtout celles qui sont en difficultés en général, c'est évidemment une facette importante. Je vais évoquer aussi une ou deux politiques qui ont un impact direct ou indirect sur la qualité de la vie des citoyens et que, me semble-t-il, sont assez peu suivies et en particulier quelque chose, bien sûr, qui nous tient à cœur : les économies d'énergie. C'est aussi une politique très largement subsidiée par la Région wallonne. Alors dans la Commission que je préside, donc celle de Mme CRUVEILLER, j'ai invité un haut fonctionnaire de la région à venir nous parler des aides qui sont attribuées aux communes et aux pouvoirs publics d'ailleurs en général. Alors au passage je note que à cause d'une réunion publique à Jemappes, Mme l'Echevine n'a pas pu venir et son Chef de Cabinet non plus n'a pas pu venir, je trouve cela regrettable que l'on puisse programmer des réunions publiques au moment où se déroule les Commissions, en tout cas, si l'Echevin doit assister à la réunion publique. Du débat, il est apparu quand même une bonne note que la Ville de Mons est bien équipée en matière de régulation. La régulation, à la Ville de Mons, est quelque chose qui fonctionne bien. Moi, personnellement, dans la pratique je trouve qu'il fait parfois un peu chaud dans les locaux mais c'est peut-être différent d'une sensibilité à l'autre. Il est apparu également qu'il n'y avait pas beaucoup d'investissements en matière d'isolation du bâtiment, cela n'a pas été programmé jusqu'ici ni d'ailleurs dans les économies d'éclairage et c'est me semble-t-il pourtant des matières dans lesquelles les Pouvoirs publics doivent montrer l'exemple. Il ne suffit pas que la Région Wallonne distribue des primes aux habitants, il faut aussi qu'il y ait un exemple qui soit montré, un effet d'entraînement, par les Organismes publics. Ici aussi, je vais ouvrir une petite parenthèse parce qu'en matière d'exemple à montrer, je regrette en tout cas le départ de la course du Paris-Dakar de Mons, ce n'est pas un bon exemple ni en matière d'économie d'énergie ni en matière de lutte contre la pollution ni en matière de bonne politique de coopération. On parle de développement durable mais, je ne vois pas ce que le Paris-Dakar peut avoir de commun avec le développement durable. Quoiqu'il en soit, je ferme la parenthèse. Mais, je veux revenir sur les économies d'énergie notamment sur les panneaux solaires, parce qu'il y a un an, j'avais insisté pour qu'il y ait des initiatives de la Ville, la Ville ne consomme peut-être pas tellement d'eau chaude, mais le CPAS bien. Je me souviens que vous m'aviez dit que vous aviez vu un signe d'acquiescement de la part du

Président du CPAS, je ne suis pas au CPAS, je peux m'être trompé mais, à ma connaissance, il n'y a rien qui a été fait. Je relance un peu la balle de ce côté-là aussi. Donc, en conclusion, mais ce n'est pas vraiment ma conclusion mais de cette analyse, il semble que vous avez priorité au spectaculaire et que cela fait partie de votre politique et que cette politique-là n'est pas la nôtre ; ce n'est pas vraiment notre façon de faire de la politique. Vous êtes d'ailleurs indubitablement beaucoup plus spectaculaire que nous. Nous sommes très présents, je crois, dans les débats politiques, notamment, en particulier dans ce Conseil communal mais on ne vous voit pas ou peu, en tout cas, dans les inaugurations, les cocktails, les fancy-fair, etc... Nous sommes très attachés à la qualité de la vie, y compris quand c'est possible, de la nôtre, effectivement et ce n'est pas pour rien, d'ailleurs, en matière de qualité de la vie, c'est sur une suggestion de notre groupe, que le Règlement de police est devenu la Charte du Bien Vivre en semble. Je me souviens que c'était une proposition de François COLLETTE, pas exactement dans ces termes-là, mais qui trouvait que le Règlement de police était quand même un peu sec. Alors, je bois un petit coup pour parler de mes amis de la composante « bleue » de la majorité, je ne vais quand même pas les oublier. Bien sûr, leur discrétion pourrait peut-être faire qu'on ne pense pas beaucoup à eux, mais je crois qu'ils m'en voudraient quand même de les passer sous silence. Ce sont les champions de l'anti-fiscalité et nous n'insisterons pas sur le fait que toutes les taxes, sauf une, sont à leur maximum ni que même les additionnels à l'impôt immobilier, est au-delà du maximum puisque on est à 2.850 alors que le maximum recommandé est à 2.600. Mais, je suppose comme l'a fait Monsieur l'Echevin MILLER qui, par ailleurs, est un bon Echevin des Finances, je ne critique pas du tout sa qualité d'Echevin des Finances, je suppose bien sûr que du côté du MR, on tirera gloire, il l'a déjà fait que l'additionnel à l'impôt des personnes physiques est resté à 8 % alors qu'effectivement, il peut être monté à 8,8 % ceci bien sûr, pour compenser les effets négatifs sur les finances communales d'une réforme fiscale qui vient du MR aussi. Je suppose quand même que ce serait injuste qu'il tire toute la couverture à eux sur ce seul sujet. Moi, je ne peux pas très imaginer que dans le Collège, la grande aile socialiste voulait à tout prix monter les additionnels et que ce soit la résistance de l'aile bleue qui ait fait que l'on n'ait pas augmenté ces impôts à l'IPP. Parce que je veux leur dire à mes amis du MR que personne n'aime augmenter les impôts, même pas nous, alors que vous nous taxez toujours, vous taxez nous, les Ecologistes, de taxateurs. Je crois que c'est faux. Nous voulons que la fiscalité puisse jouer son triple rôle c'est-à-dire d'assurer le fonctionnement des Pouvoirs Publics, ce

que trop souvent, vous voulez encore aller vers leur privatisation de redistribuer les revenus, ce que vous ne faites pas trop avec réticence parce que votre base électorale généralement est plus aisée et d'inciter à un comportement responsable du citoyen. Là, je crois que vous commencez à admettre ce rôle de la fiscalité. Je fermerai aussi la parenthèse, parce que je crois que c'est un autre débat pour un autre lieu et que tout cela n'est pas très neuf. Ce qu'il y a de neuf avec le MR, c'est qu'il ne pourra plus être désormais le relais de la Ville auprès du Gouvernement Wallon et c'était pourtant la justification de sa présence dans la majorité telle que vous l'avez donnée plus d'une fois, Monsieur le Bourgmestre. Alors, je suppose qu'en bon gestionnaire, Monsieur le Bourgmestre, vous avez décidé comme on le fait dans les autres Administrations, de les inscrire dans un cadre d'extinction. En conclusion, je dirai à la majorité socialiste que nous avons des vues, sans doute, plus souvent plus communes ou convergentes sur un grand nombre de sujets. Peut-être qu'avec vos alliés du moment ; la preuve nous votons à peu près à 90 % les dossiers qui passent au Conseil alors que nous sommes dans l'opposition. Je sais bien que là, on est battu par le CDH qui vote à peu près tout, ils sont imbattables, mais malgré cela, nous votons quand même plus de 90 % dans des dossiers. Je suis persuadé aussi que de votre côté, vous allez admettre le bien-fondé des politiques que nous souhaiterions voir mener vis-à-vis des Seniors, des Handicapés, des économies de l'énergie, de l'égouttage, etc ... Vous me répondrez qu'on ne peut pas tout faire surtout avec les marges budgétaires restreintes de la Ville. Donc, notre vote sera exceptionnellement un vote d'abstention. Nous ne voterons pas contre votre budget, cette année, c'est un geste de notre part me semble-t-il qui sera l'expression qu'il n'y a pas d'hostilité fondamentale de notre part à l'égard de la majorité et de sa politique, mais même la constatation qu'il y a des divergences entre nous sur les priorités, sur les sujets que j'ai évoqués et même sur d'autres qui ne sont pas des compétences communales. Je crois que fondamentalement, nous avons des points de vue qui sont souvent compatibles, peut-être plus compatible qu'opposés, raison pour laquelle nous nous efforcerons de continuer à faire valoir ces points de vue au départ ici de notre banc comme position démocratique, en espérant que de votre côté, vous aurez des oreilles et l'esprit toujours plus ouverts pour les entendre et pour les intégrer. Je vous remercie.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Si certains souhaitent prendre la parole, qu'ils s'annoncent ainsi je prendra la liste des ovateurs.

Monsieur HAMAIDE, vous avez la parole.

M. HAMAIDE, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, mes chers collègues, comme d'habitude, j'approcherai le budget de manière techniquement tout d'abord, mais là, de façon courte et puis, en une espèce de dissertation sur l'état de la Ville avec deux sujets majeurs : l'Emploi et la Culture, indépendamment d'ailleurs d'un parcours sur les satisfactions et les insatisfactions du Montois. Techniquement, on en a beaucoup parlé. Le budget est formaté par Tonus. Il est ce qu'il est, on ne sait pas faire beaucoup plus, dans sa forme tout au moins, les chiffres sont assez semblables et les pourcentages des grands secteurs également à ce que nous avons connus précédemment. J'ajoute cependant que parfois, il est difficile de faire des comparaisons du fait de la technique et des prélèvements et provisions qui rendent peu aisées ces comparaisons avec les budgets antérieurs. En recettes, j'aime quand même souligner qu'alors que jadis fiscalité et fonds étaient à peu près à 50 %, on était précédemment à 1/3 – 2/3, 1/3 de fonds et 2/3 de fiscalité maintenant, on n'en est même plus là et cette année, on peut même le souligner, les fonds augmentent de 200.000 euros mais la fiscalité progresse de 1 million d'euros. Le rapport se creuse encore. En fonction du personnel, les chiffres ne nous font pas peur, cela va bien, on reste dans le canevas mais il faut quand même dire contrairement à ce que le rapport indique, que les dépenses de personnel ne sont pas en diminution, peut-être bien par rapport à la dernière modification budgétaire, mais elles sont en augmentation de 1.830.000 euros par rapport au budget initial. Le personnel, il y a quand même des choses à cette occasion qu'il faut souligner, il y a tellement eu de bouleversements dans l'encadrement que ce soit à la Régie Foncière, aux Relations Publiques/Communication, projets Européen, Politique des Grandes Villes, au Budget Participatif, au Développement économique, à la Culture qu'on doit bien dire qu'il s'en passe des choses et nous ne sommes pas nécessairement au courant avec précision. Si je ne m'abuse, précédemment, on avait annoncé un statu-quo sans même remplacement des départs. On en est loin, mais en vérité, ce n'était pas tenable, mais je peux l'accepter. Par ailleurs, vous avez fait écho à la chose, plein d'Organes nouveaux qui s'appellent : Service Management et Organisation – Comité de Gestion opérationnel – Comité de Pilotage – Cellule d'accompagnement – G40 et j'en passe ... Vous avez tenté de nous expliquer un peu les choses, mais je crois que cela devrait être un peu plus clair dans nos esprits et je crois que le moins serait que le Conseil soit bien informé ainsi qu'il puisse exercer son rôle de surveillance de la démocratie de façon claire et compréhensive. J'en reviens à une demande cent fois réitérée et je la réitère plus que jamais, je demande de disposer d'un Organigramme précis jusqu'ici assez occulte me

semble-t-il. Cela, c'est pour le personnel. En fonctionnement, 7,25 % des dépenses globales, il est en léger progrès, pourquoi pas, si c'est à bon escient mais nous aimerions cependant savoir comment les outils et les moyens de modernisation se trouvent répartis et utilisés. La téléphonie, l'informatique même l'Imprimerie, parfois. N'y a-t-il pas quelque part un manque de rigueur et de maîtrise ainsi l'acquisition de PC portables, nombreux d'ailleurs, pourrait sembler à un luxe. De même que le leasing de 200 PC pose le problème de leur opportunité. Je vois qu'à l'article 13101/345 figure un crédit de 1.627.000 euros pour l'informatisation. Bref, la question est celle de l'utilité de la répartition du rendement de ces facilités tout à fait par ailleurs, indispensables. Je m'amuserai à répéter ce que je disais l'an dernier, pour l'anecdote, il n'y a pas si longtemps, l'Inspecteur Régional n'autorisait qu'une seule photocopieuse pour tous les Services de l'Hôtel de Ville, c'était du temps du « Déluge ». Les transferts, c'est un bel effort puisqu'ils sont en diminution pas seulement du fait du jeu des prélèvements mais aussi du fait de la moindre dotation communale au CPAS. On nous l'a expliqué mais il est vrai que le CPAS est parvenu – et c'est très bien - à obtenir beaucoup d'aides et de subsides d'autre part des Pouvoirs de tutelle, la Région, par exemple. C'est conforme au plan de gestion, par ailleurs. En ce qui concerne la zone de police, on réduit sa dotation de 380.000, je dis cela semble limite. La dette, enfin, elle augmente de 20 % mais c'est expliqué par l'emprunt Tonus, nous dit-on mais j'insiste toutefois pour rappeler que de gros investissements tels Mons-Expo n'apparaissent toujours pas au budget. Il figurera sous forme de leasing, peut-être, je ne sais pas dire. Dans son rapport, le Réviseur JOARIS annonce les difficultés, on nous les a rappelés, difficultés majeures. La révision du Fonds des communes est pour Mons, le seul sauvetage durable et je rappelle qu'une étude avait été effectuée par un Professeur de l'Université de Liège, Professeur GAZON, qui analysant ce que l'on appelle les Externalités dans les grandes villes était plutôt favorable à Mons. Où en est-on ? C'est en tout cas un de nos combats majeurs. Je quitte les chiffres du budget et j'en arrive à ce que j'appelais une dissertation sur l'état de la Ville en 2004 et en évolution prochaine. Inévitablement, beaucoup de choses ont été évoquées précédemment, je vais donc essayer de condenser mais les raisons de se réjouir de satisfactions ne manquent pas, il est vrai, il en existe d'autres, je le dirai également. Mais, c'est vrai, tout d'abord que la notoriété de la Ville a cessé de croître, que les chantiers sont nombreux, pas des moindres, Cour de Justice, Hôpital A. Paré, Porte du Parc, R.A.E.C.2., l'inauguration toute récente de la magnifique salle de basket ARENA, c'est remarquable. Qu'on ait sauvé le restaurant DEVOS merveilleusement

restauré, c'est une bonne nouvelle. Que Mons se soit installé Ville de la Radio l'est également et qu'après 20 ans de corset, le Beffroi retrouve sa jeune silhouette réapparaissant ainsi tel que lui-même, symbole à la fois de renouveau et de fondement séculaire et de liberté, c'est fort bien. Avec « Bologne », le développement de l'enseignement universitaire à Mons doit être salué, l'UMH a créé un baccalauréat en droits tellement souhaité et justifié dans une Ville très judiciaire, plus de 100 inscriptions en 1^{ère} année, c'est évidemment un grand souhait de satisfaction. Tandis qu'à la FUCAM, un baccalauréat en communication et journalisme correspond aussi au profil cognitif et culturel de Mons, colmatant en quelque sorte la brèche suscitée par le départ de l'IHECS fin des années 80. Le Tourisme est toujours plus rayonnant. Bravo. Avec, cependant, au passage, l'expression d'un regret réitéré. La promenade qui joint l'Hôtel de Ville à Sainte-Waudru, c'est un peu la « voie royale » proposée aux nombreux visiteurs de Mons ; tant de groupes étrangers le parcourent. Mais, cette promenade souffre pourtant de trois négligences ; la plus importante est encore dénoncée dans le périodique de « sauvegarde et avenir de Mons » de mai-juin 2004 ; c'est un taudis aux fresques italiennes que maintient l'Université au débouché de la rue Bervoets venant du passage Victor Hugo et je lis textuellement, ce qui est dit parce qu'il faut quand même insister dessus : « A Mons, le n° 6, rue Marguerite Bervoets, ancien hôtel CORBISIER, s'élève à l'emplacement d'une partie du collège des Jésuites du XVIIème siècle qui fut supprimé en 1773. L'Hôtel CORBISIER eut alors d'autres affectations : d'abord, l'école moyenne de l'Etat pour Jeunes Filles, à partir de 1888 ; ensuite après 1946, le Lycée Bervoets jusqu'en 64 et enfin, l'Ecole Supérieure des Arts Plastiques et Visuels de l'Etat. Actuellement, ce bâtiment appartient à l'Université de Mons Hainaut et est loué à un particulier. Dans le corridor d'entrée de cet immeuble se trouve environ 30 mètres de décorations en carreaux de céramique de la période Art Nouveau. Ils recouvrent les murs jusqu'au plafond. Ils sont signés « Maison Helman », et représentant de grands paysages, les ruines de Pompéi, la baie de Naples, le Vésuve et des coteaux . C'est une véritable œuvre d'art qui a été sauvée par un Arrêté Royal du 1^{er} mars 1984 : «... sont classés comme monuments, en raison de leur valeur historique et artistique, les carrelages situés dans les locaux occupés par l'Ecole Supérieure des Arts Plastiques et Visuels de l'Etat, ancien Lysée Royal Marguerite Bervoets à Mons ». Fin de l'arrêté. Après le départ du Lycée, l'immeuble a été laissé à l'abandon, et le hall d'entrée sert actuellement de remise. Il est dans un tel état de délabrement que la conservation du décor est menacée. Certains fragments

auraient déjà été enlevés. Il serait incompréhensible de ne pas assurer rapidement la conservation de cet ensemble. Alors, sur ce parcours, je disais trois négligences. Sur le même parcours, sont restés en friches tout l'été, les parterres bordant la Maison de la Presse et l'entrée du parking de l'Auberge. Et enfin, la fontaine du Square Saint-Germain est restée tarie toute la saison ; elle l'est depuis maintenant trois ans. Pourtant, elle participait si bien à l'âme vivante du vieux Centre. Je ne parlerai pas de l'état lamentable du bas de la rue d'Enghien à 10 mètres de la Grand-Place. Et parmi les insatisfactions, on peut encore citer :

- la proximité de la police qui reste un problème malgré les initiatives prises en ce sens ;
- la fleur qui ne semble pas avoir la cote ; diversément appréciée selon les lieux et les saisons ;
- et la propreté, malgré tous les efforts, cela ne va pas ; les attentes du citoyen restent très largement insatisfaites ;
- l'école de Maréchalerie, section de celle d'Anderlecht, n'est toujours pas en chantier ; cela fait quatre ans que cela dure ;
- et il faut aussi jeter un regard de regret sur le départ du quotidien NORD-ECLAIR dont on n'a pas assez célébré les mérites dans la vie de la Cité ; cela a appauvri le débat local déjà fort limité . J'aborde maintenant les deux chapitres majeurs d'abord, l'Economie. L'Economie, c'est le plus fondamental, le plus préoccupant : c'est-à-dire l'emploi, c'est-à-dire le social finalement. On est ici dans le drame, le fond du problème pour Mons actuellement.

Septembre 2002, 9.116 demandeurs d'emploi indemnisés pour Mons ;

Septembre 2003, 9.666

Septembre 2004, 10.003, soit 26,45 % de la population active de la Ville ; ce sont les derniers chiffres disponibles émanant du Comité Subrégional de l'emploi. Pour la première fois, on a dépassé le cap des 10.000 chômeurs indemnisés sur le territoire de Mons, alors que le taux national est retombé à 7,8 % en 2004. Cela ne s'arrange vraiment pas ; ne faut-il pas prendre le problème par les deux bouts : le niveau de la modernité et de la Recherche et du Développement ce qui est évidemment l'avenir et celui de l'innombrable légion des non-qualifiés, ce qui est l'immédiat présent. Une initiative originale, expérimentale, exceptionnelle ne devrait-elle pas être initiée par notre Ville en partenariat avec la Région Wallonne, par exemple. Et je pense à des travaux d'envergure visant l'accueil physique de cette Ville, une Ville propre et fleurie, embellissant les rues, les parcs, les zonings et ainsi la région et mettant au travail un

grand nombre de sous-qualifiés dans l'enthousiasme. Mons ne peut tolérer une telle situation. Valenciennes qui a connu un taux de 24 % est revenu en quelques années à 12 %. Avant toute autre chose, Mons doit s'atteler à ce défi. La Banque Nationale Belge annonce la création de 45.000 emplois nouveaux en 2005. Quand sera-t-il pour l'emploi à Mons ? Je pose la question au Collège et en particulier à l'Echevin de l'Emploi puisqu'une inscription existe au budget de l'an dernier et au budget que nous examinons pour ce poste de l'emploi. Mais alors, voilà, je fais un commentaire. Je sais que l'économie est une matière difficile à gérer pour une Ville, c'est d'abord un domaine transversal qu'il est difficile de réunir en un seul et même service indépendamment du fait que les facteurs en sont presque tous étrangers à l'Administration de la Ville. Et l'exemple de l'organisation du service de développement économique de la Ville est une histoire mal vécue. Dès le début, il a été mal structuré et il a été souvent sacrifié. En effet, c'est à l'occasion des premières fusions que le service a été créé dans l'ambiguïté, sans trop y croire ; certains pensant que l'IDEA serait l'acteur intercommunal de base, tandis que l'acteur privé classique serait la Chambre de Commerce et d'Industrie, comme à Valenciennes ; en fait, cette dernière n'a jamais vraiment enclenché, quoique souvent sollicitée. Alors, on a vécu une valse institutionnelle : dès 72, des études confiées à l'UMH ; puis la mise en place de maintes Commissions consultatives ; la création de l'ASBL Gestion Centre-Ville ; la conception d'une Commission des Investissements qui n'a jamais démarré. Pourquoi ? La création de la Régie communale autonome et de ses filiales Mons-Appui, Mons-Rénovation, Mons-Revitalisation ; plusieurs amorces de « projets de Ville » avec volets économiques ; et le changement de Chef de service à répétition : aujourd'hui, maintenant, la presse nous a annoncé la création de la « Cellule » ; c'est fort bien ; mais nous souhaiterions en savoir plus, connaître son concept, sa mission, sa stratégie. Nous osons espérer que cette fois sera la bonne. Mais je souligne encore, la dynamique économique d'une Ville est en fait éclatée de multiples côtés : Urbanisme, Environnement, Fiscalité, Emploi Selon mon expérience, le rôle majeur d'une Ville en ce domaine restera toujours fait d'accueil et d'accompagnement, c'est un état d'esprit, une culture. Evoquant ici l'esprit d'entreprendre dont on parle si souvent parce qu'il est plutôt rare, j'oserais dire qu'en amont de cet esprit d'entreprendre, doit se trouver le culte de l'effort à inculquer, mais trop souvent oublié ; et cela va de l'école fondamentale au message de société, en passant par la famille. Rien ne vient jamais tout seul. Vérité de La Palisse, souvent perdue de vue. Et du culte de l'effort suivra plus naturellement l'esprit d'entreprendre et

pourquoi pas, je l'espère, le culte de la réussite. Et ici je ne peux à nouveau évoquer, ne fusse que pour mémoire, le lancinant problème du stationnement, plus aigu que jamais. Et je pense à certains quartiers « Universités - Parcs » et depuis peu à « Nervienne – Buisseret » parce qu'il faut y aller. Dès le moment, où certains jours à certaines heures récurrentes il y a impossibilité de stationner (payant ou sauvage), à une distance raisonnable et acceptée de l'objectif, dès ce moment, il y a crise et donc menace sur l'exercice et le développement de la fonction concernée avec répercussion sur les comportements et les habitudes de fréquentation. Les importants boni de la Régie Foncière dans la gestion du stationnement ainsi que les augmentations de recettes en ce domaine prévues au budget (je vois une inscription de recettes pour les horodateurs de 1.614.500 euros) justifieraient maintenant une initiative en vue d'un investissement dans le stationnement. Deuxième chapitre. La Culture, le concept du Manège apparaît toujours aussi rigide. Et le retard des infrastructures n'arrange rien. Un carcan du culturellement correct persiste. Des états généraux ont eu lieu ; d'autres sont annoncés. Danger. Ils sont trop souvent monopolisés par les professionnels et négligent le consommateur de culture qu'est le citoyen ; celui-ci doit garder le droit à la diversité, le droit d'accès à ce qui a été fait de mieux dans le passé même si c'est classique, à la plus universelle beauté, mais aussi aux divertissements pour tenter d'effacer ainsi quelque peu les images atroces d'une actualité médiatisée à l'extrême. Par contre, il faut se réjouir et acclamer la présence réussie cette année de la Musique, de toutes les Musiques, classiques ou émergentes, cela va de la fête de juin à Cap Sud d'octobre, de Mons en Jazz à la Cuadra de Séville ou aux prestations du Festival de Musiques Militaires. Dans l'autre sens cette fois, on doit observer que la politique des Musées reste peu claire, alors qu'elle est en redéploiement dans la plupart des Villes. Le paradoxe est ici que le seul Musée communal actuellement accessible est celui de l'Histoire Militaire dans son état de réduction vraiment peu significatif. Ne serait-ce pas alors le moment de mettre tout l'effort sur celui-ci. Une critique très souvent entendue cette année d'ailleurs, année de Commémoration des 90 ans du mois d'août 1914 et des 60 ans de septembre 1944, c'est la situation de ce Musée. Ce fut longtemps le Musée le plus fréquenté et le plus connu à l'étranger, surtout du monde anglo-saxon ; la rue de Houdain ne devait être qu'un relais d'attente. On a alors proposé comme site futur Le Manège DE SURY, rue du Marché au Bétail. C'est fort bien ; je crois que tout le monde l'apprécie mais quelle démarche a-t-elle été effectuée dans cette voie ? A ma connaissance, aucune. Et j'affirme que la mémoire de Mons souffre de cette situation.

Monsieur le Bourgmestre, je vous ai entendu à plusieurs reprises utiliser une fort belle métaphore, évoquant le passé, faire la part entre les cendres et le feu. C'est très bien.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Non, la cendre et la flamme.

M. HAMAIDE, Conseiller : Il n'y a pas de flamme sans feu. Cela mérite évidemment réflexion car il se trouve bien souvent des feux, des flammes si vous voulez, que couvent ou cachent les cendres. Mons a besoin du culte de ses racines pour développer fierté et enthousiasme. Evoquant 2015. Très courtement, c'est un magnifique levier de projet et de rêve, beaucoup déjà songent à s'y impliquer. Il faut les écouter pour que ne retombe pas l'ardeur qui peut les animer. Je veux ici quand même évoquer la question qui deviendrait capitale, si cela se précisait, des travaux envisagés de la Salle du Théâtre Royal de Mons, déjà d'ailleurs évoquée l'an dernier. Est-il vrai oui ou non que les travaux d'aménagement de la Salle seraient conçus de manière irréversible, supprimant les sièges fixes et rendant impossible d'autres spectacles que ceux qui ont la prédilection exclusive du Manège ? Ce serait pousser loin l'intégrisme. Le Théâtre Royal de Mons doit rester un équipement municipal à fonctions multiples. Je tiens maintenant à poser une question sur l'enseignement montois et plus spécialement « l'Ecole d'Horticulture ». Qu'en est-il ? Véritable atout de Mons, au rayonnement transfrontalier, l'école d'Horticulture se trouve incorporée dans un vaste domaine de quelques 10 hectares avec le Waux-Hall et le Camping à moins de mille mètres de la Grand-Place répondant parfaitement au souci d'embellissement de la Ville ; cette école fut créée en 1933 par des édiles clairvoyantes et avisées ; et elle a toujours participé à l'image de la Ville ; ce fut une erreur fatale, me semble-t-il, de l'avoir incorporée début des années 80 dans l'ensemble de « Léo Collard ». Elle reste cependant un élément spécifique à Mons qui pourrait être autrement valorisé et utilisé et notamment dans un projet d'embellissement de la Ville à l'occasion d'une vaste action contre le chômage comme je l'ai évoqué tout à l'heure. Or, j'entends dire qu'elle serait transférée à un autre Pouvoir. Après l'Architecture, après les Beaux-Arts, après l'Institut Economique Supérieur, Mons voudrait ainsi se décharger de ce qui reste du secondaire et du professionnel, y compris l'Horticulture et ne gardant que le fondamental. Mons, traditionnellement « Ville d'enseignement » ne peut pas renoncer à toutes responsabilités en ce domaine, notamment au profit d'un Pouvoir, la Province, dont la survie n'est elle-même pas certaine. Mais en cas de cession de l'Horticulture, ce que je ne saurais trop déconseiller, il y aurait lieu d'établir un cahier des charges très exigeant au profit de la Ville et de ne céder que par bail limité la propriété du site. Voilà je

termine mon parcours : Mons change : la Ville change. Mons donne l'impression en fait de devenir une autre Ville, parfois un peu virtuelle, expérimentale aussi ; en même temps moins conviviale, inquiète un peu, sans doute comme la Société, comme le monde. Le citoyen perdu dans le digital, le numérique, le proactif et les courriels informatiques, bloqué devant les écrans du travail ou ceux des loisirs – et lesquels ? Se trouve plus isolé que jamais, alors qu'il aurait davantage besoin de dialogue, de convivialité, d'amitié ; et Mons m'apparaît comme un navire qui a quitté le port, il a rompu ses amarres, naviguant cette fois en haute mer avec les grandes espérances que cela suscite mais aussi des incertitudes. C'est ici que le gouvernail devient périlleux et exige vigilance et clairvoyance. Que le Collège en ait pleine conscience, c'est mon souhait pour Mons. Et le CDH n'ayant pas la responsabilité de la gestion du budget s'abstiendra.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Je vous remercie Monsieur le Conseiller de cette intervention importante. J'ai à ce stade comme orateur Monsieur COLLETTE, Madame BROHEE, Madame JUNGST, Monsieur BEUGNIES, Monsieur BIEFNOT B. et Monsieur BAILLY. Est-ce que nous pouvons clôturer ?

M. COLLETTE, Conseiller : Je vous remercie, Monsieur le Bourgmestre. Je voulais dire un mot au sujet de la Régie Foncière, d'autant que cette Régie Foncière me paraissait lors de la création de la Régie communale autonome, être condamné à la pénitence perpétuelle, privée d'une partie de ses objectifs et de ses responsabilités. Je pense que compte tenu de ce que l'on peut penser, Monsieur HAMAIDE l'a évoqué, certains ralentissements ou une certaine difficulté de mise en route les trois filiales de la Régie communale autonome : Mons-Rénovation ; Mons-Revitalisation ; Mons-Appui, mais la Régie Foncière reste l'acteur principal, dans la mesure de ses moyens, du développement patrimonial d'investissement en vue du logement dans cette Ville et l'on sait que c'est manifestement un objectif fondamental et je dirai même une politique critique que celle de permettre aux Montois de trouver une cabine à Mons, j'y reviendrai. Je pense que la Régie Foncière fait aujourd'hui figure de très bon élève, parmi l'ensemble de la maîtrise de l'équipage dont on a déjà parlé et que, manifestement, elle joue à plein le rôle qu'on pensait s'effriter pour elle. L'on voit effectivement qu'elle est présente pour tous les projets, projets de réurbanisation, acquisition, réhabilitation, projets d'acquisition notamment des terrains de la Caserne Léopold, pour assurer la maîtrise foncière d'un nouveau quartier d'habitat, mise en œuvre des projets de revitalisation, on parle du projet du quartier Rachot, phase

ultérieure puisque le promoteur semble avoir abandonné l'idée d'une Maison de Retraite et la remplace par un nouvel immeuble d'appartements. Les opérations de revitalisation du quartier du Gazomètre, le projet de revitalisation du quartier de la rue des Sars et je pense, manifestement, aussi à l'ensemble des mises en œuvre des projets de revitalisation du centre de Jemappes dans le cadre de la politique des Grandes Villes. Tout cela me paraît très bien, tout cela me paraît montrer une disponibilité et une compétence parfaite. Nous avons eu jusqu'il y a peu une certaine réticence à ne pas avoir de réserve à l'égard de ce budget et au dernier moment, parce que nous avons effectivement reçu la distribution de la note de politique générale. Nous y avons trouvé la promesse qui se faisait tant attendre de l'ouverture du Guichet du Logement, ce qui nous manquait pour avoir ou pour donner à la Régie Foncière, le plein accord sur ces objectifs pour 2005, étant donné que cette cerise a été ajoutée sur le gâteau, nous vous signalons que nous avons l'honneur et le plaisir de voter positivement le budget de la Régie Foncière. Ceci dit, la métaphore du paquebot que Monsieur MILLER a utilisée tout à l'heure et reprise par Monsieur HAMAIDE il y a peu, m'a inspiré une intervention d'humeur que j'espère assez courte, d'autant que je ne voudrais pas qu'elle se cumule avec d'autres et celle de Monsieur VISEUR notamment qui je pense a bien dit ce que nous en pensions. Je me pose la question de savoir ce que pensent les passagers du paquebot, les passagers du navire, c'est-à-dire les simples citoyens. Et je choisis ceux qui là au milieu, sans à priori, qui ne sont pas atteints d'atavisme socio-congénital pour une gauche conservatrice, ont cédé au charme, au charisme, à l'entre-gens il y a quatre ans du nouveau candidat capitaine appelé à remplacer le timonier qui s'en est allé au volant de son train fou, vous vous souvenez. Bref, le simple citoyen qui a fait le pas et qui a plébiscité comme beaucoup d'autres le nouveau timonier et ses quartiers maîtres et qui s'est laissé séduire par le chant des sirènes jusqu'aux rives du Nil appelé utopie, terre d'optimisme retrouvée, terre d'égalité citoyenne, terre de vibration créatrice, terre de bien-être social et économique fraternellement partagée. Malheureusement, le navire était près du naufrage et l'armateur, la SA. RW, son administrateur économe délégué, tuteur des communes a exigé de le mettre en cale sèche pour procéder au calfatage des énormes voies d'eau que l'on a trouvées sous la ligne de flottaison. Je constate d'ailleurs que le maître quart occupé aux machines et au calfatage sur base de l'additif au carburant qu'on appelle tonus, depuis lors, il n'a plus le temps de se raser et il commence à ressembler au Général Dourakine tellement il travaille à l'ombre dans le fond de la cale. Pendant ce temps-là, sur les ponts supérieurs,

comme a dit Monsieur VISEUR, manifestement, on s'occupe beaucoup du « Château Avant », c'est là où il y a les distractions, tribune, Arena, de basket bien sûr, villages sportifs, piscine pas tout à fait olympique mais olympiquement familiale et le « Château Arrière » là où se trouve le commandement qui est le centre ville. On s'occupe aussi des cabines de première classe à l'intérieur, sur le premier étage et sur les ponts supérieurs, on s'occupe un peu moins des cabines de deuxième classe. Il y a heureusement des cabines de 3^{ème} classe à l'ouest qui font l'objet de discrimination positive mais cela, c'est parce que c'était prévu dans le vieux tableau de bord qu'on appelait schéma de structure qui a été arraché aux forceps et il paraît que le passager volontaire citoyen a découvert un exemplaire qui était très empoussiéré en pensant d'ailleurs que le nouvel équipage ne l'a jamais consulté. Ceci dit, on en attend un nouveau de tableau de bord qu'on appelle projet de ville mais, manifestement, il est toujours absolument indisponible. Contrairement à ce que pense Monsieur HAMAIDE, ce citoyen, comme de très nombreux citoyens de notre ville passagers du paquebot, estime qu'on est toujours à quai. Il estime qu'on n'est pas parti, on est d'ailleurs si bien à quai contrairement à ce que dit Monsieur HAMAIDE, que précisément, c'est beaucoup plus facile d'attirer de nombreux touristes étrangers qui peuvent visiter comme le Queen Mary alors qu'il est toujours en cale sèche plutôt que d'être à flot. Alors, est-ce que c'est vraiment profitable pour la Ville ? Oui, pour son image, oui pour son spectacle, oui pour son secteur HORECA, mais le citoyen passager a vu que les pintes au Château arrière sont devenues beaucoup plus onéreuses qu'avant, précisément en raison de ces visites. Cela fait une belle jambe au simple citoyen passager volontaire qui se demande quand on va enfin prendre le large, avec d'autant plus d'inquiétude que le Capitaine a annoncé récemment que lorsque l'on accostera en utopie, le « paquebot Mons » sera désigné « Vaisseau Capital » de la Culture par l'Amirauté CEE en 2015, finalement c'est dans un peu plus de 10 ans et quand on regarde bien, ce n'est pas tant de temps que cela. Le citoyen passager a surtout peur que quand se passera le nouvel épisode de la « Croisière s'amuse », là-bas en 2015, la majorité des passagers resteront claquemurés dans leur cabine, avec la honte ou tout simplement, l'impossibilité ou l'incapacité matérielle, économique ou financière ou sociale de participer au nouvel épisode. Autour de lui, il sent la même frustration, le même sentiment de lenteur, la même amertume d'un manque de suivi, d'un défaut de suivi mais pas d'un manque d'ambition. On avait promis au passager de participer mais le projet semble aller à vau-l'eau, c'est le cas de le dire. On avait promis la rénovation des passerelles, mais une

seule est en chantier et cela ne va pas aussi vite que prévu parce que, dit-on, le Comité de Pilotage ne se réunit plus assez souvent ou plus du tout. On prétend aussi que la rénovation des cabines se heurte au défaut de simplification tant attendu du nouveau tableau de bord appelé RCU que l'on prétend inadapté. On murmure aussi que la Régie autonome est privée depuis près de six mois de son aspirant quartier maître, qui a été désigné à de lointaines fonctions sur l'île pour préparer la fête. Entre-temps, on ne voit rien de concret venir du côté de Mons-Rénovation, Mons-Revitalisation, Mons-Appui. Pourtant, l'équipage est apparemment nombreux et de bonne volonté mais les mauvaises langues disent que le Capitaine veut tout faire tout seul. Il veut tout discuter, il veut tout décider, mais tout le monde sait qu'il ne passe pas beaucoup de temps sur le bateau tellement il a d'activités diverses : à l'Amirauté, chez l'Armateur, à la Vielle Capitainerie, ailleurs encore et même dernièrement, il s'est mis dans la tête de surveiller les comptes du banquier qui finance le paquebot, cela fait beaucoup. On a le sentiment du côté du citoyen passager moyen qu'il n'y a plus aujourd'hui que le chef mécanicien qui s'escrime au fond de cale à calfater, colmater les brèches comme je vous l'ai dit. Le citoyen simple passager m'a demandé d'interpeller ce soir les membres de l'équipage devant tout le monde et de demander : « Capitaine, dites-nous enfin, est-ce qu'on va bientôt lever l'ancre » ?

M. DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Petit doute sur l'improvisation mais je vous remercie sur votre intervention. La parole est à Monsieur BEUGNIES, suivi des deux dames, Madame BROHEE et Madame JUNGST.

M. BEUGNIES, Conseiller : Je vous remercie, Monsieur le Bourgmestre.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Vous n'êtes pas qu'un simple matelot, ici, vous avez beaucoup d'importance.

M. BEUGNIES, Conseiller : Tout à fait. Mais pour le moment, j'ai subi la brise et j'ai quelques avaries. Veuillez m'excuser mais ma voix est un peu cassée.

Monsieur le Bourgmestre,

Chers collègues,

Nous voici devant le budget de l'avant-dernière année de la fin de la législature communale,... après il n'y en en plus qu'un... !

Je crois que je ne trahirais pas ce qui s'est dit en réunion intergroupe en relatant textuellement vos propos Monsieur le Bourgmestre, d'ailleurs, nous n'avons rien à cacher.

Vous avez dit, **Monsieur le Bourgmestre**, je vous cite : «*Nous sommes à livre ouvert* »,... «*Nous sommes à livre ouvert* ».

L'échevin des finances, lors de la Commission des finances en avait déjà apporté la preuve en étalant aux yeux de tous, le rapport du réviseur qu'il nous a commenté en Commission.

Effectivement, je crois, que l'on peut déjà dire maintenant, que ce qui caractérisera cette législature, c'est la transparence comptable.

L'actuel collègue a fait preuve de déontologie comptable et d'éthique comptable, c'est-à-dire, qu'il a respecté le principe de sincérité des faits, le principe de fidélité des états financiers et aussi, le principe de prudence dans les évaluations.

Finies les cachotteries, finis les embellissements de façades, finis les budgets soi-disant revendicatifs, finis les tours de passe-passe, finis les coûts occultes :

Voilà un budget à «*livre ouvert* », reflet d'une politique de transparence.

Souvenez-vous, en début de législature, **le 31 octobre 2001 exactement**, le réviseur, suite précisément à ces coûts occultes, avait mis en évidence, un déficit inéluctable de 1 milliard 700 millions de BEF, soit un déficit de **plus de 42 millions d'EUROS**.

- Le réviseur avait écrit, que sans mesures drastiques, **fin 2005,... fin 2005, le déficit cumulé** de la ville de Mons, **suite aux coûts engendrés par des décisions prises dans le passé**, pouvait atteindre : 4 milliards 520 millions de BEF, 4 milliards 520 millions de BEF, soit de plus de **112 millions 47 mille EUROS**.

Un déficit cumulé de 112 millions 47 mille EUROS, fin 2005,... fin 2005 nous y sommes !

Et qu'avons-nous ?

Un budget en équilibre à l'exercice propre et un résultat général présentant un boni de plus de 19 millions 55 mille EUROS, résultat approuvé par ce même réviseur !

Et avec ce résultat :

- D'une part - **j'insiste** - sans augmentation de la fiscalité alors que si j'en crois le «*PubliContact* » de Dexia de décembre 2004, rien que pour le taux d'additionnels à l'I.P.P. la moitié des communes wallonnes l'ont augmenté ces trois dernières années.

- Et d'autre part, comme je vous le disais «*à livre ouvert* », c'est-à-dire en prévoyant des créances jusqu'ici cachées, en les prévoyant par le biais de constitution de provisions, **provisions inédites**, qui constituent dès lors, bien entendu des charges nouvelles puisque jamais, jamais elles n'avaient été prises en considération.

Ainsi, pour la première fois conformément aux recommandations du réviseur, des provisions annuelles ont été constituées, provisions liées aux déficits des hôpitaux et surtout pour couvrir les pensions ; provisions de l'ordre de 4 millions 200 mille euros au compte 2003.

Ces provisions, au budget 2005, ont été « *utilisées* » en partie pour un montant total de 2 millions 144 mille EUROS - technique conseillée par la circulaire budgétaire -, néanmoins, il reste donc plus de 2 millions de provisions, alors qu'initialement, rien n'était prévu, il faut qu'en même le dire !

Le miracle, tient donc **d'une part** très certainement au « *plan tonus* » qui cette année encore apporte un ballon d'oxygène de plus de 7 millions 800 mille EUROS.

D'ailleurs, Dexia dans son « *PubliContact* » de décembre souligne que grâce à ce dernier, (je cite) « *la tendance négative qui a caractérisé les finances communales ces dernières années semble s'inverser en 2003 et 2004* » (fin de citation).

Mais indiscutablement aussi grâce aux efforts du collègue et de sa majorité :

Du Collège et du C.P.A.S.,... il faut le rappeler : la dotation du C.P.A.S. est identique à la prévision du « *plan Tonus* ».

- Ainsi, la dotation du C.P.A.S. décroît au fil du temps, passant de 12 millions 270 mille EUROS au compte 2003 à 11 millions 650 mille EUROS au budget 2005, bravo pour cet effort aux gestionnaires du C.P.A.S.

- Bravo, car cela n'empêche pas le collègue de mener une « *politique sociale active* », et non plus exclusivement « *d'assistanat* ».

Par exemple, dans le cadre de sa priorité à l'emploi, **fort de la réussite de l'expérience pleinement réussie cette année**, en ce qui concerne la formation de chauffeurs poids lourds, métiers dont l'Offre est inférieure à la demande des employeurs ;

Le Collège a décidé de consacrer un **crédit, crédit inexistant précédemment**, afin de poursuivre ainsi son objectif de réinsertion dans le circuit professionnel des demandeurs d'emplois.

- Une politique sociale active et responsable, qui aussi favorise un droit naturel fondamental des individus, le droit de propriété.

Ainsi, des actions ont aussi été menées afin que les plus démunis, puissent devenir propriétaires de leur logement.

- Effort du Collège, aussi en ce qui concerne les charges relatives au personnel qui diminuent de 24 mille EUROS par rapport au plan de gestion.

Ainsi, la charge du personnel hors enseignants subventionnés, est passée en-dessous de la barre des 30 % des dépenses totales du budget.

Je crois que là aussi, c'est inédit dans l'histoire contemporaine de la ville de Mons.

Je me souviens qu'il fut un temps où le personnel communal de la ville de Mons était comparé à une armée mexicaine !

- Mais, cette diminution est due exclusivement, au non-remplacement systématique des départs naturels.

Donc, sans pour autant nuire aux droits des agents, qui **au contraire** vont voir notamment leur pécule de vacances augmenté.

- Sans pour autant nuire au bon fonctionnement de l'administration communale, **au contraire** :

Grâce à un plan de modernisation des services, mais aussi grâce à un plan d'accompagnement aux démarches de changements que cela nécessite, une réorganisation complète est en marche.

Il suffit, pour s'en rendre compte d'aller à la rue Buisseret, quelle différence !

Maintenant, les montois sont bien reçus, les locaux et l'accueil sont enfin dignes de la Capitale du Hainaut.

Je ne puis que me réjouir, car pendant des années n'a-t-on pas dit, n'a-t-on pas écrit, que les « *services population* » constituaient la ***vitrine de Mons*** vis-à-vis des montois !

- En outre, pour évaluer tous ces efforts et maîtriser les coûts, il se met en place un outil, ***un tableau de bord financier*** qui permettra aussi d'accroître la responsabilité de chaque service.

Je ne puis aussi, que me réjouir de cette intention.

En effet, maintes fois j'avais suggéré la mise en place d'un véritable tableau de bord muni de « *clignotants financiers* », véritable tableau de conduite de la ville et d'évaluation des décisions prises.

- Je pense, dès lors qu'il faudrait peut-être aussi songer à mettre sur pied une comptabilité analytique et ainsi être une des villes pilote en cette matière.

- Je me réjouis aussi, de la façon dont le Collège a géré le problème du Hall multifonctionnel, car « *non-géré* », il risquait de constituer « *un éléphant financier* » pour la Ville.

- La création d'une Régie Communale Autonome pour notamment assurer l'exploitation de ce hall est une excellente initiative, car la R.C.A., tout en gardant sa nature de

pouvoir communal, doit gérer le hall comme le ferait une entreprise commerciale privée, avec toute la souplesse nécessaire.

Le Hall multifonctionnel pourra ainsi, sous peu, **s'autofinancer**.

Mais, si je suis optimiste, je ne veux pas non plus être d'un optimisme béat !

Vous savez bien, que ce n'est pas mon genre.

Disons-le : le déficit structurel de la Ville de Mons est de l'ordre de 10 millions d'EUROS, ce n'est pas rien.

- Et l'aide «*Tonus* » qui déjà au budget 2005, n'est plus que de 70% de ce qu'elle était au budget 2004, **a donc déjà nécessité des efforts supplémentaires pour atteindre l'équilibre budgétaire**, mais ces efforts devront s'accroître au fil des ans, car «*Tonus* », tel que prévu, va en s'amenuisant et «*Tonus* » n'est pas éternel !

- En outre, «*Tonus* » - sans pour autant avoir augmenté le patrimoine de la Ville en contrepartie - puisqu'il s'agit, dans les faits d'un emprunt de consolidation à taux réduit pour la ville - , augmente malgré tout, sensiblement les charges financières.

Il faut donc songer à long terme : s'en est fini de la politique «*après moi le déluge* ! »

Des solutions structurelles doivent donc être trouvées.

Je vais dès lors vous faire part de mes interrogations, et ce, tout en réfléchissant tout haut avec vous, sur des pistes éventuelles ; «*Interrogations – suggestions* », que j'ai reprises en **quatre points** :

Première interrogation - suggestion :

Le Fonds des communes

Le fonds des communes, Monsieur HAMAIDE, représente plus d'un cinquième du budget de la Région Wallonne (0,98 milliard).

Si en **1976** – date des dernières fusions des communes -, il représentait **plus de 32 %** des recettes communales, actuellement il ne constitue plus en moyenne que **20 à 25 %** des recettes ordinaires des communes.

En outre, en ce qui concerne la ville de **Mons** - bien entendu hors «*Tonus* » - l'année dernière au **budget 2004**, il constituait **18,16 %** des recettes et **au budget 2005**, il ne constitue plus que **17,75 % des recettes**.

Bien entendu, la part des aides spécifiques a donc augmenté par rapport au fonds des communes, mais cela est contraire au principe d'autonomie communale.

En vertu de ce principe, pourquoi d'ailleurs, ne pas intégrer les travaux subsidiés dans le fonds des communes ?

- Liège et Charleroi, villes classées en premières catégories reçoivent près de 35 % du fonds des communes et onze villes **dont Mons**, classée en deuxième catégorie doivent se contenter d'un peu plus de 18 % du fonds des communes.

Deuxième catégorie, catégorie hétéroclite, associant Namur et Mons à l'ensemble des chefs-lieux d'arrondissement.

- En **1992-1993**, un modèle de répartition du fonds des communes a fait l'objet d'une convention avec la Région Wallonne : Namur et **Mons rejoignaient Liège et Charleroi comme grandes Villes**.

Fin juin, un nouveau modèle a été soumis au gouvernement Wallon par le Ministre **Charles Michel**, mais inscrit à la réunion du 24 juillet 2003 du gouvernement wallon, il a dû être retiré,... retiré suite à un blocage, un blocage...

Le fonds des communes wallonnes s'opère selon des dispositions, quasiment inchangées par rapport au décret du 20 juillet 1989, alors que peu de temps après son adoption, certaines de ses limites étaient déjà perçues !

J'espère donc **qu'enfin**, la réforme du fonds des communes pourra aboutir et qu'ainsi les communes pourront **enfin** planifier convenablement cette recette essentielle.

J'espère que le fonds des communes ne pénalisera plus les communes qui n'augmentent pas leur fiscalité, qui n'augmente pas leur fiscalité, Monsieur Viseur, **comme la ville de Mons l'a fait durant cette législature communale**.

Il est en effet aberrant de devoir constater que le fonds des communes augmente si la fiscalité de la commune augmente.

- Il faudrait, au contraire, faire dépendre le fonds des communes d'indicateurs de bonne gestion.

- J'espère aussi que le fonds des communes tiendra compte des « externalités », « *externalités* », par exemple, le fait que les habitants du SHAPE ne sont pas repris dans la population montoise, alors que la population constitue un critère essentiel pour le calcul du fonds des communes.

- Le modèle de répartition proposé par les villes régionales au début des années 81, ne prévoyait pas de catégories préétablies.

Il reposait sur l'idée que l'importance relative d'une commune doit se révéler au travers d'indicateurs, c'est donc là, une autre façon de répartir le fonds des communes, une façon proche des systèmes étrangers et qui peut certainement, **aussi** être favorable à Mons, Mons ville d'enseignement, vous nous l'avez rappelé, Monsieur Hamaide, Mons capitale du Hainaut et faut-il le rappeler ? **Mons capitale culturelle de la Wallonie**.

Nous attendons, Mons attend,... les Montois attendent donc du Gouvernement Wallon que cette réforme, **qui est véritablement la seule susceptible de résoudre le déficit structurel de la ville**, véritable déficit endémique de la Ville de Mons, aboutisse enfin.

- Cette réforme figure en bonne place dans l'accord gouvernemental wallon 2004-2009. Puisse le point de cet accord être respecté, être respecté tout prochainement, c'est le vœu que nous formulons !

Deuxième interrogation - suggestion :

Le Centre 100

La Ville de Mons finance la totalité du Centre 100, soit environ 2 millions d'EUROS et bénéficie d'une subvention du Ministère de l'Intérieur de l'ordre de 875 mille EUROS.

Les charges doivent être répartie sur l'ensemble des communes desservies par le Centre 100, c'est-à-dire en fait toutes les communes situées dans la Province de Hainaut.

Ainsi, le Centre d'appel unifié 100 de Mons réceptionne et gère tous les appels téléphoniques aux secours non policier : ambulances et pompiers, en provenance de toute personne formant le 100 et 112, sur le territoire de la **province de Hainaut** soit environ **1 million 300 mille habitants**.

Vu la couverture provinciale, nous sommes intervenus auprès du conseil provincial et avons reçu un écho favorable, afin de provincialiser institutionnellement le Centre 100.

- Les dépenses de fonctionnement, d'investissement et de personnel, non prises en charge par le Service Public Fédéral du Ministère de l'Intérieur, seraient prises en charges par le budget de la Province ou plus particulièrement par la Régie provinciale autonome nouvellement créée afin de gérer les Services Incendies.

Voilà une suggestion qui ne peut aller que dans le bon sens pour les finances communales, que j'aimerais que le Collège examine et prenne dès lors les contacts nécessaires.

Troisième interrogation – suggestion :

La gestion de la dette

J'ai été particulièrement satisfait des intentions du Collège de s'intéresser de très près à la gestion de la dette, (je cite la note de politique générale 2005 que l'on vous a remise) :

« La gestion dynamique de la dette. C'est un aspect souvent méconnu des finances communales et pourtant porteur d'économies substantielles. Il faut entendre par gestion dynamique de la dette, une maîtrise rigoureuse de l'évolution des marchés financiers.

Ces démarches sont possibles grâce à une excellente collaboration entre les services financiers de la ville et les organismes bancaires » (fin de citation)

Il faut néanmoins, ne pas perdre de vue que dorénavant, les emprunts communaux sont soumis à la loi sur les **marchés publics de services**.

- Pour le programme des travaux 2005, il est prévu un emprunt de 18 millions 285 mille EUROS, qui représente une charge financière de 1 million 119 mille EUROS.

Une simple règle de trois et nous trouvons donc un taux moyen pour ces emprunts de **6,121 %**.

- Je me demande dans quelle mesure la Ville de Mons ne pourrait pas faire comme la province de Hainaut, c'est-à-dire, qui outre

les renégociations, émet des « **billets de trésorerie** » ?

- Ainsi, en particulier, l'émission de billets de trésorerie, a permis à la Province de Hainaut de diminuer considérablement, au fil des années la part relative des dépenses de dettes dans ses dépenses.

Elle a **surtout** permis, d'alléger considérablement ses charges financières, notamment en optimisant des placements à court terme : **ainsi, la province de Hainaut arrive à un taux moyen pondéré de 4,59 % !**

Dès lors, je me permets, de suggérer au Collège d'examiner les possibilités pour Mons d'émettre des « *bons de trésorerie* », il pourrait déjà prendre contact avec le Receveur provincial qui est tout disposé à examiner les possibilités pour la Ville de Mons.

- En outre, la Région wallonne ne pourrait-elle pas, en ce qui concerne le fonds des communes, envisager de le liquider par avances mensuelles, ce qui éviterait de mettre les communes en difficultés de trésorerie en début d'année et lisserait la trésorerie régionale ?

Seuls des ajustements s'opéraient ainsi les derniers mois de l'année.

Enfin, Quatrième et dernière interrogation – suggestion :

Les frais énergétiques

L'année dernière, lors de l'examen du budget 2004, **Monsieur Viseur**, vous aviez fait remarquer que les *frais énergétiques* avaient augmenté de 100 mille EUROS par rapport à l'année précédente (2003) et vous demandiez de lancer un audit énergétique pour voir ce qui pouvait être fait.

Vous aviez aussi suggéré d'entrer dans le programme PALME, le « *Programme d'Action Locale de Maîtrise des Énergies* »

Vous avez reparlé encore, maintenant, de ces économies et vous avez donc relancé le débat là-dessus.

- Bien entendu, la hausse du prix de l'énergie n'est pas faite pour arranger les choses, mais aussi certaines installations obsolètes, qui faute de moyens, n'ont pas pu être renouvelées à temps.

Donc, très bien, mais il faut donc pour cela, encore trouver des moyens financiers et donc contracter de nouveaux emprunts et les charges financières qui vont avec !

C'est pourquoi, je me demande dans quelle mesure la Ville ne pourrait pas avoir recours à la technique du « *tiers investisseur* », concept né et couramment pratiqué au Canada : pratiqué dans les hôpitaux, les Ministères, par l'Education nationale.... ?

- Il s'agit de contracter un contrat clair avec une firme, je dirais une firme *ingénieur chauffagiste, mais aussi financier*, qui va procéder aux travaux, travaux à définir avec la ville dans un planning : le tout étant financé par les économies réalisées.

Il n'y a donc pour la Ville rien à déboursier, ni emprunt à contracter, ni charges financières correspondantes !

Au contraire, le gain peut être immédiat, immédiat, sans attendre que l'économie ait couvert le coût des travaux.

- La Ville de Charleroi a eu recours en 1986 à ce genre de technique, et a même été la première ville européenne à confier de manière globale la rénovation énergétique de l'ensemble de son parc.

Le contrat de Charleroi était **15/85**, c'est-à-dire que **15% des économies réalisées mensuellement profitaient tout de suite à la Ville**, tandis que 85% servaient à rembourser le programme d'investissement.

En outre, la Ville a pu bénéficier de subsides régionaux représentant 30 % des montants investis.

Jean-Claude Van Cauwenberghe dans son livre « *Vive la Commune* » - vous voyez, j'ai de bonnes lectures ! - fait l'éloge de ce procédé qui a permis, lorsqu'il était Bourgmestre de Charleroi, de faire de très sérieuses économies d'énergie à la ville.

À ma connaissance, il y a, en Belgique, une seule firme qui pratique « *le tiers investisseur* » : Je pense que cela vaudrait la peine de s'y intéresser.

Cependant, je sais, qu'il y a actuellement, **vu la nouvelle loi sur les marchés publics**, un léger problème, problème purement d'ordre juridique, puisqu'il s'agit d'investissements, mais aussi d'un point de vue légal, d'un financement pratiqué par la même firme.

- Néanmoins, je crois que cela vaut la peine d'étudier sérieusement les possibilités qui s'offrent et de résoudre le problème formel, si problème il y a.

Voilà, Monsieur le Bourgmestre, chers collègues, tout ce que budget 2005 m'inspire.

Je vous remercie de votre attention, j'espère que mes suggestions vous ont intéressé et surtout qu'elles seront suivies d'effets.

Si le Collège pouvait d'ici quelque temps en rendre compte au Conseil communal.

J'en serais très heureux et bien entendu, nous voterons ce budget de sincérité.

Merci pour votre attention.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment, Monsieur le Chef de Groupe, je cède la parole à Madame BROHEE que nous écoutons avec beaucoup d'attention et je la sais concise et percutante. Je lui cède volontiers la parole, à moins que vous improvisiez comme Monsieur COLLETTE.

Mme BROHEE, Conseillère : Non, je n'ai pas encore sa pratique. Effectivement, ce sera concis, percutant, c'est à voir. J'espère que la réponse sera percutante.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Elle sera spectaculaire ...

Mme BROHEE, Conseillère : En fait, c'est sur un point bien précis de l'extraordinaire sur le programme d'investissements. Il y a une nouveauté qui est d'application et qui concerne les hors quotas. Je ne doute pas que l'ensemble des Conseillers ont lu les documents, en ont pris connaissance, mais je sais que tous n'ont pas eu la disponibilité, la possibilité de venir à la Commission à laquelle on a répondu à cette question. Je trouve donc qu'il serait intéressant d'exposer à l'ensemble des Conseillers ce qu'est ce principe de hors quotas, comme cela, l'année prochaine, cela nous évitera de poser les mêmes questions. J'ai une question bien précise sur ce principe qui a été négocié et qui est maintenant appliqué. Quel est l'avantage pour la Ville de Mons d'appliquer ce principe des hors quotas ? Est-ce que c'est le fait de ne pas devoir après passer dans une modification budgétaire puisque l'article budgétaire est quand même inscrit dans l'extraordinaire. Je voudrais avoir une explication d'utilité de ce principe de fonctionnement.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Et bien, je n'en attendais pas moins, Madame. Merci infiniment. Madame JUNGST, en lui cédant la parole et en l'écoutant très attentivement.

Mme JUNGST, Conseillère : Merci, Monsieur le Bourgmestre. En fait, d'abord, je voudrais relever deux points par rapport au budget communal. D'une part, je regrette

que le prix des documents administratifs n'ait pas été diminué puisque apparemment la prévision de recettes n'est pas diminuée, donc, je le déplore parce que j'étais déjà intervenue il y a quelques mois sur ce sujet. Je pense que le prix des documents administratifs – documents d'identité fournis par le Service des Etrangers ou le Service de Population est très élevé, y compris les documents composition de ménage, certificat de résidence. Je déplore, à ce niveau-là, qu'il n'y ait pas eu de diminution de coût, sauf si vous nous faites la surprise spectaculairement en fin de Conseil de nous l'annoncer.

Deuxième chose, je voudrais revenir, c'est un problème plus général sur l'enseignement communal, je lis dans la note de politique générale, à la page 28, fait marquant pour l'année scolaire 2004-2005, le fait marquant c'est effectivement cette fusion pour l'enseignement secondaire et de promotion sociale, c'est cette négociation entre la Ville et la Province et dans ce document, en fait, on redéfinit, on nous explique ce que vont devenir les sites actuels. Mais je ne vois absolument pas que l'on parle du site de Cuesmes et donc, j'aimerais bien avoir un mot d'explication là-dessus, parce qu'on nous parle, effectivement, du site de l'école d'Horticulture, on nous parle de Léo Collard. Je voudrais aussi en savoir un petit peu plus par rapport aux négociations actuelles puisque je pense qu'il y a une réunion qui est prévue sous peu, mais enfin, je voudrais bien en savoir plus. Qui sont vraiment les Interlocuteurs, qui est vraiment autour de la table, parce que j'entends de différentes sources que la Province et la Commune sont partenaires, j'entends à d'autres niveaux et je lis ici dans le texte qu'il y a aussi la Communauté Française qui serait partie prenante pour une de ces écoles. J'aimerais bien avoir une confirmation en la matière. Donc là, c'est sur le budget communal. Pour le reste, le gros de mon intervention concerne le budget du CPAS qui est un budget, effectivement, important, puisqu'il a des retombées d'abord sur nos finances de la Ville mais, également, en ce qui concerne les missions qu'il rencontre. C'est vrai que c'est là que doit se faire tout un rééquilibrage au sein des personnes les plus démunies de notre Ville. Par rapport à ce budget général, d'abord je tiens à remercier les Services du CPAS pour les différents documents qui nous ont été fournis et notamment, cette petite publication qui nous fait une synthèse des services qui a au moins le mérite, en tous les cas, de rendre les choses assez lisibles et, chose qui est aussi intéressante, renseignements pris, c'est que le document n'a pas coûté cher à la collectivité. Dès lors, j'en félicite les Services. Cela permet, en tous les cas, d'avoir une image assez claire de l'étendue des missions et donc, de montrer en tous les cas, que le budget du CPAS est présenté en équilibre, cela on l'a dit et je pense que c'est très

important dans la situation actuelle. Nous avons aussi eu l'occasion de voir que le nombre de personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale, se stabilisait autour des 2.108 personnes, auxquels effectivement, nous devons d'une certaine façon ajouter même si ce n'est pas la bonne formule mais, en tous les cas, les personnes qu'on a mis au travail dans le cadre de l'article 60, à savoir plus ou moins 250. Ce qui est très important à gérer dans les services généraux du CPAS, ce qui à mon avis doit poser aussi parfois des problèmes au niveau de l'encadrement. Aucun chiffre, effectivement, n'anticipe les retombées en mesure d'exclusion du chômage qui sont prévues - Monsieur le Président du CPAS Marc BARVAIS nous l'a dit clairement . Pourtant, le CPAS prend des mesures d'anticipation en essayant d'organiser avec le FOREM et d'autres partenaires associatifs des formations pour éponger ces exclusions, comme malgré tout envisagées. Ce que je constate dans la brochure, c'est vrai que le CPAS est implanté dans un magnifique bâtiment, que le patrimoine est exceptionnel et pourtant, malgré les investissements importants, je déplore que l'accueil des visiteurs soit si mal assuré. Je pense que cette priorité qui est mise dans la sixième priorité lorsque j'ai vu l'exposé comme vous aujourd'hui, je pense que l'accueil des personnes qui ont besoin du Service du CPAS doit être vraiment la priorité première pour que la suite du travail se fasse dans de bonnes conditions. La formation et l'encadrement du personnel d'accueil, à mon avis, doit donc être affinée et cette porte d'entrée des services doit permettre aux visiteurs de trouver l'aide et l'écoute qu'ils sont en droit d'attendre et je pense que, trop souvent, on entend qu'à ce niveau-là, il y a beaucoup de situations qui restent non résolues. Autre investissement récurrent qui traîne les pieds, c'est l'informatique. Un gros investissement est fait pour que chaque agent dispose de l'équipement nécessaire mais, par exemple, le dossier social informatisé annoncé depuis plus de dix ans, je le souligne, n'est toujours pas réalisé, or, cela faciliterait quand même le suivi et la gestion journalière de ce qui est le métier premier du CPAS, c'est-à-dire, la gestion du social et de l'aide sociale. Dès lors, la Cellule Informatique Ville/CPAS ne semble pas fonctionner de façon optimale et en tous les cas, pas comme nous l'espérons. Je souhaiterais avoir en tous les cas des éclaircissements par rapport à cette situation. Encore beaucoup d'innovations et lorsque l'on feuillette cette brochure, on se rend compte qu'il y a une multitude de services au sein du CPAS, certains ont été créés en 2004 et ont été reportés en 2005, probablement parce qu'il était difficile de tout mener de front, je suppose. Là, la charge est importante, c'est vrai que les missions sont variées, il y a beaucoup de nouveaux services en ce qui concerne la formation

professionnelle, il y a plus de logements de transit qui sont prévus, on vend les maisons ouvrières en location, on prévoit de mettre en place au sein des services des groupes de paroles, on parle de bio-maraîchage, de filière du bois, de supermarché social. Bref, le Président nous l'a dit, pour mener à bien l'ensemble de ces projets, il va falloir renforcer la Cellule Projets et je pense que la difficulté dans le cadre de toute cette initiative, c'est qu'en fait cette pépinière d'initiatives est telle que même les agents du CPAS s'y perdent un peu. Je crois que là, il y a un gros travail d'information à faire au sein des Services et au sein de la Population et il est vrai qu'il m'a été répondu et je pense que c'est un bon outil de diffusion que cette brochure serait mise en ligne et c'est peut-être effectivement une première étape pour que les Services soient mieux connus.

Néanmoins, je déplore quand même qu'au vu des reports nombreux de toute une série de projets, il y a beaucoup de projets qui naissent mais qui n'arrivent pas à faire diminuer le nombre de personnes en difficultés. Lorsque je vois les chiffres de plus en plus inquiétants des personnes qui font appel au Service de Médiation de Dettes, c'est énorme. Le surendettement dans notre région est vraiment en pleine explosion et dès lors, je pense qu'il y a une attention particulière à avoir et peut-être, puisqu'on en parle beaucoup et que c'est assez à la mode, de travailler en amont. 36 % de dossiers supplémentaires en demandes de médiation de dettes entre 2003 et 2004, il est vrai que le Service a peut-être été mieux connu, mieux reconnu et donc des personnes y ont fait appel, mais néanmoins, c'est une cote d'alarme, me semble-t-il. Je pense qu'en tous les cas, sur l'ensemble du travail, il y a beaucoup de choses qui sont faites, je pense qu'il y a aussi beaucoup de choses qui pourraient être améliorées et en tous les cas, moi, j'épinglerai tout particulièrement le travail d'accueil. Merci.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Merci, Madame. Alors, il nous reste Monsieur Bernard BIEFNOT et pour clôturer, Monsieur BAILLY.

M.B. BIEFNOT, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Depuis le début des interventions, je me pose sans trouver la réponse : faut-il nécessairement être long pour être bon ?

M. DI RUPO, Bourgmestre : Non, cela je peux vous dire que c'est une vérité générale.

M.B. BIEFNOT, Conseiller : Dès lors, autre optique qualificatif, il y a la caricature pseudo-« krollienne » moins captive, « chat c'est sûr », comme l'aurait dit Philippe non pas le Prince citoyen mais le mondialiste du trait, j'interviendrai au nom des 30 « Moussaillons socialistes », non pas affectés à la descente des canots de sauvetage,

mais plutôt comme porte-parole d'un équipage formé à la gestion et au maintien droit et haut du pavillon de la Capitale du Hainaut et en qualité de nageur aguerri pour retrouver des bouteilles codées du côté de Porto Allègre pour mieux inonder de sels vivifiants notre démocratie participative. Dès lors, je voudrais au nom du groupe relever auprès du CPAS, tout ce qui nous apparaît comme significatif et plus particulièrement ce budget en équilibre sans prélèvement sur le fond de réserve. Et surtout, cette présentation particulièrement didactique qui recentre les métiers de base du CPAS, l'insertion professionnelle, l'insertion sociale, les jeunes, les seniors, le logement, et l'accueil. Je pense qu'à travers cette présentation du Président et à travers son exposé de toute l'équipe qui l'entoure, nous avons redéfini, il nous a redéfini la véritable mission de l'action sociale. Au niveau de la Régie Foncière et de Services, j'épinglerai qu'au niveau du logement, il y a et je m'abstiendrai des chiffres, de larges mesures en faveur de l'acquisition et de la rénovation des logements pour les personnes à revenus modestes et moyens, notamment sur Jemappes et Flénu, zone prioritaire selon le schéma de structure. La mise en place d'un guichet unique du Logement, dans un souci de simplification administrative, et facilitant toutes les démarches pour les acquisitions et les locations. La poursuite de la politique de l'insalubrité des logements, le programme triennal du logement qui permettra la création de 231 logements dans les divers endroits de la Ville, évitant ainsi les ghettos. Quant à la politique foncière, des revitalisations auront lieu pour un accroissement du Parc du Logement, je songe à celui du quartier du Béguinage à Mons avec 65 logements et 70 emplacements de parkings, la revitalisation urbaine du quartier de la rue des Sars avec 17 appartements et un parc en liaison avec le site de l'Attacat où certains de nos Collègues pourront revisiter le chef-d'œuvre d'Ernest Hemingway, le Vieil Homme et la Mer. Le plan communal d'aménagement du quartier Léopold à Mons avec notamment la nouvelle salle de spectacles, les Cours de justice et une recomposition de tout l'aménagement de ce site, la rénovation urbaine et la revitalisation du quartier Rachot qui entrent dans sa phase finale avec la construction d'un parking de 95 places et 8 logements à la Ruelle Rachot et 20 à la rue des Archers et enfin, une mise en conformité des parkings couverts au plan de la sécurité. Quant au problème de la mobilité, il convient de souligner les réfections et les mises en place du plan de circulation et de stationnement à Jemappes et prochainement, des examens sur les territoires d'Hyon, d'Obourg et Saint-Denis. Enfin, je pense qu'en tant que représentant de la majorité, tout en respectant le plan de gestion, la Régie Foncière et ses divers services, logement, foncier, stationnement et mobilité, sont parvenus à

présenter un budget permettant de développer une politique active pour rencontrer les besoins de notre population dans les matières qu'elle gère. Quant au budget ordinaire, grâce aux efforts réalisés mais aussi avec l'aide Tonus de près de 8 millions d'euros, ce budget est certes présenté en équilibre. Ce bon résultat est obtenu sans augmentation de la fiscalité visant les personnes, la principale taxe de l'IPP sera donc maintenue à 8 % malgré l'impact de la réforme fiscale fédérale qui induira une diminution des recettes de 333.000 euros. Et enfin, notons qu'après plusieurs années de suppression, la commune pourra réinstaurer une taxe sur les immeubles inoccupés, ce qui devrait permettre au Collège d'intervenir vis-à-vis de certains propriétaires peut scrupuleux ou spéculatifs. Enfin, au niveau de la gestion du personnel, nous notons avec satisfaction l'ensemble des efforts réalisés en matière de réorganisation et de management de la GRH. Des efforts significatifs sont menés pour rencontrer les aspirations légitimes des citoyens pour qu'ils bénéficient d'un service de qualité. Dans cette réorganisation, le personnel n'est pas oublié car outre les améliorations non négligeables au niveau des installations plus confortables, je pense notamment au Service Incendie, à la Population, à l'Etat civil, les Finances et le Service Social, d'autres efforts non moins significatifs seront également menés pour revaloriser quelque peu les barèmes des APE et le pécule de vacances de l'ensemble du personnel. Les sapeurs-pompiers pourront par ailleurs continuer à bénéficier de la mesure de départ à la retraite à 56 ans durant 5 ans, même si à cet égard on peut regretter la non intervention du pouvoir fédéral. Par rapport à l'enseignement, je pense que nous pouvons apporter notre confiance à l'Echevine pour qu'elle puisse mener à bien les négociations pour qu'effectivement un pôle fort au niveau de l'enseignement technique soit réalisé sur le territoire montois. Enfin, vous me permettrez d'épingler, dans le cadre du budget participatif et de la politique des grandes villes, les réorientations que vous avez prises avec beaucoup d'attention sur le territoire de Jemappes-Flénu et en faire un véritable district. Des investissements ont été réalisés pour répondre aux besoins du citoyen avec notamment des points essentiels concernant les aménagements de sécurité et l'égouttage et nous savons qu'à travers toute une série de réunions citoyennes et les rencontres organisées au niveau de la cellule, le budget participatif prendra toute sa dimension. Quant aux différents travaux d'infrastructure ressortant du budget extraordinaire, nous prouvons que là aussi avec la marge de manœuvre qui nous est accordée que des orientations pouvant donner des signes d'espérance pour le futur à nos concitoyens ont été donnés dans ce qui nous a été

présenté. Dès lors, c'est fort du soutien du groupe socialiste que nous voterons le budget. Je vous remercie.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Je vous remercie infiniment, M. le Chef de groupe, la parole est à M. BAILLY.

M. BAILLY, Conseiller : Et bien M. le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, chers collègues, établir le budget du CPAS, ce n'est pas seulement élaborer quelques tableaux de chiffres, ce n'est pas non plus simplement affirmer les bonnes intentions dans une note d'orientation politique. A notre grande surprise, le budget 2005 ne semble pas avoir passionné le comité spécial des finances, ni la concertation Ville-CPAS, un budget de 1.789.000.000 de francs belges de recettes et de dépenses qui ne soulève pas la moindre interrogation sur l'opportunité de l'une ou de l'autre dépense, sur le choix de l'une ou de l'autre action nouvelle, sur l'intérêt d'être attentifs à l'évolution de certains crédits, cela nous paraît inquiétant. L'élaboration du budget annuel est précisément l'occasion de proposer la stratégie future et d'y présenter les nouveaux accents mis en terme de réalisations concrètes au cours de l'exercice qui s'annonce. Que va-t-il se passer concrètement en 2005 en ce qui concerne d'abord les maisons de repos, va-t-on se limiter à concevoir un plan de sauvetage de la M.R.S. Ambroise Paré ou réellement développer le potentiel de gestion grâce entre autres à la motivation du personnel des homes ? Comment voyez-vous le devenir de nos maisons de repos au niveau des implantations et de la mise aux normes ? Comment allez-vous faire évoluer la politique de réinsertion professionnelle ? Il ne suffit pas d'atteindre, pendant un exercice, l'objectif d'occuper 250 travailleurs article 60, il faut aussi évaluer si par la suite ces personnes se sont réellement réintégrées dans le marché de l'emploi plus stable, plus solide qu'un contrat article 60. Où en est l'évaluation sérieuse selon les profils, selon l'âge, selon le niveau de formation, quel est le taux de réussite total ou partiel ? L'étude de la fédération, impact des mesures d'insertion du CPAS wallon, affirme que 42 % des bénéficiaires article 60 connaissent une réinsertion durable, est-ce vérifié à Mons ? Une analyse détaillée et chiffrée commentée sur ce sujet serait utile. Comment le CPAS a-t-il anticipé les difficultés que rencontreront inévitablement certains citoyens montois à la suite des nouvelles mesures de contrôle des chômeurs ? Peut-on cerner le nombre de chômeurs à risque, estimer le supplément des crédits RIS à consacrer bien sûr, estimer également la charge de travail supplémentaire pour les assistants sociaux ? Pouvez-vous nous commenter la performance relative des différents services, où sont nos points forts, où sont nos points faibles dans les différents services

du CPAS ? En 2004, le CPAS a effectué une étude sur la gestion cohérente et optimisée des assurances. Quelles sont les recommandations de cette étude, quelles sont les décisions prises, quelles sont les incidences sur le budget 2005 ? Je souhaiterais aussi évoquer le report important des travaux prévus en 2004 sur l'exercice 2005, comment expliquer un tel écart entre les prévisions et les réalisations ? Une dernière chose, la presse a fait état il y a quelques semaines, de la possibilité de vente de l'ensemble du domaine des Epioux, information réfutée par M. BARVAIS, mais cette rumeur court toujours dans la presse du Luxembourg. Une information sur les réflexions du CPAS sur les pistes possibles, sur les opportunités, intéresserait sans nul doute notre Conseil. Merci de m'avoir écouté.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Et bien, je vous remercie. Y a-t-il d'autres collègues qui souhaitent s'exprimer ? Chers collègues, je tiens à vous remercier chaleureusement pour la qualité des interventions et me permettre de donner successivement la parole à M. le Président du CPAS sous le contrôle politique du Collège, à M. l'Echevin des Finances et peut-être moi même pour fournir quelques éléments additionnels si besoin en était.

M. BARVAIS, Président du CPAS : Merci, M. le Bourgmestre. Je vais suivre l'ordre chronologique des interventions en essayant d'être le plus précis possible, d'une part, M. VISEUR, concernant l'aspect écologique de nos actions. Mais, d'une part, cela é été évoqué par Mme JUNGST que nous développons le bio maréchage à Jemappes, je crois que c'est une des futures armes de développement de notre entreprise de formation par le travail, et je signale aussi que sur des terrains du CPAS on installera bientôt des éoliennes. Quant à la consommation d'eau chaude, je dois dire que je n'ai pas de réponse actuellement mais comme nous avons des homes et une Cité de l'Enfance, je suppose qu'il y a une consommation mais je ne peux pas y répondre actuellement. M. COLLETTE, je vois en tout cas que le sort du Port de Plaisance de Mons a un effet positif sur votre imagination, donc, je suis heureux de vous compter parmi les peut être futurs adhérents de notre communauté de plaisanciers. Alors, M. Bernard BEUGNIES, qui parle de l'insertion socioprofessionnelle, effectivement il a soulevé un aspect que je n'avais pas développé, c'est notamment la collaboration que nous avons avec la mission régionale Mons-Borinage et notamment l'accès à la formation en tant que chauffeur poids lourd qui a été réalisée en partenariat avec eux, il y a beaucoup de projets où le CPAS à un rôle de formation dans les filières qui sont réalisées par la mission régionale. Quant à l'accès à la propriété, effectivement, nous avons lancé cette possibilité mais il s'avère que, actuellement, nous n'avons que cinq ou six demandes d'acquisitions qui

sont toujours en cours de traitement parce que nous avons évidemment une population âgée à faibles revenus, qui fait que l'accès à la propriété est difficile et au niveau du dernier Conseil de l'Aide Sociale, nous avons décidé de permettre aux parents liés au 1^{er} degré, d'acquérir les maisons pour leurs aïeux à condition que ce soit garanti dans le contrat d'achat que la personne locataire garde la qualité d'usufruitière pour éviter évidemment de la spéculation sur les maisons. Mais évidemment quand vous avez des personnes âgées qui ont plus de 65 ans et qui résident dans les maisons, avoir un accès à la propriété est évidemment difficile. Alors, pour Mme JUNGST, je vais répondre sur quatre axes. Un, la communication. Il faut savoir, oui cette petite brochure, c'est un des axes de communication qu'on veut développer et il faut savoir que là il y a encore un gros travail à faire parce que, effectivement, au niveau d'une des études réalisées par le CPAS de Charleroi sur une de ses antennes, ils ont fait une étude de la population demanderesse au niveau de cette antenne et il s'avère qu'encore actuellement, une personne sur deux a honte de s'adresser au CPAS. Là c'est vraiment toute une culture, culture de l'assistanat, culture de l'action, culture que l'on veut briser, en prouvant que l'on est là pour une action et qu'on vise l'émancipation des gens et nous serons d'autant plus efficaces que nous agissons vite, d'autant mieux en prévention qu'en curatif et pour cela, il faut que le CPAS ne soit pas cette image encore du seul dernier filet où on a peur de s'adresser, où on a honte de venir, parce que tant que l'on a honte, on perd plusieurs mois, plusieurs années et cela nous donne des situations difficiles à gérer. Donc là il y a encore beaucoup de communication à faire pour faire comprendre aux gens que nous sommes là pour une action d'aide et que le plus tôt est le mieux. Alors, l'accueil. Effectivement, au niveau de l'accueil, nous avons un gros projet, nous l'avons toujours, d'investissement sur l'ancienne Chapelle. Il faut savoir que pour débloquer les subsides au niveau de la Région Wallonne, cela n'est pas évident, nous espérons y arriver dans le courant ou fin de cette année, pour pouvoir lancer cet accueil parce que il n'y a rien à faire, la qualité des locaux est essentielle, on le voit bien à Buisseret, eux ils ont maintenant des bâtiments hyper modernes, agréables, cela permet évidemment une action beaucoup plus performante que ce que nous réalisons actuellement dans nos anciens bâtiments. Formation à l'accueil, mais cela, elle est récurrente, donc là nous pouvons revoir le plan de formation parce que, effectivement, si nous voulons faire en sorte que les gens s'adressent chez nous rapidement et qu'ils n'aient pas la honte de venir chez nous, il faut que l'accueil soit de qualité et chaleureux. Vous parlez de l'informatique. Ce qu'il faut savoir c'est qu'au niveau de la cellule commune, il y a

quand même trois engagements de niveau 1 qui sont en cours , que pour ce qui concerne le CPAS, l'ensemble de nos gros sites sont actuellement sur le réseau, que tous les PC ont été remplacés puisque maintenant nous ne travaillons plus que avec des Pentium 4 et que nous allons équiper nos assistantes sociales des services extérieurs par une trentaine de PC portables et nous relierons, soit leur domicile privé, soit leur local de permanences, directement à notre serveur central et elles auront accès comme cela au logiciel qui s'appelle CPAS 2000 et qui permet de gérer l'ensemble du RIS. Donc, on avance bien, je crois et ce qui est important, c'est de concevoir la formation en parallèle avec l'apport de matériel, c'est effectivement ce qui est en cours. Et le quatrième axe, c'était le surendettement. Cela c'est le travail en amont, je crois que j'y ai répondu par l'accueil et par l'information et la communication que nous devons développer au niveau de notre CPAS. Alors, M. BAILLY, et bien, 2005 pour la préparation du budget, il y a effectivement eu deux comités des finances qui se sont tenus et qui ont duré chacun une heure et demi, peut-être que le procès-verbal était trop sibyllin, nous avons eu une saine discussion dans une commission qui était préparatoire et puis la finalisation, d'habitude nous n'en faisons qu'une, donc nous avons augmenté le nombre de réunions et la concertation Ville, mais c'est-à-dire que les concertations Ville, à partir du moment où le Président du CPAS assiste à l'ensemble du Collège et est en relation directe avec le staff du Cabinet du Bourgmestre et de l'Echevin des Finances quant au développement du budget, mais forcément quand on arrive en réunion, il y a déjà beaucoup du travail qui a été fait en amont et cela n'apparaît évidemment pas dans les procès-verbaux. Enfin, vous pouvez être tout à fait rassuré, ce travail de collaboration, il existe. Maisons de repos : c'est un chapitre qui est d'actualité ; donc ce que nous voulons, c'est créer au sein de la Ville de Mons un pôle qui regrouperait sous forme d'une association type chapitre 12, c'est-à-dire une association où le secteur public reste majoritaire, il y aura de toute façon la Ville et le CPAS, une gestion non seulement de la MRS mais aussi une gestion des maisons de repos, voire de tout le service ACASA pour avoir vraiment un service intégré de la personne âgée, mais c'est un dossier qui nécessite encore des développements mais qui est en tous cas d'actualité. La réinsertion socioprofessionnelle : les formations, elles sont en cours et je tiens à vous rappeler quand même que nous avons modifié nos contrats de formation donc, c'est-à-dire que quand des personnes sont en contrat d'intégration article 60, nous avons un contrat qui est un contrat tripartite entre l'utilisateur, le CPAS et la société, la Ville qui a l'utilisateur à disposition. Et depuis début de cette année, dans ce contrat il est spécifié un

nombre d'heures qui sont réservées à la formation depuis le début de l'article 60, donc cela veut dire que l'on n'attend pas la fin du processus pour former les gens, ce processus est existant pendant toute la durée qui peut varier de 18 à 24 mois, donc on a vraiment renforcé cette formation et notre taux de réussite, mais si 7 personnes sur 10 acceptent de travailler avec Pro Action et que 7 sur 10 réussissent une sortie positive, cela veut dire qu'il y a 49 % des gens qui ont une sortie positive. Les étudiants : nous avons plus de 50 % de réussite dans l'accompagnement que nous organisons. Quant au contrôle des chômeurs, mais cela je vous l'ai exposé, notre volonté politique est de ne pas avoir une augmentation du nombre de revenus d'intégration, suite à ce contrôle donc deux actions. Nous travaillons avec le FOREM, il faut savoir qu'actuellement le FOREM rencontre 500 personnes par mois, régulièrement, dans le cadre de cette action de remobilisation des jeunes chômeurs, et je l'ai dit, nous avons obtenu un subside pour 6 mois de 60.000 euros, cela permettra de renforcer les équipes et surtout d'utiliser tout notre service d'insertion socioprofessionnelle où nous avons des bilans d'orientation et des bilans à la fois pratiques et des bilans cognitifs. Donc, nous avons la structure, nous voulons la mettre à disposition de ces jeunes pour éviter, évidemment, ce circuit, cette boucle infernale qui serait de retourner au niveau du revenu d'intégration. Quant aux assurances, c'est un dossier qui a été géré en commun avec la Ville, il s'avère avant que l'étude ne soit terminée, que notre solution actuelle est plus rentable que toutes les hypothèses de travail qu'avait émis cette société, résultat, la Ville et le CPAS ont décidé de mettre fin à cette étude puisque notre solution a été validée, donc la situation actuelle a été validée comme la plus performante. Reste le domaine des Epioux. Le domaine des Epioux est un domaine exceptionnel, de 1.700 ha, avec beaucoup d'atouts au niveau des bois, au niveau de la chasse, au niveau de la pêche, au niveau du tourisme, au niveau de la faune, c'est exceptionnel. Il y a un point noir qui est le château et qui risque de nous entraîner vers un petit litige avec la Province de Luxembourg, donc nous sommes actuellement ouverts à toutes les possibilités y compris la mise en vente, mais, actuellement, le domaine n'est pas en vente chez un notaire, il n'est pas encore évalué, nous n'avons pas encore d'amateurs, maintenant si vous connaissez un investisseur qui est preneur, et bien nous sommes prêts à discuter. Mais donc, je veux dire que les portes sont ouvertes mais il n'y a encore aucune décision validée. Je crois que comme cela, j'ai fait le tour des réponses.

M. MILLER, Echevin : J'ai écouté avec beaucoup d'attention tous les intervenants, je ne crois pas qu'il y ait eu beaucoup de questions techniques qui m'aient été adressées

concernant le budget de notre Ville pour 2005. J'en retiens quand même une certaine satisfaction parce que c'est quand même reconnaître d'une certaine façon que ce budget est solide et tient sur ses jambes. A M. HAMAIDE, je répondrai simplement en matière d'emploi, vous avez posé la question M. HAMAIDE, mon chef de groupe M.

BEUGNIES a déjà d'une certaine façon un peu répondu pour ce qui concerne la compétence précise qui est la mienne en tant qu'Echevin de l'Emploi, je vais vous répondre d'une façon plus large. Oui, il y a un montant, qui n'est pas très élevé, qui a été inscrit pour la première fois dans le budget 2004 et qui est reconduit dans ce budget 2005 pour une action en matière d'emploi. Le Collège a en effet estimé qu'il était possible de mener une première expérience, nous verrons dans quelle mesure elle aboutit et dans quelle mesure elle doit être reconduite, amplifiée, etc, nous le verrons, cela concerne les formations de chauffeur de poids lourd. Mais, ce montant, je le dis sans difficultés, est évidemment dérisoire par rapport à la masse de choses qu'il conviendrait de pouvoir faire. Est-ce à la Ville d'essayer d'agir de façon ponctuelle auprès de certaines personnes ? Mon collègue, Président du CPAS vient de répondre à des questions où il a présenté l'ensemble de ce qui est fait dans ce domaine. Je crois plutôt, M. HAMAIDE, que la réponse et je crois que vous l'avez dit vous-même, je vais utiliser le mot que vous avez mis en avant, la politique de l'emploi de la part de notre Ville est transversale. Elle est transversale, moi je ne connais pas d'exemple d'un projet, d'une proposition, d'un dossier qui a été examiné par notre Collège et qui ait reçu l'approbation de notre Collège qui n'ait pas, en dernière analyse, finalement, l'emploi dans notre Ville pour objectif. Tout ce qui est fait en matière de propreté, en matière de rénovation, en matière d'amélioration des trottoirs, la sécurité, etc, tout cela est fait avec cette volonté de donner à notre Ville un cachet, un lieu où il fait bon vivre et où il fait bon travailler. Donc, oui, à terme, l'objectif de ce Collège, parce que c'est le problème fondamental auquel notre Ville est confrontée, c'est celui de l'emploi et nous essayons d'y répondre. Alors, à M. COLLETTE, lui à un certain moment, m'a comparé au Général Dourakine, je n'y avais jamais pensé et c'est vrai que j'ai changé de look, comme on dit aujourd'hui, bon, je viens de passer la cinquantaine et j'ai eu envie de reprendre un peu du poil de la bête. Alors, bon, c'est fait. Mais alors, maintenant, la comparaison avec le Général Dourakine, j'ai lu, il y a très longtemps comme vous tous, les contes de la Comtesse de Ségur, née Rostotkine, si ma mémoire est bonne, oui, je me souviens vaguement d'une femme, d'un auteur qui avait quand même des goûts spéciaux, elle adorait fesser les enfants. Alors, ce n'est pas mon style, et donc je vais

quand même relire cette histoire de Dourakine. Quant à l'impression que vous avez eue que j'avais été mis aux fers, que j'avais été jeté dans la cale de ce grand paquebot pour essayer de colmater et essayer de faire avancer quand même quelque chose et ce grand navire, cela rejoint un peu l'analyse plus politique de votre chef de groupe, notre ami M. VISEUR. Alors, M. VISEUR, lui dit, voilà le MR a dû ferrailer pour imposer le maintien à 8 % je n'ai pas dit cela M. VISEUR à aucun moment dans mes propos je n'ai voulu donner l'impression, c'eut été totalement faux du moindre conflit, de la moindre difficulté au sein de notre Collège. Vous en déplaie M. VISEUR en déplaie à d'autres personnes peut-être aussi depuis que cette majorité existe je n'ai pas le souvenir d'un seul affrontement, tout a été fait de façon collégiale, tout a été décidé, tout a été débattu, tout a été mené ensemble. Donc je connais l'importance politique du MR dans cette majorité je la connais mieux que vous et je peux donc vous dire que je suis heureux du travail qui a été mené ensemble avec mes amis de cette majorité. Alors encore un mot pour M. BEUGNIES. M. BEUGNIES vous avez fait une intervention très très fouillée à votre habitude, vous avez étudié le budget dans tous les détails et vous avez le mérite d'avoir formulé certaines propositions. Ce n'est pas ici, maintenant que l'on va débattre de ces propositions, toute proposition est bonne à recevoir et donc je vais la faire examiner avec l'accord de notre Bourgmestre par les services techniques et financiers de la Ville. On me dit déjà que notamment pour émettre ces fameux bons il faudrait beaucoup, beaucoup de liquidité. Or vous avez regardé, étudié le budget de la Ville ce n'est pas tout à fait le cas, donc nous allons faire faire cela. Alors j'ai répondu à M. HAMAIDE. J'ai répondu plus politique ment à M. VISEUR et à M. COLLETTE, je ne crois pas qu'il y avait des questions d'ordre technique. Je terminerais en reprenant une formule plus maritime, Sénèque a dit : pour celui qui ne sait pas où il va, il n'y a pas de vent favorable. La majorité sait où elle va et il y aura donc un vent favorable pour la Ville. Merci M. le Bourgmestre.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Sénèque le stoïque, il faut le faire de lire Sénèque, moi j'ai essayé à maintes reprises et tantôt au tiers, tantôt à la moitié j'ai dû abandonner, voilà ce qui fait la force avec Monsieur l'Echevin c'est que lui non seulement il reprend du poil de la bête mais il lit Sénèque en entier, vous voyez l'avantage que cela peut procurer au sein de la majorité. Et puis Sénèque était un grand stoïque.

M. MILLER, Echevin : Mais moi je suis plutôt épicurien M. le Bourgmestre mais...

M. DI RUPO, Bourgmestre : ... point commun, je ne dois pas être très loin non plus. Alors revenons à notre sujet du jour. En tout cas je réitère au nom du Collège et du

CPAS s'il me l'autorise mes remerciements pour la qualité du débat même si peut-être je dirai l'une ou l'autre chose. Alors d'abord M. VISEUR le budget extraordinaire qui s'articulerait essentiellement sur trois pôles puis ces pôles ont été choisis en tout cas pour deux d'entre eux pour l'absolue nécessité et l'effet démultiplicateur qu'il représente. Mais pour que vous ayez quand même quelques indications sur ce que nous faisons, à Ciplly il est prévu 14.000 euros d'investissements, à Cuesmes 160.000 dans le budget de l'année prochaine, à Flénu 274.000 euros, dans les services centraux 4,3 millions, à Ghlin 937.000 euros, à Harmignies 20.000 euros, à Havré 361.000 euros, à Hyon 189.000 euros, Jemappes 1.380.000 euros, Mons-Centre avec l'ensemble des écoles et des musées et autres 4.759.000 euros, Nimy 50.500 euros, Obourg 18.250.000 euros et Villers-Saint-Ghislain 135.000 euros. Sachez que le souci du Collège c'est bien entendu d'être attentif à l'ensemble des sections avec bien entendu des endroits où les dépenses sont naturellement beaucoup plus importantes. Pour ce qui concerne le stade de foot vous l'avez dit vous même que vous n'y allez pas fréquemment et que vous allez un jour honorer l'invitation de notre Collègue qui est membre du Conseil d'Administration et qui vous invite bien volontiers et simplement pour vous indiquer que si vous étiez allé ou si vous y allez vous verrez dans le hall d'entrée une photo qui présente en effet le projet et c'est un terrain qui a quatre côtés, donc ce n'est pas un triangle, ce n'est un pentagone ou un hexagone, c'est un rectangle long, quatre côtés et c'est vrai qu'il est prévu eu égard aux spécifications, aux spécificités des conditions pour le maintien en division 1 des conditions techniques je ne parle pas des conditions sportives, des conditions techniques du maintien en division 1 de l'Albert, un programme est prévu et dans l'état actuel des choses je constate que l'Albert est toujours en division 1 et le Collège ne veut en aucun cas prendre cette responsabilité qui consisterait pour des raisons matérielles de faire dégringoler dans une division inférieure une équipe qui a eu tant de peine à accéder à la division 1. Je pense que raisonnablement même si sportivement le club se trouve dans certaines difficultés du moment, ce serait à mon sens totalement inacceptable et j'espère simplement que le club pourra se redresser et qu'il servira d'exemple et de vocation à bien des jeunes. Mais je ne voudrais pas que vous pensiez que cela s'arrête à cela, nous avons prévu 250.000 euros dont la grande partie ira à d'autres clubs comme celui de Cuesmes et de Nimy – Maisières, pour la construction de vestiaires à Ghlin, le drainage de terrain, le chauffage et la couverture de l'ADEC à Hyon, l'achat de terrain et l'éclairage pour le Rugby Club de Mons, le chauffage et les vestiaires pour Mesvin, Havré et Jemappes, le

revêtement des halls omnisports d'Havré et de Cuesmes, etc. Pour ce qui concerne alors cette critique, cette critique qui consiste à dire oui mais enfin tout cela c'est bien, c'est spectaculaire. Mais il y a tant d'autres choses, les seniors, les moins valides, les égouts. Les égouts nous avons prévu 7,5 millions dans notre programme pluriannuel. Les subsides n'ont pas les mêmes sources que les subsides obtenus pour Jemappes et Flénu, qui sont des subsides notamment dans la politique des grandes villes à 100 %, ni des subsides comme la rénovation de certains biens patrimoniaux. Ce sont des subsides occasionnels, nous les demandons, on espère en avoir quelques-uns. Pour les seniors et les moins valides nous ne sommes certainement pas moins sociaux que vous, la politique menée par le Collège et le CPAS est une politique qui porte ses fruits, nous poursuivons, nous intensifions. La difficulté tant pour les seniors que pour les moins valides, c'est que l'on aimerait tant pouvoir disposer de beaucoup plus de moyens financiers mais là ce sont des moyens financiers 100 % à charge de la Ville et comme vous l'avez vu tout à l'heure pour un certain nombre d'investissements parfois la Ville paye soit 10 %, 15 %, 20 % parfois 0 % comme dans la politique des grandes villes. Pour la Culture, vous n'étiez pas le seul à l'indiquer je pense d'ailleurs que M. COLLETTE l'avait indiqué aussi, moi je ne vous cache pas que je n'aime pas, mais c'est votre droit, de tourner en dérision ce type de projet. A titre personnel je pourrais en faire un plat mais je dénote derrière cette attitude, cette incapacité que l'on a du minimum de consensus pour essayer de tirer vers le haut. Si un tel raisonnement avait été suivi à Lille, Lille qui connaissait des difficultés sans nom, si Lille n'avait pas connu les investissements matériels lourds parfois pas très jolis, la gare TGV, tous ces immeubles autour, on ne peut pas dire qu'autour de la gare ce soit du plus beau mais avec cela ils ont tiré vers le haut, de l'activité, ils ont rénové le cœur de la Ville ancienne, Lille 2004 a été un succès qui a fait quitter Lille de son statut de commune en grande difficulté avec une image de marque négative et cela a donné à Lille un statut nouveau. Les gens, et les études l'ont montré, les gens se sentent différents, ont repris le goût de la fierté de ce qu'ils sont et bien je dois vous dire que c'est un peu cela que nous cherchons. Alors c'est votre droit bien sûr de tirer et de tourner en dérision. Je vous dirai sans vouloir être désobligeant, c'est un peu décevant je ne voudrais pas utiliser des termes plus lourds et pour moi un parti qui se veut responsable peut et doit attaquer le Collège, c'est normal nous sommes en démocratie et vous avez des raisons sur tel ou tel sujet mais il me semble que ce genre de projet devrait être plutôt étançonné, nourri de conseils. Qu'avez vous fait pour contribuer à ce que 2015 se fasse ? Qu'avez vous fait

pour tirer la Ville vers le haut ? Quelles sont vos propositions concrètes ? Oui vous voulez un panneau solaire quelque part, oui vous voulez que l'on fasse de la bio métanisation, nous aussi, oui vous voulez que l'on assiste telle ou telle personne, nous aussi. Mais dites-moi où sont ces projets à long terme ? Alors je ne dis pas que cela va tout résoudre mais quand il y en a un et alors qu'on sait les difficultés que nous allons éprouver pour faire élire la Ville, je me permets de penser que cela mériterait un soutien d'une autre nature. Pour ce qui concerne le parking notamment un certain nombre de parkings de persuasion, écoutez Jupiter rend fou celui qu'il veut perdre. Il me souvient il n'y a pas si longtemps les critiques sur le plan que nous avons présenté d'ailleurs nous avons même retiré, réexaminé parce que on trouvait que mettre des parkings payants pour permettre la rotation au Centre-Ville cela n'allait pas sans des parkings de persuasion. Je me suis rallié à votre suggestion, nous voilà partis avec les parkings de persuasion. Il y en a un qui fonctionne cahin-caha l'autre qui ne fonctionne pas. Certes il y a des problèmes de culture, il y d'autres types de problèmes, on continuera à accomplir des efforts, des efforts pédagogiques mais on ne va pas prendre par la main chaque citoyen et je pense qu'on s'est fait une illusion d'imaginer que nos concitoyens demain vont remiser la voiture au garage. On a fait des choses qui embêtent nos citoyens, qui rendent les files beaucoup plus longues, on a réduit l'espace. Je pense que cela ne suffit pas. Aujourd'hui quand je vois les embouteillages ici et ailleurs et que je mesure les tonnes de Co2 que cela produit, le temps et l'argent que cela représente et puis sur le plan de la santé et l'absence de création de valeurs de tous ces gens qui sont là en train de s'embêter au volant des voitures des heures durant matin et soir, je pense qu'en terme de mobilité, et vous avez dans votre formation politique eu des responsabilités lourdes, il y a encore beaucoup à faire. Alors vous n'aimez pas le Paris-Dakar pour des raisons que vous avez évoquées je peux comprendre et je les partage en partie, ce n'est pas une raison je pense pour refuser aux organisateurs ce qu'ils ont demandé, c'est-à-dire de faire un pré-départ sur Mons, d'autant plus qu'il y a un concurrent montois et que bon avec tout ce que cela comporte de négatif et de positif nous avons cru qu'il était de notre devoir d'accepter. Vous n'aimez pas non plus peut-être vous ne l'avez pas dit mais alors nous allons en mars faire une grande balade moto, pour vous dire que c'est totalement inutile, c'est une balade en moto et pourtant, si vous saviez le plaisir que l'on peut éprouver sur une moto et bien oui, nous le ferons également. Bien entendu vous l'avez dit l'aile gauche, l'aile droite et parfois quand je vous entends vous essayez de déployer vos ailes avec beaucoup de leçons que vous

donnez, mais il me revient en mémoire cette image de l'albatros dont les ailes de géant l'empêchaient de marcher. Pour ce qui concerne alors d'autres questions, la taxation, la pression MR, etc, non c'était dans l'accord de gouvernement, M. l'Echevin l'a indiqué. Pour l'énergie solaire cela nous sommes pour. On a mis une prime, certains Conseillers communaux en ont bénéficié et j'en suis ravi. Pour le moment, on sent un certain essoufflement dans les demandes, heureusement nous avons ce type de débat qui devrait faire une certaine publicité et on dit à nos concitoyens, les budgets sont prévus, de grâce si vous le souhaitez, venez nous demander des moyens, mettez de l'énergie solaire. M. HAMAIDE, lui, a formulé un certain nombre de considérations sur le Fonds des Communes un peu dans l'esprit de ce qu'a dit M. BEUGNIES, c'est vrai qu'il y a là des difficultés qui sont, oserais-je dire, ancestrales, historiques. Et que le précédent Ministre de l'Intérieur, M. Charles MICHEL a entamé une réforme. Cette réforme doit être poursuivie, c'est très difficile, on ne pourra pas le faire avec les montants existants mais en tous cas pour les nouveaux montants que pourrait mettre en œuvre la Région Wallonne, ce serait bien que de tous nouveaux critères beaucoup plus objectifs puissent être pris en considération. L'organigramme du personnel ne pose pas de problème, vous l'aurez. Alors, là où j'ai été un peu étonné, M. HAMAIDE, c'est quand vous nous critiquez parce qu'il y a 200 PC. Sur les 1.500 personnes que nous avons, je ne dis pas qu'il en faut 1.500 mais à peu près, les PC aujourd'hui, ce sont les bics d'hier. Avoir un PC aujourd'hui, c'est comme quand on écrivait avec un stylo, un porte-plume, un bic, cela fait partie de la normalité. Et nous avons sous-investi. Et alors, pour votre information, on n'a pas 200 PC mais on a un programme de 400 PC, par vague de 200. La Police, on n'a pas diminué, bien entendu, vous avez vu que le budget reste constant et cela dans un souci à la fois de garantir la sécurité de nos concitoyens et d'une dépense optimale, vous comprenez que là comme pour les pompiers, comme pour les autres services, nous pourrions bien entendu, si on avait les moyens, rajouter 50, 100 millions anciens et les besoins sont également quasi illimités. Vous avez parlé de votre promenade avec vos trois insatisfactions, bon, je comprends. Pour l'Université, on va réécrire en réinsistant sur ce patrimoine, on ne vas pas délaissé. Sur la fontaine, j'aimerais tant qu'on puisse reboire de son eau, la difficulté est que les estimations budgétaires sont considérables, il paraît que les travaux sont d'une terrible lourdeur, il faut isoler etc, etc, c'est énorme et nous sommes à la recherche d'un bienfaiteur, d'un pouvoir subsidiant et nous partageons votre avis que dans la même promenade, les trois points évoqués devraient être améliorés entre autres, la fontaine. Pour ce qui concerne

alors le volet économique. Je m'étais dit, tiens, en vous écoutant, M. HAMAIDE a un grand oubli, lui qui a été pendant 18 ans l'Echevin de l'Economie, 18 ans, mais qu'avez-vous attendu pour ne pas redresser la situation, après 18 ans au pouvoir ! Pour redevenir sérieux, vous savez que hélas l'emploi non seulement ne se décrète pas mais ce n'est pas le niveau communal qui est le plus apte à pouvoir résoudre ce problème dramatique qu'est le chômage. C'est un problème que nous connaissons depuis des décennies, c'est un problème extrêmement important et ce n'est que la synergie entre la politique européenne (dont aujourd'hui vous savez qu'il y a des débats sans nom sur la manière à mettre en œuvre le processus de Lisbonne pour avoir une croissance économique beaucoup plus forte, elle est nettement insuffisante, d'au moins 1,5 à 2 %), la politique fédérale, on a quand même aujourd'hui une Ministre de l'Emploi, la politique régionale et bien entendu, nous venons d'une manière additionnelle dans cette politique. Si le chômage est important, je dois à la vérité de dire que l'évolution de notre taux de chômage reste important mais inférieur à l'évolution des autres arrondissements de Wallonie, toutes proportions gardées. Mais, quand je dis cela, ce n'est pas une excuse, je dis simplement que pour l'heure, il y a des difficultés partout, ce n'est pas nous qui avons le taux de croissance le plus élevé, le problème reste important, dramatique. Et par rapport à cela, que faut-il faire ? Mais former, il faut former et encore former et dire à nos jeunes, quoi qu'on dise sur la formation, une formation de qualité et du plus haut niveau possible quel que soit le secteur, en ce compris l'enseignement professionnel, est le meilleur moyen de s'en sortir. Non pas que l'on trouve un emploi demain, mais que l'on se met soi-même en position de création de valeur. Deuxième élément, la création d'activités. C'est cela d'ailleurs et on reviendra en janvier sur le projet de ville, c'est bien entendu un élément fondamental. Et accueillir les investisseurs, nous n'arrêtons pas de le faire, et c'est vrai que notre cadre le permet mais quand on fait les investissements que l'on fait, notamment dans le centre de la Ville, ce n'est pas uniquement, comme on le dit d'une manière dérisoire pour accueillir des touristes avec un ton un peu désobligeant à l'égard du tourisme, on ne fait que commencer la politique du tourisme mais j'espère qu'elle se développera. Mais c'est vrai que cela ne suffit pas et on a accueilli aussi des investisseurs. On accueille des gens, de plus en plus de personnes et notamment des néerlandophones, sont sensibles à la qualité de ce que nous offrons. Le nombre de néerlandophones qui me parlent et qui disent que cela vaut la peine de s'intéresser à notre Ville, c'est important. Est-ce que le miracle va s'accomplir demain ? Non. La situation est difficile, il faut du temps et on

essaye de faire des choses qui sont les plus structurantes possible. Le théâtre de Mons, M. HAMAIDE, je connais le problème, M. VASSEUR étudie une possibilité d'une meilleure et d'une plus intense utilisation du théâtre. L'idéal, si on était riche, eut été que chaque siège puisse basculer à l'intérieur même de son lieu d'installation, comme cela on aurait un immense fauteuil et cela bascule et on aurait alors une surface pour le rock et autre hip hop, on ne pourra pas le faire, faute d'argent, donc il n'est pas impossible qu'on réétudie complètement l'intérieur mais dans tous les cas, il y a une exigence que nous mettons c'est le caractère ergonomique des sièges. Il ne faut pas que les sièges soient nécessairement beaux, je préfère qu'ils soient beaux mais surtout qu'ils soient ergonomiques et aujourd'hui on me dit que même sur les télescopiques, il y a des sièges ergonomiques avec la place suffisante que pour mettre ses jambes de manière adéquate. Pour ce qui concerne l'enseignement, et vous n'êtes pas le seul à avoir posé la question, oui je pense que objectivement quand on parle de l'éducation à Mons, ces établissements resteront à Mons. Le pouvoir organisateur pourrait changer demain si la négociation se clôture avec succès, mais c'est un peu comme les écoles catholiques de Mons, ce n'est pas l'enseignement de la Ville, mais on ne peut pas dire que ce n'est pas l'enseignement de Mons. Moi je revendique toutes les formes d'enseignement, l'enseignement catholique, l'enseignement officiel subventionné, l'enseignement officiel de la Communauté française, c'est de l'enseignement que l'on dispense et donc l'enseignement provincial qui est un enseignement officiel subventionné, bien entendu cela reste de l'enseignement à Mons, l'Ecole d'Horticulture doit être bichonnée parce que c'est toujours pour nous un centre de grande qualité et puis affectivement on y est très attaché, on a le bâtiment, on a les parcs, tout cela peut-être discuté avec la Province. M. COLLETTE, je ne vais pas revenir sur la Culture je l'ai indiqué tout à l'heure, les guichets du logement vous avez raison donc, ce qui est fait, c'est que la décision du guichet unique est prise et ce guichet unique ouvre dans le courant du premier semestre 2005. Je voudrais alors remercier M. BEUGNIES pour ses suggestions, d'ailleurs M. l'Echevin a déjà commencé à les examiner et remercier M. BIEFNOT pour son soutien critique. Dire alors à Madame BROHEE, pour les infrastructures hors quota, et bien oui vous savez on a demandé cela, sans quoi des grosses infrastructures, nous ne pourrions pas les prendre en considération. En fait, annuellement, nous pouvons dépenser en terme de remboursements annuels, 1, 1 million d'euros et c'est clair alors que les tout gros investissements on ne pourrait pas les faire parce qu'il faut des remboursements plus importants. Cela a d'ailleurs été le cas

pour la caserne des pompiers. Et donc, c'est clair qu'à un moment donné, et tout dépend du type d'apport, si on peut avoir des subventions un peu plus importantes, cela vaut la peine qu'en mettant un peu, on puisse réaliser un investissement important qu'on ne pourrait pas réaliser si on n'avait pas ces subsides et souvent il y a de l'argent subsidiant mais parce que nous n'avons pas le delta additionnel, on ne peut pas faire les interventions. Et c'est vrai que pour le moment, on essaye de grappiller comme on peut partout les investissements, chaque fois qu'on voit que nous avons l'opportunité d'avoir une subvention importante. Pour Mme JUNGST, pour l'exclusion du chômage, on en a parlé, oui, je n'aime pas ce terme, on peut en discuter en perte de vue, je suis d'ailleurs extrêmement attentif sur le sujet, je sais qu'il y a une politique de contrôle, je ne connais pas de politique d'exclusion. Cela c'est dans la dialectique politique, c'est votre droit de l'exprimer en ces termes mais, moi, je fais tout ce que je peux pour que ce contrôle soit un contrôle humain, raisonnable et que ce contrôle s'accompagne surtout d'un effort de formation à tous les niveaux, dont celui du FOREM, et à la Région Wallonne on a mis un paquet financier important, on fait un effort financier important pour accompagner les chômeurs dans leurs formations et des formations qualifiantes. Et pour le reste, la Ministre Freya VANDENBOSSCHE, est une dame qui est extrêmement attentive à ces questions et n'a pas la même attitude, le même feeling que son prédécesseur. Pour ce qui concerne les écoles Ville – Province, vous parliez du site de Cuesmes, le site de Cuesmes serait en effet désaffecté et on espère que sur ces terrains importants on pourra y mettre du logement, comme d'ailleurs, nous avons des programmes de logements avec des promotions privées et publiques à différents endroits, sur les Grands Prés et on voudrait bien aussi ailleurs faire cette promotion. Pour qu'il n'y ait pas une mauvaise interprétation, les chiffres de la population, parce qu'ils sont au 31.12 et le Président du CPAS n'a pas tort, il a mis 2004 et donc il a tout mis une année après, mais aujourd'hui, les chiffres étaient en 2002 de 90.526 et à la fois 2003 qui sont les derniers chiffres, nous étions à 91.182, ce qui fait 650 personnes en plus. Et donc, on semble avoir endigué ce phénomène mais le phénomène de l'exode des villes est un phénomène que toutes les villes connaissent, à Mons, en plus, il y a une réalité qui est cette réalité heureuse qui est de voir tous ces jeunes et tous ces étudiants mais qui a aussi pour conséquence la «kotification» et donc énormément de biens et parfois des biens de qualité sont bien entendu utilisés à des kots de students qui ne sont pas repris en tant que tels. Quand on voit, quand on fait les études moyennes, la comptabilité moyenne des personnes, et je ne parle même pas dans l'ensemble du Shape, même les étudiants etc,

nous arrivons en fait, avec les gens qui travaillent, à une moyenne d'une centaine de milliers de personnes qui, d'une manière ou d'une autre, vivent. Mais, donc les chiffres officiels des résidents à Mons, inscrits au registre de la population au 31.12.2003 étaient de 91.182 personnes. Voilà, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, pour clôturer je voudrais vous dire, un peu comme l'a fait avec humour mon collègue Richard MILLER, vous remercier de vous soucier de nos personnes. Je vous avoue que moi même, voilà quelques années que j'œuvre dans le domaine politique, j'ai toujours combattu mes adversaires politiques sur les dossiers, sur les projets. Je ne me suis jamais permis de porter un jugement sur les personnes parce que quand on commence comme cela, sur quoi et comment s'arrête-t-on ? Mais, c'est un comportement personnel, une sorte d'éthique que je me suis imposée. Sachez simplement, puisque la chose semble vous intéresser, que je prends grand plaisir à travailler et que quand je suis à Mons, je travaille pour Mons, quand je suis à Bruxelles, je travaille aussi en partie pour Mons et même quand je suis à Dexia, je pense encore et j'œuvre aussi pour Mons. Je voudrais dire aussi que je remercie, je bénis les technologies modernes, notamment maintenant ces ordinateurs qui permettent d'être connecté à Internet, même quand on est dans la voiture, cela fait de nous des travailleurs nomades des temps contemporains et j'avoue que je me suis mis dans ce mode de travailleurs avec un certain plaisir, et donc ici ou à Kinshasa, finalement, sur mon PC et avec mes différents secrétariats, on travaille en temps réel et en ligne directe et ce n'est pas plus mal. Et, de temps en temps, je ne fais pas c'est vrai tous les soupers, cela c'est vrai, je dois le reconnaître mais je me dis que, avec une équipe de la qualité que nous avons en terme de Collège, Président du CPAS et puis tous les Conseillers communaux, je ne peux pas non plus être partout, parfois j'ai compris que certains se disent mais enfin, il ne va quand même pas être partout et en train de parler avec les uns et les autres, il faut en laisser et je m'éclipse. Je me retire, je me fais discret. Mais puisque vous me demandez d'être encore plus présent, et bien je relève le défi, je le serai et je ne doute pas que vous en serez ravis. Pour clôturer, pour revenir aux dossiers, ce que le Collège essaye de faire, c'est dans tous les investissements, d'essayer de rechercher les investissements structurants avec des effets démultiplicateurs, penser aux gens, les tirer au maximum vers le haut, créer de la valeur et faire en sorte qu'il y ait un progrès, un progrès à la fois culturel, intellectuel, éducatif, un progrès social et que ce progrès soit partagé entre tous nos concitoyens, de notre bonne Ville de Mons. Voilà, vous avez bien sûr droit aux répliques.

M. VISEUR, Conseiller : Sans intention de polémiquer et certainement pas à cette heure ci, j'accepte vaille que vaille l'ensemble des réponses que vous m'avez adressées sauf une parce que je n'ai pas tourné en dérision le projet de Capitale culturelle en 2015. Dire que c'est un projet spectaculaire n'est pas tourner en dérision et donc je veux vous rappeler que lors du premier seul débat que nous avons eu sur le projet de ville en début de cette année, une des choses que nous avons dites à ce moment là c'est que nous soutenions ce projet là. Nous ne le soutenons pas inconditionnellement peut-être, il faudra voir ce qu'on en fait, mais en tout cas, nous ne sommes pas opposés et je voulais le rappeler. Si nous n'avons pas une participation plus efficace à vos yeux en terme de concret c'est évidemment vu notre position dans l'opposition où nous ne disposons pas de budget mais nous attendons avec impatience qu'il y ait un débat sur le projet de ville pour pouvoir apporter, en tout cas, nos idées et nos réflexions.

M. DI RUPO, Bourgmestre : Chers collègues, si les débats sont clos, je me permets de passer aux votes.

Sortie de MM. SODDU et SPEER = 38 présents

L'Assemblée passe au vote du 6^{ème} objet qui donne le résultat suivant :

30 OUI : MM. R. BIEFNOT, MILLER, CARPENTIER, DARVILLE, DEPLUS, DUPONT, Mmes CRUVEILLER, HOUDART, MM. BEUGNIES, ALLART, B. BIEFNOT, Mme GUEPIN, Melle OUALI, MM. SAKAS, MARTIN, Mme NAMUR-FRANCK, M. DEL BORRELLO, Mme COLINIA, MM. MANDERLIER, ROSSI, Mme KAPOMPOLE, M. DE PUYT, Mmes ISAAC, COUSTURIER, M. FLAMECOURT, Mmes POURBAIX, AGUS, MM. LECOCQ, JACQUEMIN, DI RUPO

8 ABSTENTION : MM. HAMAIDE, BAILLY, COLLETTE, POIVRE, Mmes JUNGST, MERCIER, M. VISEUR, Mme BROHEE.

ADOPTÉ – 55^{ème} annexe

L'Assemblée passe au vote du 11^{ème} objet qui donne le résultat suivant :

30 OUI : MM. R. BIEFNOT, MILLER, CARPENTIER, DARVILLE, DEPLUS, DUPONT, Mmes CRUVEILLER, HOUDART, MM. BEUGNIES, ALLART, B. BIEFNOT, Mme GUEPIN, Melle OUALI, MM. SAKAS, MARTIN, Mme NAMUR-FRANCK, M. DEL BORRELLO, Mme COLINIA, MM. MANDERLIER, ROSSI, Mme KAPOMPOLE, M. DE PUYT, Mmes ISAAC, COUSTURIER, M. FLAMECOURT, Mmes POURBAIX, AGUS, MM. LECOCQ, JACQUEMIN, DI RUPO

8 ABSTENTION : MM. HAMAIDE, BAILLY, COLLETTE, POIVRE, Mmes JUNGST, MERCIER, M. VISEUR, Mme BROHEE.

ADOPTE – 56^{ème} annexe

L'Assemblée passe au vote du 16^{ème} objet qui donne le résultat suivant :

34 OUI : MM. R. BIEFNOT, MILLER, CARPENTIER, DARVILLE, DEPLUS, DUPONT, Mmes CRUVEILLER, HOUDART, MM. HAMAIDE, BEUGNIES, BAILLY, POIVRE, ALLART, B. BIEFNOT, M. GUEPIN, Melle OUALI, MM. SAKAS, MARTIN, Mme NAMUR-FRANCK, M. DEL BORRELLO, Mme COLINIA, MM. MANDERLIER, ROSSI, Mme KAPOMPOLE, M. DE PUYT, Mmes ISAAC, COUSTURIER, M. FLAMECOURT, Mmes MERCIER, POURBAIX, AGUS, MM. LECOCQ, JACQUEMIN, DI RUPO

4 ABSTENTION : M. COLLETTE, Mme JUNGST, M. VISEUR, Mme BROHEE.

ADOPTE – 57^{ème} annexe

L'Assemblée passe au vote du 17^e objet qui donne le résultat suivant :

30 OUI : MM. R. BIEFNOT, MILLER, CARPENTIER, DARVILLE, DEPLUS, DUPONT, Mmes CRUVEILLER, HOUDART, MM. BEUGNIES, ALLART, B. BIEFNOT, Mme GUEPIN, Melle OUALI, MM. SAKAS, MARTIN, Mme NAMUR-FRANCK, M. DEL BORRELLO, Mme COLINIA, MM. MANDERLIER, ROSSI, Mme KAPOMPOLE, M. DE PUYT, Mmes ISAAC, COUSTURIER, M. FLAMECOURT, Mmes POURBAIX, AGUS, MM. LECOCQ, JACQUEMIN, DI RUPO

8 ABSTENTION : MM. HAMAIDE, BAILLY, COLLETTE, POIVRE, Mmes JUNGST, MERCIER, M. VISEUR, Mme BROHEE.

ADOPTE – 58^{ème} annexe

L'Assemblée passe au vote du 18^e objet qui donne le résultat suivant :

34 OUI : MM. R. BIEFNOT, MILLER, CARPENTIER, DARVILLE, DEPLUS, DUPONT, Mmes CRUVEILLER, HOUDART, MM. BEUGNIES, COLLETTE, ALLART, B. BIEFNOT, Mme GUEPIN, Melle OUALI, Mme JUNGST, MM. SAKAS, MARTIN, Mme NAMUR-FRANCK, M. DEL BORRELLO, Mme COLINIA, MM. MANDERLIER, ROSSI, Mme KAPOMPOLE, M. DE PUYT, Mmes ISAAC, COUSTURIER, M. FLAMECOURT, Mmes POURBAIX, AGUS, MM. VISEUR, LECOCQ, Mme BROHEE, MM. JACQUEMIN, DI RUPO

4 ABSTENTION : MM. HAMAIDE, BAILLY, POIVRE, Mme MERCIER.

ADOPTE – 59^{ème} annexe

M. DI RUPO, Bourgmestre : Mes chers collègues, ceci nous conduit au huis clos.

Je voudrais remercier le public très nombreux qui est venu nous écouter et suivre les débats budgétaires. Je remercie la presse.

La séance s'ouvre à huis clos avec 38 présents
Sont absents : MM. DEBAUGNIES, SPEER, Mme BLAZE, MM. SODDU,
MERCIER, Mmes JOARLETTE, THYSBAERT.

37^e objet : ADMINISTRATION CENTRALE

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- a) Prorogation de l'interruption de carrière par réduction de ses prestations d'1/5 temps accordée à un employé d'administration. 1^e 3698

ADOPTE – 60^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Prorogation de l'interruption complète de carrière accordée à une employée d'administration. 1^e 4784

ADOPTE – 61^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- c) Prorogation de l'interruption de carrière par réduction des prestations d'1/5 temps accordée à une employée d'administration. 1^e 4418

ADOPTE – 62^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

38^e objet : PERSONNEL OUVRIER. Mise à la pension pour inaptitude physique définitive d'un ouvrier qualifié définitif. 1^e 4243

ADOPTE – 63^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

39^e objet : PERSONNEL DES MUSÉES. Octroi d'une interruption de carrière par réduction des prestations d'1/5 temps à un gardien de musée contractuel. 1^e 11498

ADOPTE – 64^e annexe

40^e objet : AIDES A LA PROMOTION DE L'EMPLOI

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- a) Octroi d'un congé pour exercer une fonction au sein d'un Cabinet ministériel à un chauffeur. 1^e 11084

ADOPTE – 65^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Prolongation d'une interruption de carrière par réduction des prestations d'1/5 temps accordée à un rédacteur. 1^e 11211.8

ADOPTE – 66^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- c) Modification de la durée d'une interruption de carrière par réduction des prestations d'un mi-temps accordée à un commis. 1^e 10926.1

ADOPTE – 67^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- d) Mise à disposition d'un ouvrier semi-qualifié B auprès de l'ASBL Parc communal de Jemappes. 1^e 15641

ADOPTE – 68^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- 43^e objet : Désignation des représentants de la Ville de Mons à l'Assemblée générale, au Conseil d'administration et au Comité restreint de la nouvelle ASBL Régie des Quartiers Mons-Frameries-Colfontaine Cabinet de M. CARPENTIER

ADOPTE – 69^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- 41^e objet : Crèche communale. Prolongation d'une interruption de carrière par réduction des prestations à mi-temps pour assistance médicale accordée à une puéricultrice. 1^e 10547.7

ADOPTE – 70^e annexe

42^e objet : ÉCOLE INDUSTRIELLE SUPÉRIEURE

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- a) Détachement partiel d'une chargée de cours techniques. 8e/2^e 8067

ADOPTE – 71^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux 8e/2^e 7922

ADOPTE – 72^e annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, Monsieur le Président constate qu'au voeu de l'article 12 § 5 de la loi du 30 novembre 1887, la séance s'est déroulée sans réclamation contre le procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2004.

Ce dernier est alors adopté

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :
Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre-Président,

Bernard VANCAUWENBERGHE.

Elio DI RUPO.

=====